

CATALOGUE FORMATIONS



Campagne 2023 - 2024

L'équipe

Conseil d'administration



Jean-Pierre PONSAR
Président



Patrice CHOMEREAU-LAMOTTE
Trésorier



Djibo MOSSI
Vice-président
Président du CROEC MARTINIQUE



José MARRAUD DES GROTTES
Vice-président
Président de la CRCC de FORT-DE-FRANCE



Steeven PRUDENT
Secrétaire



Aymeric de TESSIERES
Membre du CA

Equipe administrative & pédagogique



Laetitia CABRIMOL
Chargée relationnelle
Référente handicap
lcabrimol@ifrecom.fr - 0596 64 02 26



Pascale MARTINEL
Chargée de la formation
Référente qualité & pédagogique
pmartinel@ifrecom.fr - 0596 64 99 81



Mickaël MANSCOUR
Coordinateur pédagogique
Expert-comptable
contact@ifrecom.fr - 0596 64 02 26

Informations pratiques

A qui s'adressent nos formations ?

Nos formations sont ouvertes en priorité aux professionnels de l'expertise-comptable et du commissariat aux comptes :

- Experts-comptables, Commissaires aux comptes et experts-comptables en entreprise ;
- Collaborateurs d'experts-comptables et de commissaires aux comptes ;
- Experts-comptables stagiaires et Commissaires aux comptes stagiaires.

Prise en compte du Handicap dans nos formations

Conditions d'accueil des personnes en situation de handicap

L'IFRECOM soutient le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes en situation de handicap. Les stagiaires ayant un trouble de l'apprentissage seront repérés avant le démarrage de la formation, afin de mieux les prendre en charge.

Vous avez un handicap et souhaitez une prise en compte de celui-ci dans l'organisation d'une formation, contacter le conseiller formation au plus tard 3 semaines avant le démarrage du stage au 0596 64 02 26 ou par courriel à pmartinel@ifrecom.fr.

Accessibilité universelle



Parking à côté du bâtiment



Arrêt du TCSP : Station TCSP CHATEAUBOEUF



Place de parking réservée aux personnes en situation de handicap devant l'entrée bâtiment



L'accès de nos locaux et nos salles de formation sont adaptés aux personnes en situation de handicap



Possibilité de restauration à proximité

Contacts utiles :

Marie-Alice KICHENIN référent handicap AGEFIPH

0696 08 68 63 - 0596 71 21 96

rhfmartinique@agefma.fr

Comment participer ? 2 solutions

1) Par le site internet

L'offre de formation de l'IFRECOM est disponible sur notre site internet : www.ifrecom.fr. Vous avez la possibilité de vous préinscrire en ligne.

2) Par contact direct

Pour chaque formation proposée dans ce catalogue, il est indiqué le numéro de téléphone du responsable de stage. Vous pouvez le contacter directement pour lui demander des informations complémentaires et faire enregistrer votre pré-inscription.

Formation à la demande

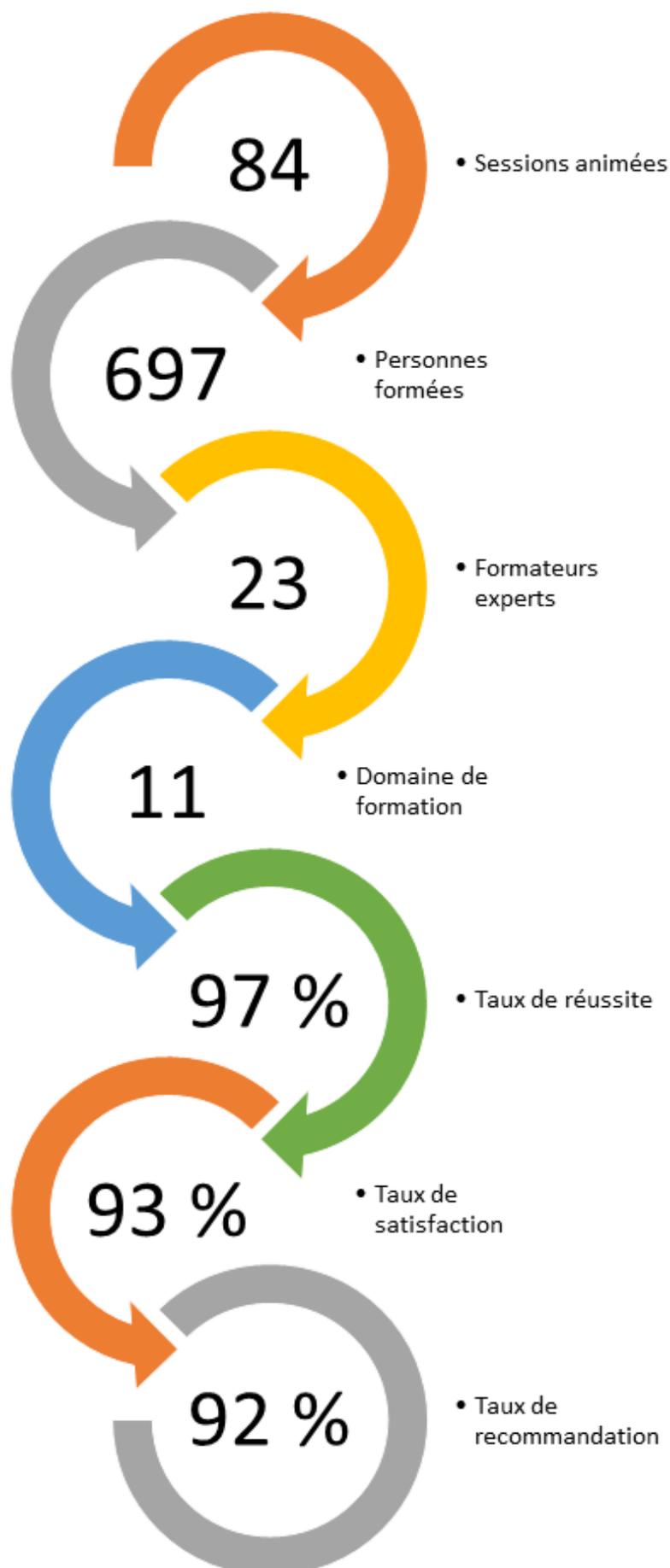
Ecoute des besoins

L'IFRECOM est à l'écoute de la profession. Vous pouvez directement informer les salariés et les élus de l'institution de vos besoins et attentes qui feront remonter aux services compétents. Nous participons tous à la capitalisation des nouveaux besoins de manière générale (conseil, formation)

N'hésitez pas à nous contacter
0596 64 02 26 - Contact@ifrecom.fr

Quelques chiffres clés

Statistiques du 01/01/2022 au 31/12/2022



Nouveautés



Notre démarche qualité

L'IFRECOM attache une importance à la qualité de ses prestations de formation. Par conséquent, toutes nos formations respectent les critères suivants :



Qualifications des formateurs :

Nos formateurs sont des professionnels diplômés sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Nos salles de formation disposent des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteurs, visioconférence, copieurs,...) garantissant le bon déroulement de la formation.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Les procédures d'évaluation des connaissances se concrétiseront par une évaluation de fin de formation à chaud par les stagiaires via questionnaire approprié.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Les stagiaires et l'intervenant(e) seront tenus de signer une feuille d'émargement pour chaque demi-journée de formation suivie ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Modalités de validation de formation :

Une attestation de formation sera remise aux participants, sous réserve des conditions cumulatives suivantes :

- Suivre l'intégralité de la formation
- Réaliser le quiz de validation des connaissances

Il sera demandé également à chacun des participants de remplir un questionnaire d'appréciation de la formation suivie (organisation, animation, contenu pédagogique, suggestions...). Ce questionnaire fait l'objet d'une analyse attentive permettant à l'IFRECOM d'améliorer la qualité des formations dispensées.

Modalités d'accès et aménagements spécifiques :

Pour faciliter votre venue en formation, pour tout besoin d'aménagement spécifique, ou pour toute question relative aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référent handicap :

Madame Laetitia CABRIMOL au 0596 64 02 26 - lcabrimol@ifrecom.fr

Conditions et délais d'accès :

Pour bénéficier de nos prestations :

- La convention ou le contrat de prestation de formation doit être signé par le prescripteur accompagné du cachet de l'entreprise.
- Le règlement est exigé avant le début de la prestation.
- Pour certaines de nos formations, le e-learning et/ou le test de positionnement doit être obligatoirement suivi et/ou complété par le(s) stagiaire(s) indiqué(s) dans la l'article 3 de la présente convention.

Cette formation peut faire l'objet d'une demande de financement auprès de l'OPCO (AKTO) ou du FIF PL. Cette demande doit être effectuer maximum un mois le début de la formation. Le délai de financement est de 6 mois après la fin de la formation sous réserve d'avoir un dossier accepté par l'OPCO.

Conditions et délais d'accès :

Les supports de formation sont transmis de façon dématérialisée. Les participants sont invités à se munir d'un ordinateur portable durant la formation ou d'imprimer le support pédagogique. Dans le cas contraire, nous vous invitons à nous contacter afin que nous imprimions les supports pour vous. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

REFERENT Pédagogique

Pascale MARTINEL

0596 64 02 26 - 0696 29 93 81

pmartinel@ifrecom.fr

January

**CALENDRIER DE NOS
FORMATIONS**

**Formations en présentiel & classe
virtuelle**

Du 01 juillet 2023 au 30 juin 2024

Juillet 2023

Date	Intitulé formation	Durée Heure	Type	Public	Tarif €	Pour vous inscrire
21/07/23	Cycle 1 - Audit 1 : Découvrir la mission d'audit (Jour 1)	10,5	Présentiel (+Elearning)	Stagiaire EC et CAC	450	Cliquez ici

Septembre 2023

Date	Intitulé formation	Durée Heure	Type	Public	Tarif €	Pour vous inscrire
14/09/23	Facture électronique : Mise en œuvre pratique du projet au sein du cabinet	7	Présentiel	Expert-comptable	370	Cliquez ici
14/09/23	Cycle 3 - Missions comptes annuels et autres prestations : gestion des missions et panorama des missions ponctuelles	14	Présentiel (+Elearning)	Stagiaire EC et CAC	450	Cliquez ici
15/09/23	Auditer le système d'information comptable de la PME	7	Présentiel	Expert-comptable	370	Cliquez ici
15/09/23	Cycle 3 - DEC : Demande d'agrément du sujet et rédaction du mémoire	14	Présentiel (+Elearning)	Stagiaire EC et CAC	450	Cliquez ici
18/09/23	Cycle 3 - Déontologie et responsabilité	14	Présentiel (+Elearning)	Stagiaire EC et CAC	450	Cliquez ici
19/09/23	Cycle 3 - Management des équipes et choix professionnels	14	Présentiel (+Elearning)	Stagiaire EC et CAC	450	Cliquez ici

Octobre 2023

Date	Intitulé formation	Durée Heure	Type	Public	Tarif €	Pour vous inscrire
02/10/23	Cycle 2 - Lutte contre le blanchiment et le financement du tourisme	7	Présentiel	Stagiaire EC et CAC	450	Cliquez ici
03/10/23	Cycle 1 - Audit 1 : Découvrir la mission d'audit (Jour 2)	10,5	Présentiel (+Elearning)	Stagiaire EC et CAC	450	Cliquez ici
04 & 05/10/23	Cycle 2 - Audit 2 : Mettre en œuvre la mission d'audit	21	Présentiel (+Elearning)	Stagiaire EC et CAC	900	Cliquez ici
05/10/23	CAC - Confirmation des tiers et assistance aux inventaires physiques : mode d'emploi	7	Présentiel	Commissaires aux comptes	450	Cliquez ici
06/10/23	Cycle 1 - Confirmation des tiers et assistance aux inventaires physiques : mode d'emploi	7	Présentiel	Stagiaire EC et CAC	450	Cliquez ici
06/10/23	Pharmacie : les principaux points de vigilance	3,5	Classe virtuelle	Collaborateur EC	185	Cliquez ici

Date	Intitulé formation	Durée Heure	Type	Public	Tarif €	Pour vous inscrire
06/10/23	Cycle 1 - Confirmation des tiers et assistance aux inventaires physiques : mode d'emploi	7	Présentiel	Stagiaire EC & CAC	450	Cliquez ici
09/10/23	S'initier à la gestion patrimoniale	7	Présentiel	Collaborateur EC	370	Cliquez ici
09 & 10/10/23	Cycle 3 - Audit 3 : Piloter la mission d'audit	21	Présentiel (+Elearning)	Stagiaire EC & CAC	900	Cliquez ici
10/10/23	Stratégies patrimoniales immobilières et financières complexes	7	Présentiel	Collaborateur EC	370	Cliquez ici
10/10/23	Cycle 2 - Pourquoi et comment développer vos compétences comportementales (soft skills) et celle de votre équipe ?	7	Présentiel	Stagiaire EC & CAC	450	Cliquez ici
11/10/23	Quel management pour votre équipe au quotidien ? - niveau 1	7	Présentiel	Expert-comptable	370	Cliquez ici
11/10/23	Conseiller vos clients à partir de leurs déclarations fiscales	7	Présentiel	Collaborateur EC	370	Cliquez ici
11/10/23	Collaborateurs : comprenez les enjeux et mettez en œuvre les missions d'audit dans une petite entreprise	7	Classe virtuelle	Collaborateur CAC	450	Cliquez ici
11/10/23	Cycle 1 - Collaborateurs : comprenez les enjeux et mettez en œuvre les missions d'audit dans une petite entreprise	7	Présentiel	Stagiaire EC & CAC	450	Cliquez ici
12/10/23	Comment mener un diagnostic patrimonial global ?	7	Présentiel	Collaborateur EC	370	Cliquez ici
12/10/23	Cycle 1 - Les procédures analytiques : efficacité dans la démarche du commissaire aux comptes	7	Présentiel	Stagiaire EC & CAC	450	Cliquez ici
12 & 13/10/23	Accueil des nouveaux inscrits 2023	14	Présentiel	Commissaire aux comptes	900	Cliquez ici
16/10/23	Auditer le cycle social	7	Présentiel	Commissaire aux comptes	450	Cliquez ici
16/10/23	Cycle 2 - DEC : Se préparer à l'épreuve n°2 et choisir un sujet de mémoire	14	Présentiel (+Elearning)	Stagiaire EC & CAC	450	Cliquez ici
17/10/23	Actuel 2023	7	Présentiel	Commissaire aux comptes	450	Cliquez ici

Date	Intitulé formation	Durée Heure	Type	Public	Tarif €	Pour vous inscrire
17/10/23	Cycle 2 - Autres missions comptes annuels, attestations et missions légales : méthodologie	14	Présentiel (+Elearning)	Stagiaire EC & CAC	450	Cliquez ici
18/10/23	Arrêté des comptes 2023 - Aspects comptables et fiscaux	7	Présentiel	Commissaire aux comptes	450	Cliquez ici
18/10/23	Cycle 2 - Démarche qualité et contrôle qualité - Communication et négociation	14	Présentiel (+Elearning)	Stagiaire EC & CAC	450	Cliquez ici
19 & 20/10/23	Missions dans les petites entreprises : démarche d'audit proportionné et rapport sur les risques	14	Présentiel	Commissaire aux comptes	900	Cliquez ici
23 & 24/10/23	Réviser un grand livre	14	Présentiel	Collaborateur EC	740	Cliquez ici
24 & 25/10/23	Professions médicales et paramédicales : quelle structure d'exercice choisir ?	7	Classe virtuelle	Expert-comptable	370	Cliquez ici
25/10/23	Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme	7	Présentiel	Commissaire aux comptes	370	Cliquez ici
26/10/23	Faire parler le bilan de la petite entreprise	7	Présentiel	Collaborateur	370	Cliquez ici
31/10/23	Financer le haut et le bas de bilan : parler "Banquier" et négociier	7	Présentiel	Expert-comptable	370	Cliquez ici

Novembre 2023

Date	Intitulé formation	Durée Heure	Type	Public	Tarif €	Pour vous inscrire
06 & 07/11/23	La location meublée	7	Classe virtuelle	Collaborateur EC	370	Cliquez ici
09/11/23	Établir les comptes annuels et la liasse fiscale	7	Présentiel	Collaborateur EC	370	Cliquez ici
09 & 10/11/23	Les 6 faces de l'audit des « petits groupes » au sens de la loi PACTE	7	Classe virtuelle	Commissaire aux comptes	450	Cliquez ici
10/11/23	Location meublée : les points clés et les pièges à éviter	2,5	Classe virtuelle	Expert-comptable	185	Cliquez ici
13/11/23	Initiation à la fiscalité des TPE/PME	7	Présentiel	Collaborateur EC	370	Cliquez ici
13/11/23	L'audit du chiffre d'affaires	7	Présentiel	Commissaire aux comptes	450	Cliquez ici
14/11/23	Traiter un dossier du secteur social et médico-social	7	Présentiel	Collaborateur	370	Cliquez ici

Date	Intitulé formation	Durée Heure	Type	Public	Tarif €	Pour vous inscrire
14/11/23	Comprendre et pratiquer les sondages en audit	7	Présentiel	Commissaire aux comptes	450	Cliquez ici
15/11/23	Actuel associations et secteur non marchand	3,5	Présentiel	Expert-comptable	185	Cliquez ici
15/11/23	La fraude : identifier et traiter le risque	7	Présentiel	Commissaire aux comptes	450	Cliquez ici
16/11/23	Traiter un dossier association et fondation	7	Présentiel	Collaborateur EC	370	Cliquez ici
16/11/23	Évaluer le contrôle interne pour mieux maîtriser le risque d'audit : application pratique	7	Présentiel	Commissaire aux comptes	450	Cliquez ici
16/11/23	Cycle 1 - Communication	14	Présentiel (+Elearning)	Stagiaire EC & CAC	450	Cliquez ici
17/11/23	Comment manager votre équipe pour performer durablement ? - niveau 2	7	Présentiel	Expert-comptable	370	Cliquez ici
17/11/23	Règlement comptable 2018-06 applicable aux associations	3,5	Présentiel	Expert-comptable	185	Cliquez ici
17/11/23	Cycle 1 - Découverte de la profession comptable	14	Présentiel (+Elearning)	Stagiaire EC & CAC	450	Cliquez ici
20/11/23	Cycle 1 - Missions comptes annuels : approche normative et application à la mission de présentation	14	Présentiel (+Elearning)	Stagiaire EC & CAC	450	Cliquez ici
21/11/23	Cycle 1 - Autres prestations récurrentes de l'expert-comptable	14	Présentiel (+Elearning)	Stagiaire EC & CAC	450	Cliquez ici
21 & 22/11/23	Entreprise en difficulté : de la détection aux procédures préventives : mandat ad hoc, conciliation et sauvegarde	7	Classe virtuelle	Expert-comptable	370	Cliquez ici
22/11/23	Cycle 1 - Présentation des trois épreuves du DEC	7	Présentiel	Stagiaire EC & CAC	450	Cliquez ici
23/11/23	Arrêter les comptes annuels 2023 : aspects comptables, juridiques, sociaux et fiscaux	7	Présentiel	Collaborateur	185	Cliquez ici
24/11/23	Entreprises en difficulté : quelles solutions choisir ?	3,5	Classe virtuelle	Expert-comptable	185	Cliquez ici
27/11/23	Comment sortir les comptes annuels avant fin mars ?	7	Présentiel	Expert-comptable	370	Cliquez ici
27/11/23	Actualisation en droit des sociétés	7	Présentiel	Collaborateur	370	Cliquez ici

Date	Intitulé formation	Durée Heure	Type	Public	Tarif €	Pour vous inscrire
27/11/23	Traiter un dossier de très petite association (sportive, culturelle, caritative...) : points de vigilance	3h30min	Classe virtuelle	Collaborateur EC	185	Cliquez ici
28/11/23	Comptabilités dématérialisées, FEC et PAF : organiser, sécuriser et satisfaire aux contrôles	7h	Présentiel	Collaborateur EC	370	Cliquez ici
28/11/23	Atelier pratique : Identifier les atouts et les écueils de la SAS	7h	Présentiel	Collaborateur EC	370	Cliquez ici
29/11/23	Actualisation en droit des sociétés	7h	Présentiel	Expert-comptable	370	Cliquez ici
30/11/23	Révision des comptes : pertinence des contrôles	7h	Présentiel	Collaborateur EC	370	Cliquez ici

Décembre 2023

Date	Intitulé formation	Durée Heure	Type	Public	Tarif €	Pour vous inscrire
01/12/23	La facture électronique : la comprendre et étudier sa mise en oeuvre	7	Présentiel	Expert-comptable	370	Cliquez ici
11/12/23	Le QUERY, outil magique caché dans Excel (pour gagner du temps sur vos manipulations de fichiers)	7	Présentiel	Expert-comptable	370	Cliquez ici
11/12/23	Actuel 2023	7	Classe virtuelle	Commissaire aux comptes	450	Cliquez ici
12/12/23	Le commissaire aux comptes, acteur de la cybersécurité	7	Présentiel	Commissaire aux comptes	450	Cliquez ici
12 & 13/12/23	POWER BI (niveau 1)	14	Présentiel	Expert-comptable	740	Cliquez ici
13/12/23	25 clés pour une application dynamique des NEP	7	Présentiel	Commissaire aux comptes	450	Cliquez ici
14/12/23	Coût de revient et marge : conseiller vos clients	7	Présentiel	Collaborateur EC	370	Cliquez ici
18 & 19/12/23	Les 15-20 questions fiscales à maîtriser	7	Présentiel	Collaborateur EC	660	Cliquez ici

Janvier 2024

Date	Intitulé formation	Durée Heure	Type	Public	Tarif €	Pour vous inscrire
09/01/24	Sécurisation de la reprise d'un dossier paie : les contrôles incontournables	3h30min	Classe virtuelle	Collaborateur EC	185	Cliquez ici
09/01/24	Sécurisation de la reprise d'un dossier paie : atelier pratique	3h30min	Présentiel	Collaborateur EC	185	Cliquez ici
10/01/24	Les réductions et allègements de cotisations	3h30min	Classe virtuelle	Collaborateur EC	185	Cliquez ici
11/01/24	Pratique de la paie : gestion des absences et des jours non travaillés	7h	Présentiel	Collaborateur EC	370	Cliquez ici

Février 2024

Date	Intitulé formation	Durée Heure	Type	Public	Tarif €	Pour vous inscrire
01/02/24	Assister son client dans la gestion de trésorerie	3,5	Présentiel	Collaborateur EC	185	Cliquez ici
05/02/24	Traiter un dossier Bâtiment	7	Présentiel	Collaborateur EC	370	Cliquez ici
06/02/24	Traiter un dossier Pharmacie	7	Présentiel	Collaborateur EC	370	Cliquez ici
07/02/24	Organiser le cabinet pour se préparer au contrôle qualité de la profession	7	Présentiel	Expert-comptable	370	Cliquez ici
08/02/24	Traiter un dossier profession libérale (BNC)	7	Présentiel	Collaborateur EC	370	Cliquez ici
19 & 20/02/24	Pratique de la paie : les aspects courants (Niveau 1)	14	Présentiel	Collaborateur EC	740	Cliquez ici
21/02/24	L'abus de droit	3,5	Classe virtuelle	Expert-comptable	185	Cliquez ici
21/02/24	Principaux pièges de la paie	7	Présentiel	Collaborateur EC	370	Cliquez ici
22/02/24	Loi de finances 2024	7	Présentiel	Expert-comptable	370	Cliquez ici
23/02/24	Loi de finances 2024	7	Présentiel	Expert-comptable	370	Cliquez ici
27/02/24	Loi de finances 2024 (Collaborateur	7	Présentiel	Collaborateur EC	370	Cliquez ici

Date	Intitulé formation	Durée Heure	Type	Public	Tarif €	Pour vous inscrire
29/02/24	Avec Excel, faites parler le FEC de la petite entreprise pour assurer l'accompagnement en gestion	3	Classe virtuelle	Expert-comptable	185	Cliquez ici

Mars 2024

Date	Intitulé formation	Durée Heure	Type	Public	Tarif €	Pour vous inscrire
18/03/24	Actualités sociales et de la paie	7h	Présentiel	Collaborateur EC	370	Cliquez ici
19/03/24	Atelier pratique : Préparer et défendre son client lors d'un contrôle URSSAF	7h	Présentiel	Collaborateur EC	370	Cliquez ici
21/03/24	Calcul des effectifs, gestion des effets de seuils et obligations afférentes	3h30min	Présentiel	Collaborateur EC	185	Cliquez ici

Juin 2024

Date	Intitulé formation	Durée Heure	Type	Public	Tarif €	Pour vous inscrire
13 & 14/06/24	Optimiser vos performances en animation (Perfectionnement)	14h	Présentiel	Expert-comptable	740	Cligez ici
17/06/24	Comment rendre votre cabinet plus attractif pour vos collaborateurs et candidats ?	7h	Présentiel	Expert-comptable	370	Cliquez ici
18/06/24	Comment définir et déployer vos missions de conseil, activités complémentaires et spécialités pour augmenter votre rentabilité ?	7h	Présentiel	Expert-comptable	370	Cliquez ici
24/06/24	Facture électronique : Les nouvelles offres de services du cabinet	7h	Présentiel	Expert-comptable	370	Cliquez ici
25/06/24	Facture électronique : La transformation des compétences des collaborateurs	7h	Présentiel	Expert-comptable	370	Cliquez ici

FORMEZ-VOUS A VOTRE RYTHME

Formations en e-learning

Du 01 juillet 2023 au 30 juin 2024

Intitulé formation	Durée Heure	Public	Tarif €	Durée accès	Pour vous inscrire
MEMORIALISTE					
Accès mémorialiste e-learning (CYCLES 1,2,3)	98h	Mémorialiste	40	12 mois	Cliquez ici
COMPTABILITE / REVISION					
Comptabilité - Prérequis	7h	Collaborateur EC	350	3 mois	Cliquez ici
Cycle Révision + : Réglementation comptable	3h	Collaborateur EC	150	3 mois	Cliquez ici
EXERCICE PROFESSIONNEL					
Responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit (e-learning)	13h	Expert- comptable	500	3 mois	Cliquez ici
Responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit - Panorama d'ensemble (e-learning)	4h	Expert- comptable	200	3 mois	Cliquez ici
Responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit - La responsabilité civile (e-learning)	4h30min	Expert- comptable	225	3 mois	Cliquez ici
Responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit - La responsabilité pénale (e-learning)	4h	Expert- comptable	200	3 mois	Cliquez ici
Responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit - La responsabilité disciplinaire (e-learning)	1h30min	Expert- comptable	75	3 mois	Cliquez ici
Experts-comptables : êtes-vous bien assurés ?	5h30min	Expert- comptable	275	3 mois	Cliquez ici
Bien conduire vos missions et les sécuriser sous l'éclairage de la déontologie et du référentiel normatif	6h	Expert- comptable	300	3 mois	Cliquez ici
La complicité : quand et comment commence-t-elle ?	3h	Expert- comptable	150	3 mois	Cliquez ici
Se familiariser avec la déontologie et les normes de la profession pour les appliquer au quotidien	3h30min	Expert- comptable	175	3 mois	Cliquez ici
Découverte de la profession comptable	6h	Collaborateur EC	300	3 mois	Cliquez ici
Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme pour collaborateurs et réviseurs (e-learning)	3h30min	Collaborateur EC	0	3 mois	Cliquez ici

Intitulé formation	Durée Heure	Public	Tarif €	Durée accès	Pour vous inscrire
FISCAL					
La holding : un outil d'optimisation à maîtriser	5h	Expert-comptable	250	3 mois	Cliquez ici
L'audit de la TVA intra communautaire	7h	Expert-comptable	350	3 mois	Cliquez ici
Régime fiscal et exonérations applicables aux plus-values professionnelles (e-learning)	3h	Expert-comptable	150	3 mois	Cliquez ici
Le régime fiscal et les exonérations applicables aux plus-values privées (e-learning)	2h30min	Collaborateur EC	125	3 mois	Cliquez ici
TVA et territorialité des prestations de services : règles et difficultés d'application (e-learning)	2h	Expert-comptable	100	3 mois	Cliquez ici
TVA sur opérations immobilières : règles et difficultés d'application (e-learning)	3h	Expert-comptable	150	3 mois	Cliquez ici
Micro-entreprises : les règles fiscales applicables ?	1h30min	Expert-comptable	75	3 mois	Cliquez ici
Appliquer les conventions fiscales internationales aux dividendes, intérêts et redevances (e-learning)	2h	Expert-comptable	100	3 mois	Cliquez ici
TVA et territorialité des livraisons de biens	2h30min	Expert-comptable	100	3 mois	Cliquez ici
Fiscalité des entreprises - Prérequis	4h	Collaborateur EC	200	3 mois	Cliquez ici
Fiscalité des particuliers - Prérequis	6h	Collaborateur EC	300	3 mois	Cliquez ici
JURIDIQUE					
Les fondamentaux en droit - Niveau 1 : connaissances de base (e-learning)	6h	Collaborateur EC	300	3 mois	Cliquez ici
Les fondamentaux en droit - Niveau 2 : droit des sociétés (e-learning)	7h	Collaborateur EC	350	3 mois	Cliquez ici
PATRIMOINE					
Le démembrement de propriété	3h	Expert-comptable	150	3 mois	Cliquez ici

Intitulé formation	Durée Heure	Public	Tarif €	Durée accès	Pour vous inscrire
SOCIAL					
Avantages en nature : identifier, calculer et sécuriser	3h	Commissaire aux comptes	150	3 mois	Cliquez ici
Calcul des disponibles PER : Maîtriser les fondamentaux	2h30min	Expert-comptable	125	3 mois	Cliquez ici
Cotisations TNS : maîtriser les calculs et les régularisations (e-learning)	5h	Collaborateur EC	250	3 mois	Cliquez ici
Épargne salariale : l'intéressement	3h	Expert-comptable	150	3 mois	Cliquez ici
Frais professionnels et frais d'entreprise	4h	Collaborateur EC	200	3 mois	Cliquez ici
Les stratégies de rémunération dans l'entreprise - le tableau de bord du social (e-learning)	5h	Collaborateur EC	250	3 mois	Cliquez ici
Outil et méthodologie de supervision et sécurisation du dossier paie (e-learning)	7h	Expert-comptable	350	3 mois	Cliquez ici
Passif social et IFC (e-learning)	2h	Expert-comptable	100	3 mois	Cliquez ici
Prévoyance collective : Conseillez efficacement vos clients (e-learning)	4h	Expert-comptable	200	3 mois	Cliquez ici
Professions libérales : maîtriser leur prévoyance	3h	Expert-comptable	150	3 mois	Cliquez ici
Professions libérales : maîtriser leur retraite	3h	Expert-comptable	150	3 mois	Cliquez ici
Ressortissants de la Sécurité Sociale des Indépendants : maîtriser sa prévoyance	3h	Expert-comptable	150	3 mois	Cliquez ici
Ressortissants de la Sécurité sociale des indépendants : maîtriser sa retraite (e-learning)	3h	Expert-comptable	150	3 mois	Cliquez ici
Retraite collective : article 39	2h	Expert-comptable	100	3 mois	Cliquez ici
Santé collective : Conseillez efficacement vos clients (e-learning)	4h	Collaborateur EC	200	3 mois	Cliquez ici
Social - Prérequis (e-learning)	7h	Collaborateur EC	350	3 mois	Cliquez ici

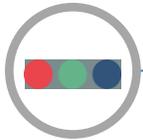
Intitulé formation	Durée Heure	Public	Tarif €	Durée accès	Pour vous inscrire
SOCIAL					
Supervision et sécurisation du secteur paie en cabinet (e-learning)	3h	Collaborateur EC	150	3 mois	Cliquez ici
Tout savoir sur le nouveau PER entreprise	3h	Expert- comptable	150	3 mois	Cliquez ici
Tout savoir sur le PER Individuel (loi Pacte)	3h	Expert- comptable	150	3 mois	Cliquez ici
SYSTEME D'INFORMATION/NUMERIQUE					
Le FEC : les règles enfin connues (e-learning)	2h30min	Expert- comptable	125	3 mois	Cliquez ici
Dématérialisation des documents : factures et bulletins de salaires (e-learning)	3h	Expert- comptable	150	3 mois	Cliquez ici
La facture électronique (e-learning)	2h	Expert- comptable	100	3 mois	Cliquez ici
Le bulletin de paie électronique (e-learning)	3h	Expert- comptable	150	3 mois	Cliquez ici
Les espaces d'échanges sécurisés (e-learning)	2h	Expert- comptable	100	3 mois	Cliquez ici



Déploiement vague 3

Présentation Jinius

Kit de communication



Présentation

Les apports de Jinius

Une solution unique pour simplifier les échanges avec nos clients

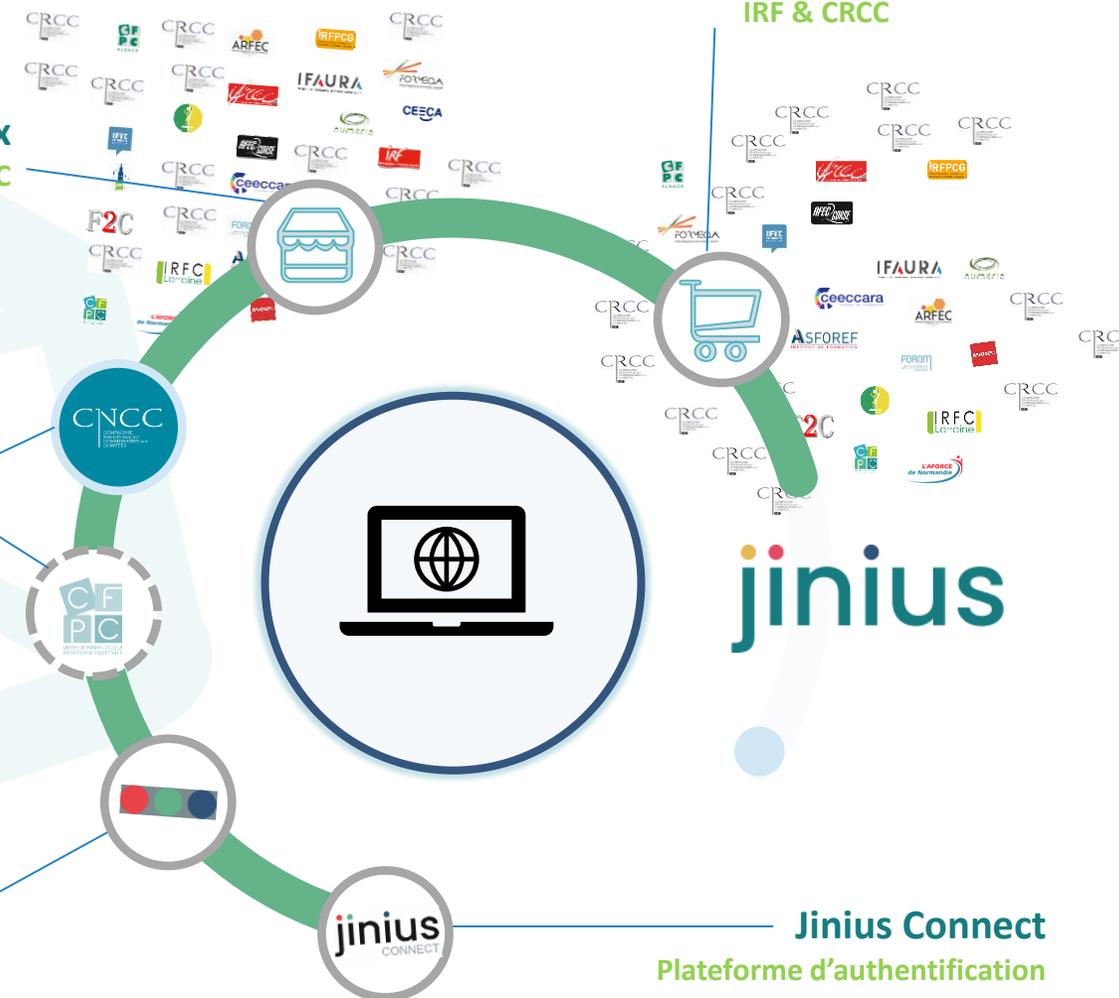
- *Un accès unifié aux catalogues de la profession du chiffre pour les cabinets à la fois Experts Comptables et Commissaires aux Comptes*
- *Une nouvelle présentation des Catalogues de formation facilitant la recherche multicritères des formations*
- *Tous les modes de formation et d'animation sont proposés INTER / INTRA, présentiel, classe virtuelle, e-learning ...*
- *Un processus simplifié d'inscription et de suivi des formations passées et à venir*
- *Un accès sécurisé et dédié par profil aux documents de formation et aux informations d'organisation des formations*

40 Catalogues régionaux
IRF & CRCC

2 Portails nationaux
CFPC & CNCC Formation

Espaces Jinius
Espaces Participant,
Entreprise & Formateur

40 Portails d'inscription
IRF & CRCC



Présentation Jinius propose

- *Une expérience client unifiée et simplifiée pour toutes les formations pendant tout le parcours professionnel des participants*
- *Des espaces dédiés pour chaque profil d'acteur (participant, entreprise ...) proposent d'accéder à toutes les informations sur :*
 - *L'organisation des formations passées ou à venir*
 - *Les évaluations et les documents de suivi pédagogique (tests de validation des acquis, questionnaires de satisfaction, attestations,...)*
 - *La gestion des inscriptions (commandes, factures et règlements)*
- *Un accès sécurisé*
 - *Via un compte utilisateur individuel et nominatif*
 - *L'attribution d'habilitations dans l'espaces entreprise*
- *Une solution développée en conformité avec le RGPD*



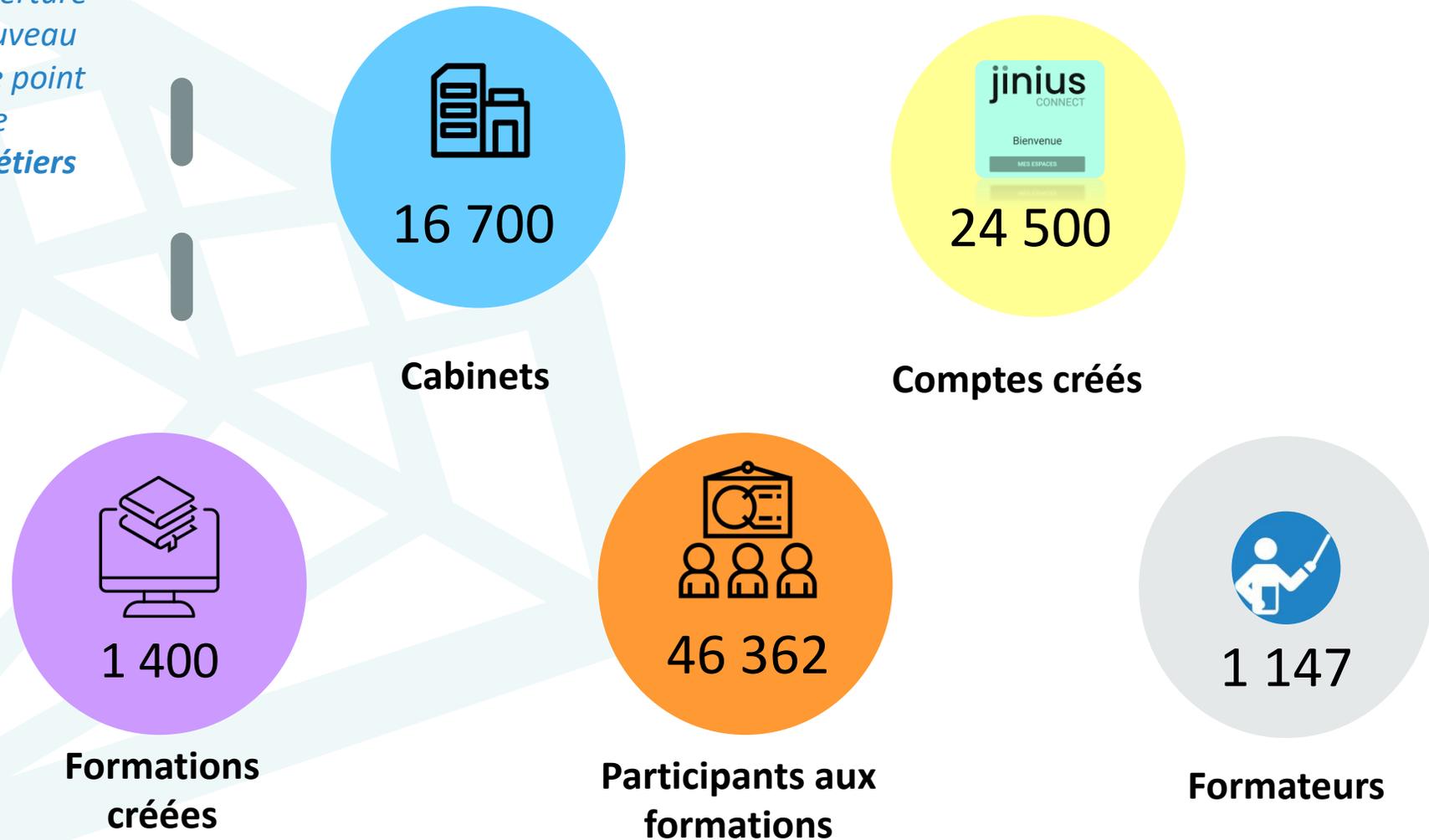


Le déploiement progressif d'une solution évolutive





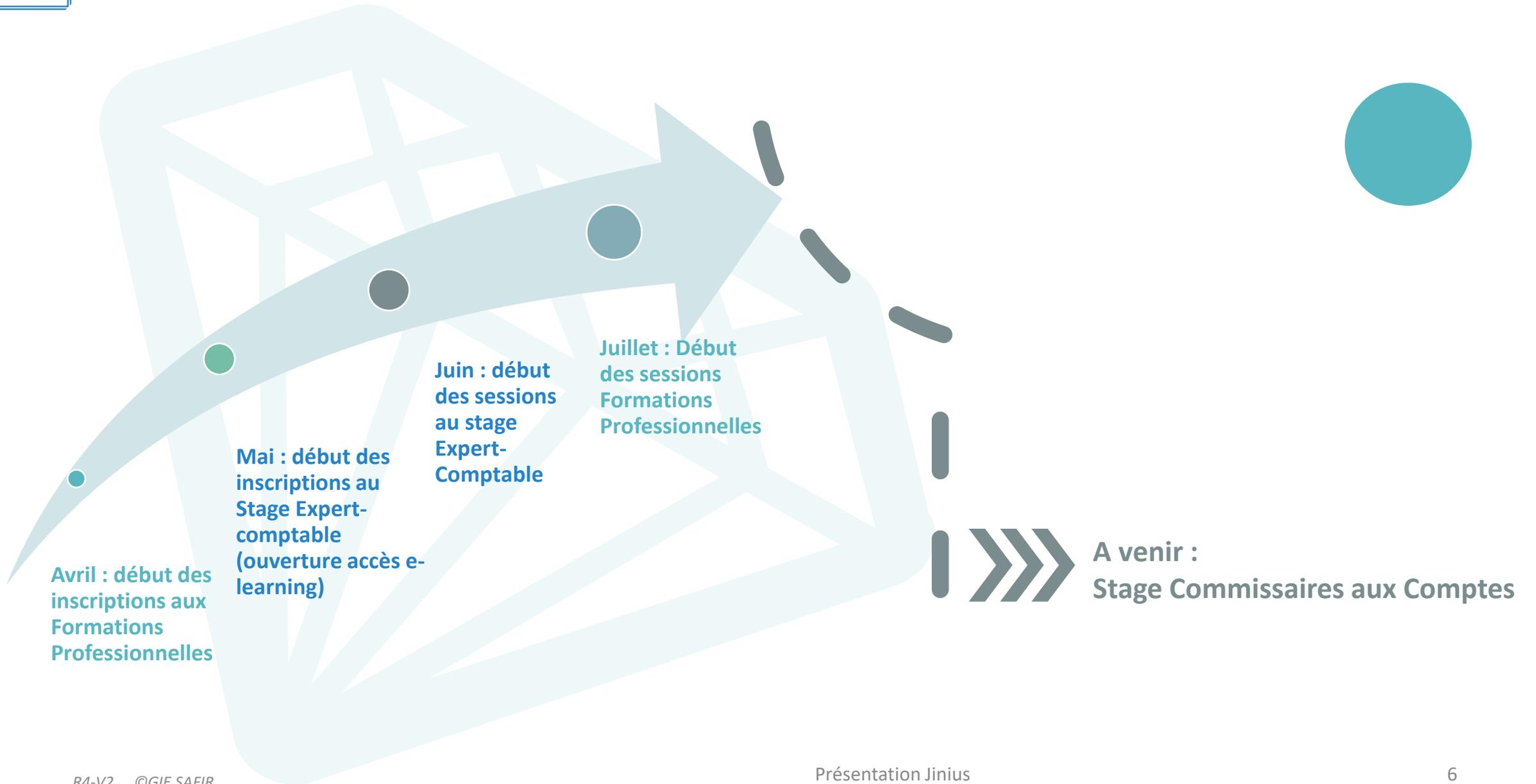
Déjà opérationnelle pour les commissaires aux comptes, l'ouverture aux experts-comptables à un nouveau portail de formation constitue le point d'orgue de la mise en place d'une solution unique pour tous les métiers

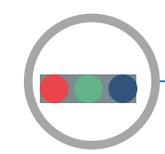




Déploiement

Quelques dates à retenir pour la vague 3 ...





Une démarche collaborative pour converger vers une solution unique

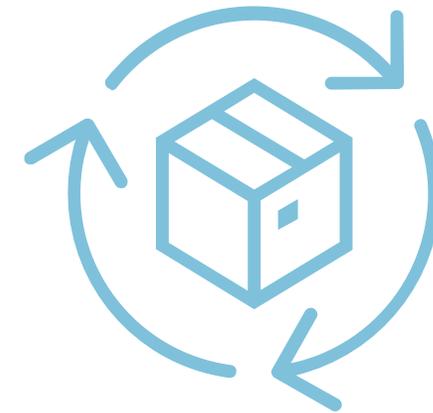
Un projet mené en commun
CFPC/ CNCC Formation



Des groupes de référents
régionaux



Une constellation de solutions
intégrées pour simplifier les usages



- *consultation sur smartphone,*
- *géolocalisation des adresses de site de formation,*
- *recherche "full text" des formations au catalogue,*
- *accès direct au LMS,*
- *habilitation des utilisateurs,*
- ...



Pour toute question sur **jinius**
jinius, contacter :

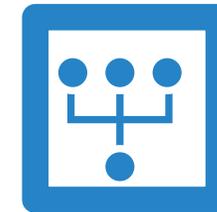
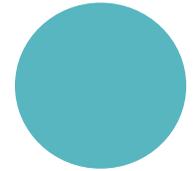
Assistance à l'utilisation de Jinius



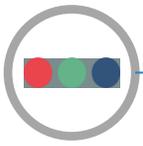
01 59 03 12 61



assistance@jinius.fr

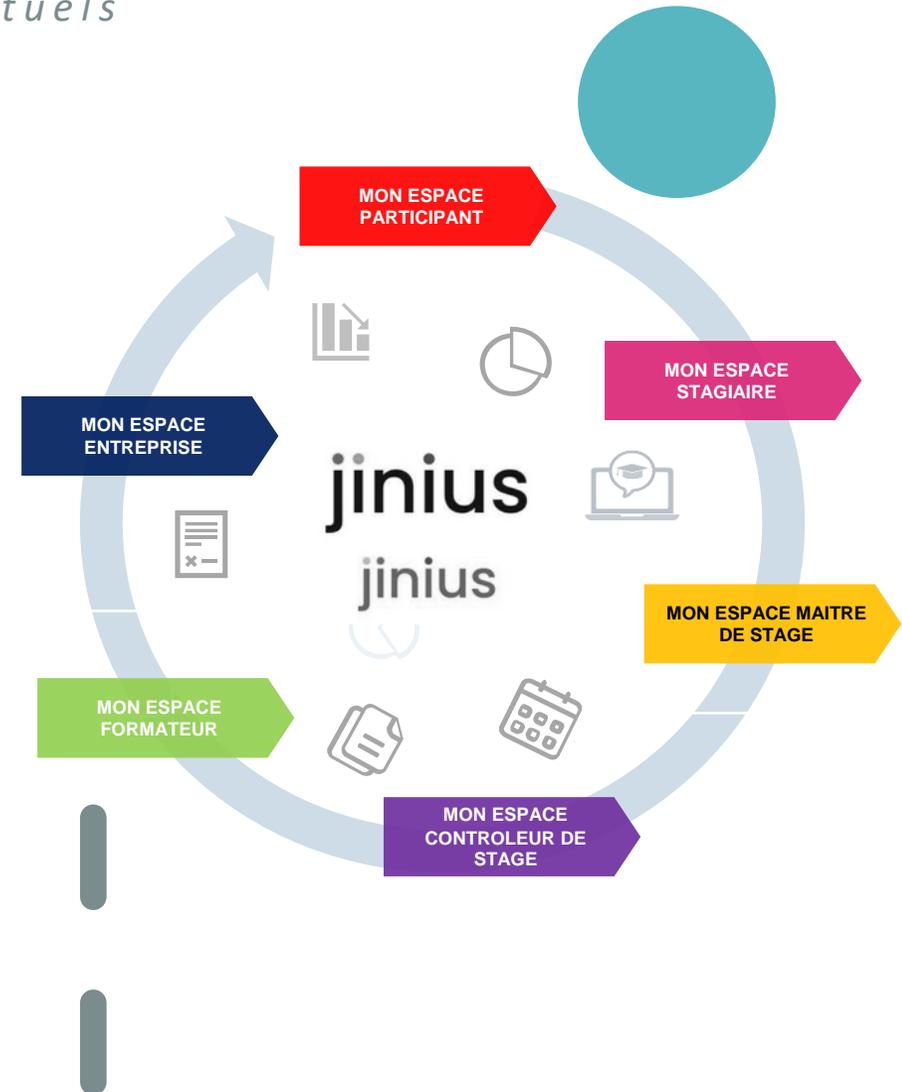


*Du lundi au vendredi de 9H à 18H hors jours fériés
(heure métropole)*



Quelque soit votre profil, **créer votre compte individuel Jinius via le catalogue de formation** de vos interlocuteurs habituels

- **Espace Entreprise** : un espace unique pour gérer les inscriptions de tous mes collaborateurs
- **Espace Participant** : un suivi centralisé de mes formations passées et à venir
- **Espace Formateur** : un suivi centralisé de mes animations passées et à venir
- **Espace Stagiaire EC** : le suivi du programme de chacun des cycles à un seul endroit
- **Espace Contrôleur de stage EC** : un suivi centralisé des stagiaires du contrôleur de stage
- **Espace Maître de stage EC** : un suivi centralisé des stagiaires du maître de stagiaires



1

A partir du catalogue en ligne, accéder à la création de compte en haut à droite : un 2^e onglet s'ouvre

Mon panier Se connecter

Q Recherche par mot(s) clé(s)

Saisir recherche par mot(s) clé(s)



Date de début

Sélectionnez une date

Date de fin

Sélectionnez une date

Ville(s)

Sélectionnez

Recherche Avancée 0

4

Pour une bonne identification lors de vos inscriptions, compléter les informations professionnelles obligatoires (*)

3

Vous recevrez un mail dans votre boîte mail. Cliquez sur le lien pour confirmer votre création de compte (vérifiez vos Spam!)

2

1^{ère} connexion : Bien choisir son adresse email Mail individuel et nominatif pour un accès dédié à vos informations et documents de formation)



ATTENTION : stagiaires, maitres de stage ou contrôleurs de stage, votre adresse de compte Jinius doit obligatoirement être celle communiquée à votre service de stage

INFORMATIONS PERSONNELLES

Êtes-vous Commissaire aux Comptes (CAC) ? *

Oui Non

Êtes-vous Expert comptables (EC) ? *

Oui Non Inscrit(e) à l'Ordre de : *

Bourgogne Franche-Comté

Êtes-vous membre ANECS & CJEC ? *

Oui Non

Situation (facultatif)

Salarié

Société / Employeur *

HOLLYWOOD

Intitulé du poste (facultatif)

Dirigeant

Niveau de diplôme (facultatif)

Niveau de diplôme

jinius CONNECT

Demande de création de compte

Informations de connexion

Une fois que vous aurez cliqué sur le bouton « Créer mon compte », vous recevrez à l'adresse de messagerie renseignée ci-dessous un email contenant les informations nécessaires à la finalisation de votre accès (création d'un mot de passe).

ATTENTION
LE COMPTE JINIUS EST STRICTEMENT NOMINATIF.
Pour des raisons d'accès aux convocations, supports de formation, attestations, etc. veuillez indiquer l'adresse email de l'utilisateur concerné par le compte.

Adresse email : *

Informations personnelles

Nom : *

Prénom : *

CRÉER MON COMPTE

Mon panier Se connecter

ME CONNECTER À JINIUS

CRÉER UN COMPTE jinius

Accéder à Mes Espaces

Consulter les CGV



A noter que le catalogue en ligne reste accessible dans votre navigateur dans le 1^{er} onglet que vous avez ouvert

Espaces Jinius Espace Entreprise

Un espace unique pour gérer toutes les inscriptions de mes collaborateurs par les personnes habilitées

Statut personne morale : j'ai une structure juridique et comptable (société, indépendants, association...)

Je dispose d'un portail unique d'inscription pour mes collaborateurs

J'utilise un même outil pour les formations CAC et EC

J'ai un espace dédié pour la gestion centralisée des formations des collaborateurs de ma structure

J'ai un accès aux documents administratifs (conventions, factures et règlements) pour suivre les inscriptions

Je gère les droits des utilisateurs de ma structure

Je peux déléguer des droits à d'autres structures

**MON ESPACE
ENTREPRISE**

MON ESPACE
PARTICIPANT

MON ESPACE
STAGIAIRE

MON ESPACE MAITRE
DE STAGE

MON ESPACE
FORMATEUR

MON ESPACE
CONTROLEUR DE
STAGE

jinius
jinius

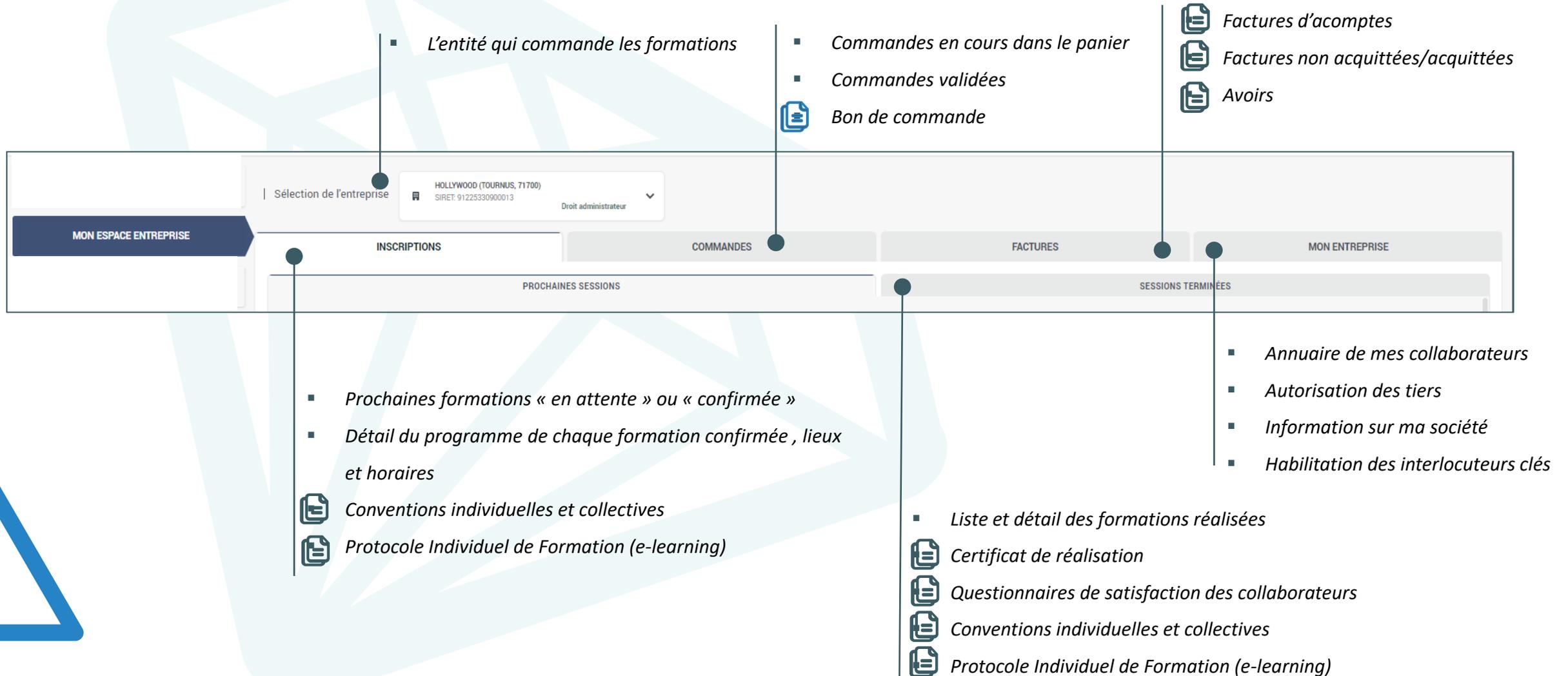


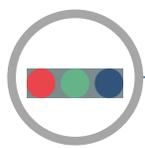
Lors de la 1^{ère} commande de formation pour votre cabinet, il sera demandé de vous déclarer en tant qu'administrateur pour enregistrer les paramètres de votre espace entreprises (droits des utilisateurs de votre structure, délégation,...)

Mon espace Entreprise

Points de repère

Un espace unique pour gérer toutes les inscriptions de mon cabinet par les personnes habilitées





Mon espace Entreprise

Le parcours d'inscription



Prérequis : Mon espace entreprise a déjà été paramétré par l'administrateur de mon cabinet

1



Sélectionner une formation

- Se connecter à Jinius avec votre compte nominatif
- Vérifier les modalités de la formation présentée au catalogue

2



Effectuer l'inscription en validant le panier

- Enregistrer les informations de commande
- Inscrire le ou les participants
- Valider la commande du panier

3

MON ESPACE
ENTREPRISE

Suivre et gérer les inscriptions et commande

- Suivre la confirmation des inscriptions par l'OF
- Suivre les commandes et factures



Dès la validation de la commande, l'espace participant est créé pour les collaborateurs inscrits

Création de

MON ESPACE
PARTICIPANT

MON ESPACE
ENTREPRISE

*L'inscription du ou des participants est terminée.
La commande correspondante est passée*

Les interlocuteurs Entreprise peuvent suivre et gérer les commandes

MON ESPACE
PARTICIPANT

Les participants inscrits peuvent suivre les informations des formations à venir



Extrait



Mon espace Entreprise

Le parcours d'inscription

1

Accéder au catalogue en ligne via le portail de formation de votre interlocuteur habituel

2

Consulter le catalogue :

- Recherche rapide par mots clés, dates ou ville
- Recherche « full text » et recherche avancée multicritères
- A gauche, sélection par critères

3

Sélectionner une formation en cliquant sur une date et lieux qui vous convient

🔍 Recherche par mot(s) clé(s)

📅 Date de début

📅 Date de fin

📍 Ville(s)

Recherche Avancée ⓘ

▼ Métier(s)

CAC

EC

▼ Famille(s) de produits

FORMATION PROFESSIONNELLE

▼ Type(s) de formation(s)

CLASSE VIRTUELLE

CONFERENCE

PARCOURS

PRÉSENTIEL

▼ Niveau de formation

EXPERTISE

▼ Thématique(s)

ACTUALITÉ

AUDIT ET CONTRÔLE INTERNE

COMPTES CONSOLIDÉS

DEONTOLOGIE/DOCTRINE/NORMES

FUSION ET ÉVALUATION

GESTION ET FINANCES

JURIDIQUE

MANAGEMENT/MARKETING/COMMUNICATION

PARCOURS

PRÉPARATION AUX EXAMENS

SECTEURS

SYSTEME D'INFORMATION ET NUMERIQUE

12 exercices pour muscler votre esprit critique

L'esprit critique est un des fondements de l'audit. En tant que tel, il doit s'exercer tout au long de la mission d'audit, tant vis-à-vis de l'entité audité que lors de l'élaboration annuelle de la démarche d'audit ou de la revue des travaux des collaborateurs. Pour un bon exercice de son esprit critique, le professionnel doit éviter les effets pervers de la pression, du manque de temps ou de la routine. L'esprit critique amène parfois à remettre en question une information, une procédure ou son absence, une démarche établie, ou à s'interroger sur la possibilité d'un biais introduit par la direction. Cela nécessite de disposer d'outils et d'entraîner notre cerveau à douter pour le rendre plus agile, plus rapide dans l'analyse des situations et l'identification d'éventuelles incohérences. De plus, savoir expliquer aux équipes ce qu'est l'esprit critique et comment l'exercer sans entrer dans un rapport de force, fait partie des attributions des responsables de mission.

CODE : 020DN0029.22
DUREE : 7H (1 JOUR)
TARIF INDICATIF : 420,00 € HT

Présentiel

Blockchain : évolution ou révolution du métier d'auditeur ?

Comment l'auditeur doit-il se comporter lorsqu'il doit auditer une société qui utilise la technologie Blockchain pour ses transactions financières ou comme outil métier ? Longtemps cantonnée aux startups en France, l'utilisation de blockchain se développe de plus en plus dans le monde et plusieurs projets français font la une des journaux. Elle renforce la sécurité et la traçabilité des transactions financières ainsi que des échanges de marchandises et présente de ce fait de nombreux avantages pour l'auditeur, grâce notamment à son inaltérabilité. L'année 2021 a été marquée par 2 phénomènes : l'essor de la finance décentralisée et l'explosion des « NFT ». Les entreprises traditionnelles ont notamment manifesté un fort intérêt pour ces derniers. Aussi, plusieurs compagnies américaines ont ainsi converti une partie de leurs réserves en bitcoin...

CODE : 025IN0031.22
DUREE : 7H (1 JOUR)
TARIF INDICATIF : 420,00 € HT

Présentiel

Certificat ACSI : Audit et conseil des systèmes d'informations

Gouvernance, Sécurité et Maîtrise des données

Les systèmes d'information (SI) et les données associées, jouent un rôle de plus en plus crucial dans les activités des entités publiques et privées. La tendance actuelle est à l'accélération de la transformation numérique et a accru les risques liés au SI et à la maîtrise de ses données. L'évolution des missions d'audit confirme cette tendance. En effet, les processus métier ont dû être modifiés en réponse à la pandémie covid et des secteurs d'activité auparavant stables connaissent désormais une certaine volatilité, les évaluations des risques doivent maintenant être plus étendues y compris en matière de cybersécurité. Dans ce contexte, l'audit et le conseil continuent de jouer un rôle indispensable d'intérêt général, gage de confiance de la bonne santé de l'économie. Pour autant les métiers de l'audit, du conseil, de l'expertise comptable connaissent aujourd'hui une mutation sans précédent sous l'effet des ruptures technologiques, de l'évolution réglementaire et des attentes des organisations...

Parcours

Certificat Information extra-financière : reporting, audit & notation

Développer vos compétences en conseil et audit HSE en explorant la chaîne de production de l'information extra-financière, de l'émetteur à l'utilisateur

En adoptant des mesures visant à améliorer leur impact environnemental et social, les entreprises privilégient un modèle économique responsable. Elles améliorent leur performance grâce à des réductions de dépenses énergétiques, à la mise en avant d'un avantage concurrentiel, une meilleure maîtrise des risques, une meilleure attractivité pour les clients et les salariés, une amélioration de la motivation et de l'implication des équipes, une amélioration de leur image.

CODE : 41GEF0011
DUREE : 63H (9 JOURS)
TARIF INDICATIF : 4 500,00 € HT

Parcours

COACHING Mémoire DEC: Rendez-vous d'Orientation

Le mémoire est une épreuve que nombre de mémorialistes appréhendent. Vous souhaitez vous lancer dans l'élaboration de votre mémoire ce rendez-vous se présente sous forme d'un entretien individuel avec un coordinateur pédagogique, examinateur au DEC qui vous permettra de faire le point sur l'avancement de votre projet avant de débuter un accompagnement personnel. Ce rendez-vous d'orientation est un prérequis à toute inscription à un coaching Mémoire/Notice et plan/ ou "aide à la rédaction du mémoire".

Classe virtuelle Présentiel

CODE : 41PRE0001.23
DUREE : 1H (0,14 JOUR)
TARIF INDICATIF : 100,00 € HT

PROCHAINE(S) SESSION(S) :
(Cliquez directement sur la date de votre choix)

CLASSE VIRTUELLE :

- LE 23 JANVIER 2023 (MATIN)

PARIS :

- LE 23 JANVIER 2023 (APRES-MIDI)
- LE 23 JANVIER 2023 (MATIN)
- LE 17 FEVRIER 2023 (APRES-MIDI)
- LE 17 FEVRIER 2023 (MATIN)



Vérifier que la formation correspond à vos attentes

4

Choisissez la date et le lieu puis cliquez sur **INSCRIPTION** pour des INTER

Compétences

TYPE DE FORMATION

Présentiel

MÉTIER

Expert comptable

FAMILLE DE PRODUITS

Formation professionnelle

PUBLIC CONCERNÉ

- Expert-comptable

NIVEAU DE FORMATION

Maîtrise

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Être à jour de l'actualité dans les domaines suivants : fiscal, social, juridique, droit comptable et pratiques professionnelles.
- Être capable de former ensuite les autres membres du cabinet sur l'actualité dans ces domaines, grâce au support fourni.

BÉNÉFICES PARTICIPANTS

La particularité de ce séminaire est de former chaque trimestre, sur l'actualité, les experts-comptables, commissaires aux comptes et les collaborateurs référents du cabinet.

Il permet d'identifier toutes les nouveautés et d'analyser leurs impacts sur les missions du cabinet, notamment en fonction du calendrier de chaque domaine.

Chaque participant reçoit un support de formation lui permettant d'organiser ensuite des sessions en interne.

Pack Actualités - 4ème trimestre (fiscal, social, juridique, comptable et pratiques professionnelles)

THÉMATIQUES

Actualité

QUESTIONS TRAITÉES

Il est établi en fonction de l'actualité de chaque trimestre dans les domaines suivants :

DROIT FISCAL (1,5 heure) :

- actualité législative et réglementaire (lois, décrets, arrêtés)
- actualité doctrinale (instructions administratives, rescrits, réponses ministérielles)
- actualité jurisprudentielle
- des thématiques sur un sujet ayant trait à l'actualité trimestrielle sont abordées en fin de partie fiscale

DROIT SOCIAL (1,5 heure) :

- actualité législative et réglementaire (lois, décrets, arrêtés)
- actualité doctrinale (circulaires ACOSS, etc.)
- actualité jurisprudentielle
- des thématiques sur un sujet ayant trait à l'actualité trimestrielle sont abordées en fin de partie

JURIDIQUE (1,5 heure)

COMPTABILITÉ (1,5 heure)

- actualité législative et réglementaire (ANC notamment)
- actualité doctrinale (réponses CNCC et avis CNOEC)

Pratiques professionnelles et vie de la profession (1 heure)

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, visio-conférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Approche pédagogique :

Exposé.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants

CFPC

Référence : 01ACT0006.23



Modalités

PRÉSENTIEL

Ville

Paris

Dates

Le 10 mai 2023

INSCRIPTION



Voir le calendrier

Durée : 7h (1 jour)

Tarif indicatif : 422,50 € HT

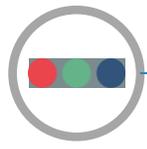


Conditions d'accessibilité

Organisez cette formation dans vos locaux

4B

Vous pouvez contacter votre organisme de formation pour organiser des INTRA



Un espace individuel pour gérer de façon centralisée mes formations passées ou à venir

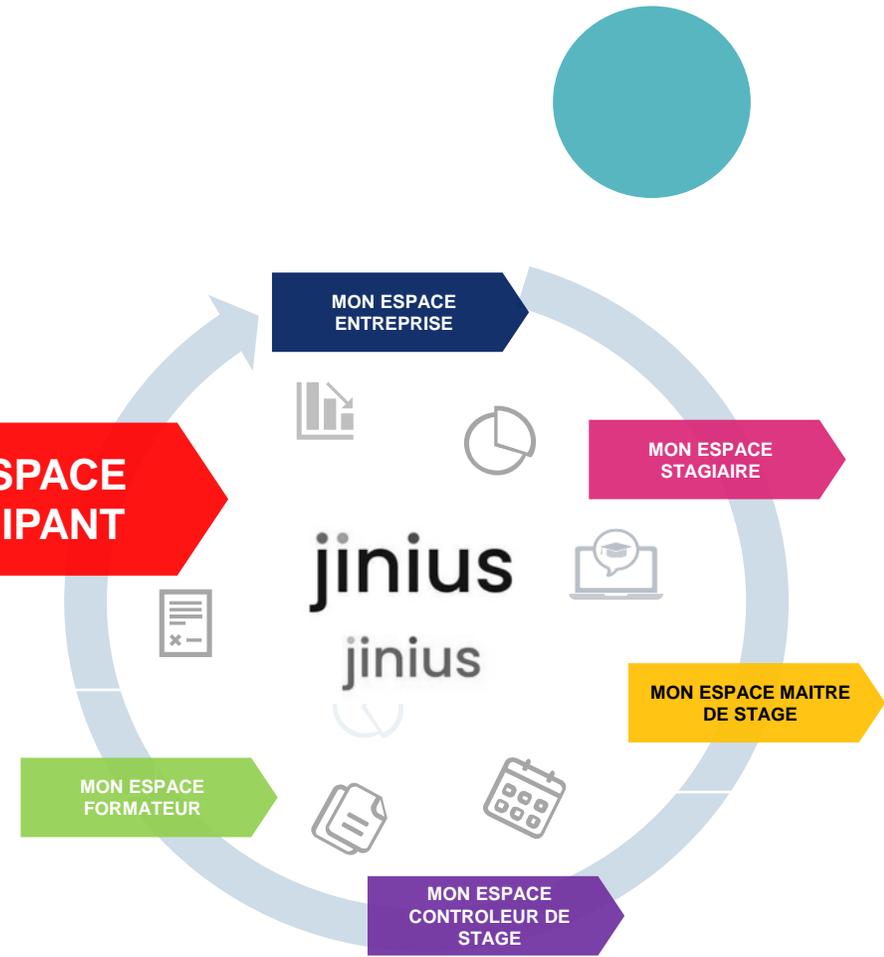
MON ESPACE PARTICIPANT

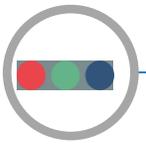
Statut : collaborateur d'un cabinet ou Participant à titre privé (particulier)

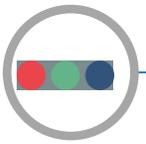
- Je consulte les convocations aux formations auxquelles je suis inscrit et aux attestations
- J'accède aux supports de formation
- J'ai accès directement aux e-learning, aux conférences en ligne,
- Je complète mes documents (tests de positionnement, test de validation des acquis, questionnaires de satisfaction...)
- J'ai une vision centralisée de mes formations suivies dans le temps auprès d'un ou plusieurs organismes

 **MON ESPACE PARTICIPANT est ouvert dans Jinius dès lors que mon cabinet m'a inscrit une première fois**

MON ESPACE PARTICIPANT







Selon les modalités de formation, le détail de la session vous permet d'accéder aux informations et documents suivants

[Afficher les détails de la session](#)

1

Le programme de la formation

- dates et horaires
- séances et séquençement

2

Lieux

- Site de formation avec l'adresse géolocalisée pour les présentiels

ou

- Liens de connexion pour les distanciels (e-learning, classe virtuelle,...)

3

Dans la rubrique « Ressources » à gauche, vous trouverez

- Votre convocation
- Selon le cas, votre résultat au test de positionnement

DÉTAILS DE LA SESSION *Cas des Présentiels*

FORMATION SAFIR 2 Présentiel
 Réf : 20230117
 3h00 (0.85)
 Dijon
 11/04/2023 (après-midi), 12/04/2023 (matin)

RESSOURCES
 Ma convocation

CHIFFRES CLÉS
 Note test de positionnement
 1/2

Programme

Date	Horaires	Thème	Organisme
11/04/2023	9h00 - 12h00	(3h00) PRODUITS ET CATALOGUE	DIRECTION DÉPARTEMENTALE FINANCES PUBLIQUES PUY DE DOME
12/04/2023	9h00 - 12h00	(3h00) ORGANISER LES SESSIONS	DIRECTION DÉPARTEMENTALE FINANCES PUBLIQUES PUY DE DOME

DÉTAILS DE LA SESSION *Cas des classes virtuelles*

FORMATION SAFIR 3 Classe virtuelle
 Réf : 20230119
 3h00 (0.43)
 En ligne
 12/04/2023

Programme

Date	Horaires	Thème
12/04/2023	9h00 - 12h00	(3h00) FOCUS V4

[ACCÉDER À LA SESSION](#)

DÉTAILS DE LA SESSION *Cas des e-learning*

Avantages en nature : identifier, calculer et sécuriser (e-learning)
 Réf : 20.01SOC0018.23
 Accessible pendant 90 jours (du 24/03/2023 au 22/06/2023)
 3h00 (0.43)
[Poser une question sur le module e-learning](#)

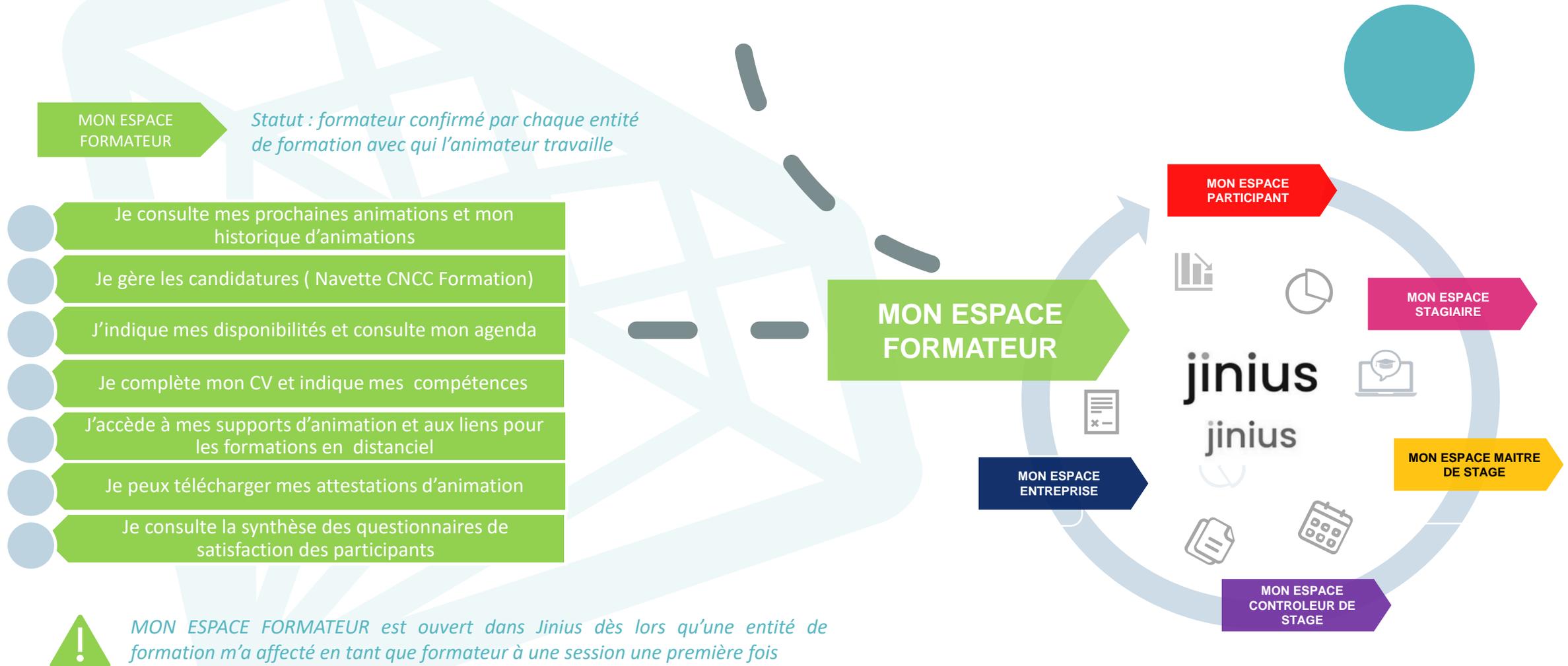
Module e-learning (Non commencé)

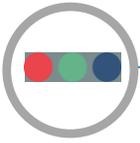
- [ACCÉDER À LA FORMATION](#)
- UA1 - Définition, principes et caractéristiques des avantages en nature
Non commencé
- UA2 - analyse détaillée de chaque dispositif
Non commencé

Espaces Jinius

Espace Formateur

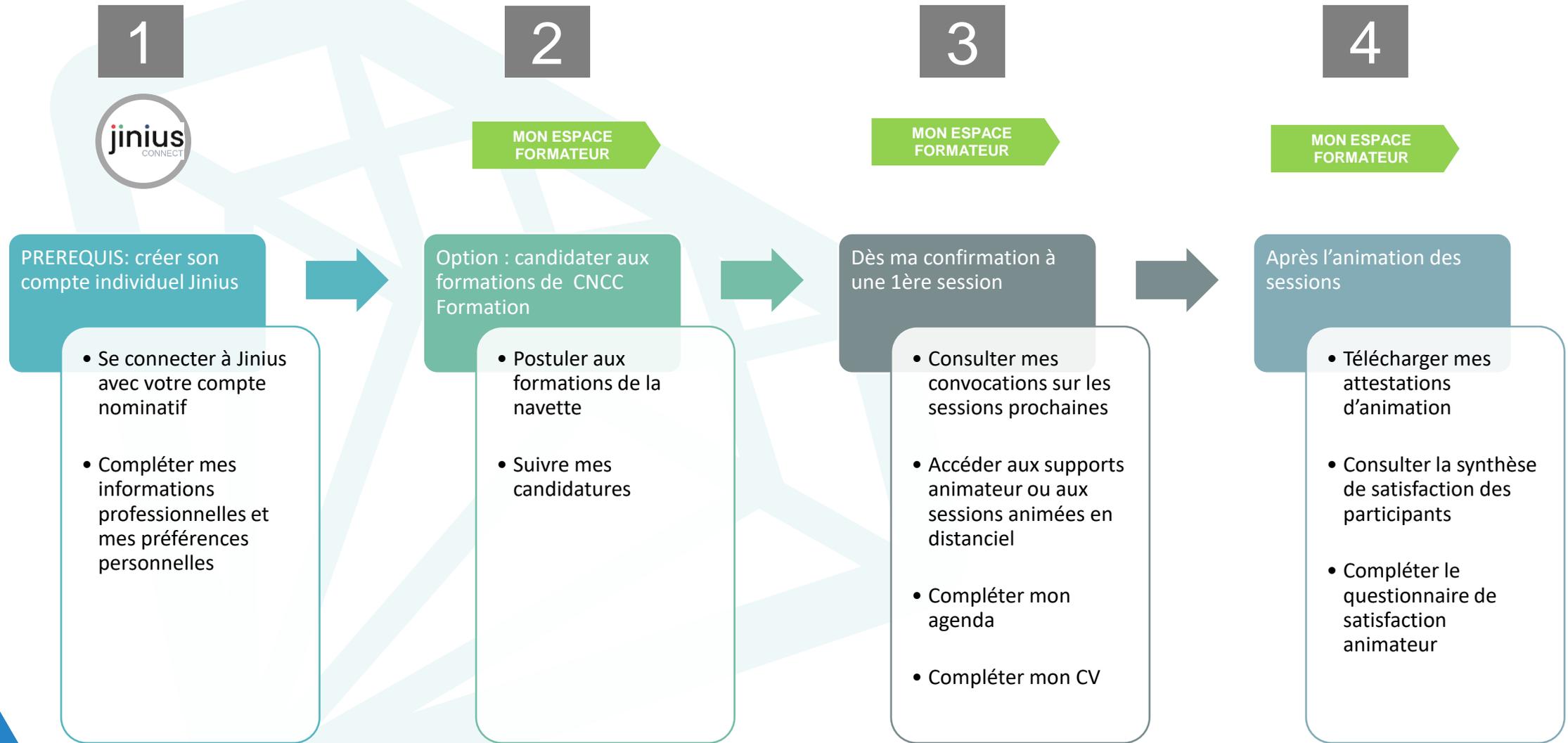
Un espace individuel pour gérer de façon centralisée mes formations passées ou à venir

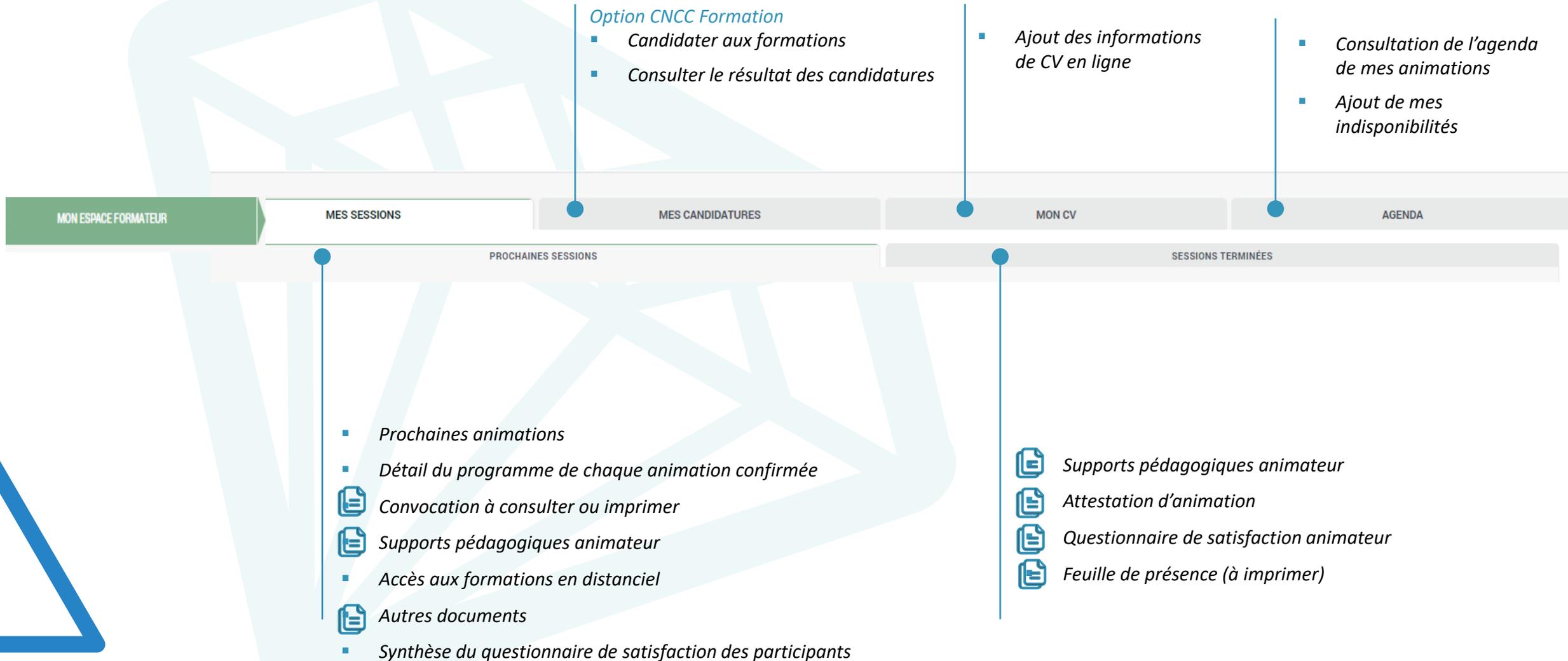
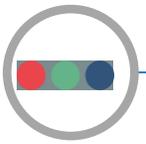


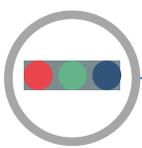


Mon espace Formateur

Le parcours de confirmation







Selon les modalités de formation, le détail de la session vous permet d'accéder aux informations et documents suivants

[Afficher les détails de la session](#)

1

Le programme de la formation

- dates et horaires
- séances et séquençement

Lieux / accès

- Site de formation avec l'adresse géolocalisée pour les présentiels
- Liens de connexion pour les distanciels (e-learning, classe virtuelle ...)

2

Dans la rubrique « Ressources » à gauche, vous trouverez

- Votre convocation
- Vos supports d'animation
- Des documents complémentaires liés à l'organisation de la session

3

Dans la rubrique Participants

- Selon le cas, le résultat des participants au test de positionnement (note prérequis)
- La synthèse des questionnaires de satisfaction des participants

RETOUR AUX SESSIONS

DÉTAILS DE LA SESSION

FORMATION SAFIR 2 Priorité
 Réf : 20230117
 0h00 (0.66)

Dijon
 11/04/2023 (après-midi), 12/04/2023 (matin)

DIRECTION DEPARTEMENTALE FINANCES PUBLIQUES PUY DE DOME
 2 RUE GILBERT MOREL
 63000 CLERMONT-FERRAND

Programme

11/04/2023

9h00	(3h00) PRODUITS ET CATALOGUE	DIRECTION DEPARTEMENTALE FINANCES PUBLIQUES PUY DE DOME
12h00	Formateur : Sophie FONFEC	

12/04/2023

9h00	(3h00) ORGANISER LES SESSIONS	DIRECTION DEPARTEMENTALE FINANCES PUBLIQUES PUY DE DOME
12h00	Formateur : Sophie FONFEC	

Ressources

Ma convocation

Supports

Télécharger	Titre	Type	V	Mis à jour le	Disponible jusqu'au
Quizz	Guide formation	Diaporama_Formateur	1	07/04/2023	08/09/2024

Participants

Moyenne prérequis
1/2

Synthèse des appréciations des participants sur la session

Nom	Prénom	Poste	Note prérequis
FONFEC	Sophie	Dirigeant	1/2
BON	Jean	N/A	Aucune notation
DOEUF	John	N/A	Aucune notation

 A noter qu'en fonction des types de formation et des règles définies par l'entité de formation, les supports pédagogiques peuvent être mis à disposition AVANT, PENDANT ou APRES la formation pour une période donnée

DÉTAILS DE LA SESSION Casse virtuelle

FORMATION SAFIR 3
 Réf : 20230121
 3h00 (0.43)

En ligne
 13/04/2023 (après-midi)

Programme

13/04/2023

9h00	(3h00) FOCUS V4	Formateur : Sophie FONFEC
12h00		

[ACCÉDER À LA SESSION](#)

Ressources

Supports

Télécharger	Titre	Type	V	Mis à jour le	Disponible jusqu'au
Quizz	Disporama-Formateur	Diaporama_Formateur	V2	07/04/2023	09/09/2024

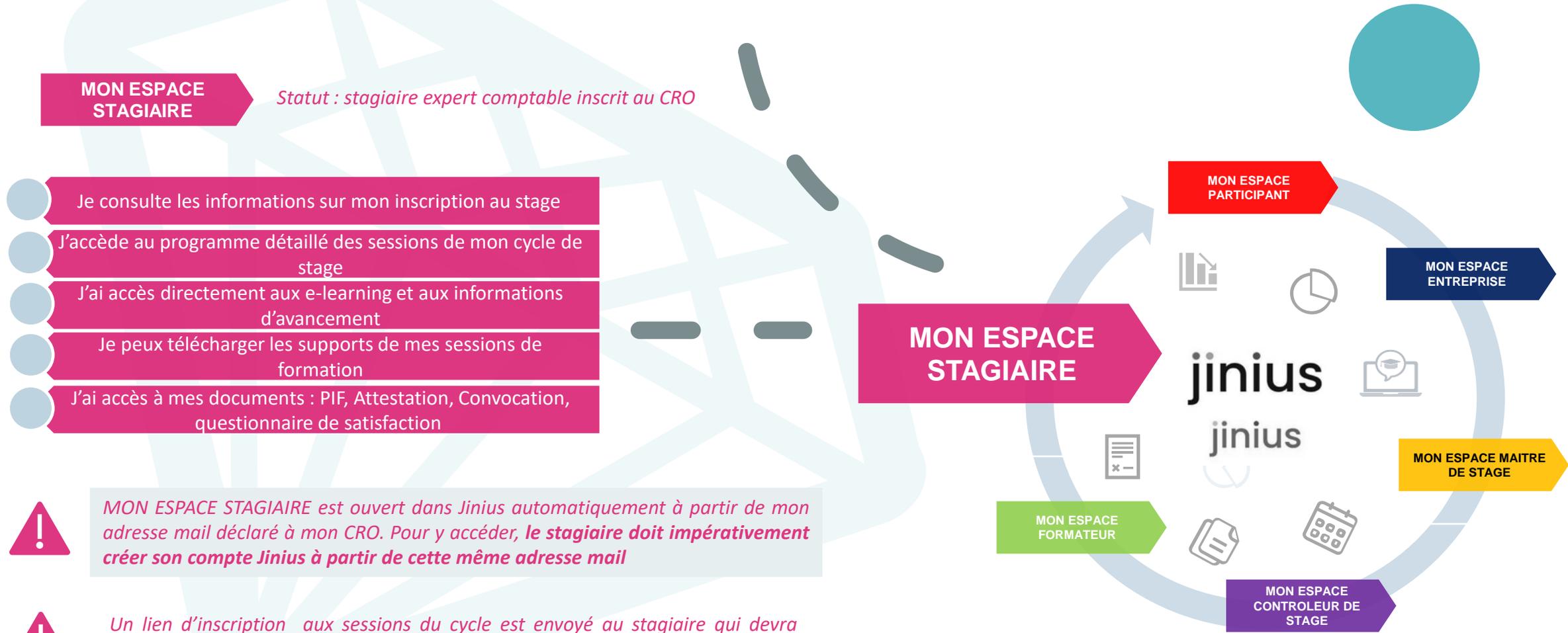
Autres ressources

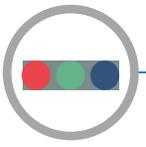
Télécharger	Titre	Mis à jour le
Quizz	Illustration	07/04/2023

Espaces Jinius

Espace Stagiaire Expert-Comptable

Le suivi centralisé du programme de chacun des cycles de mon stage



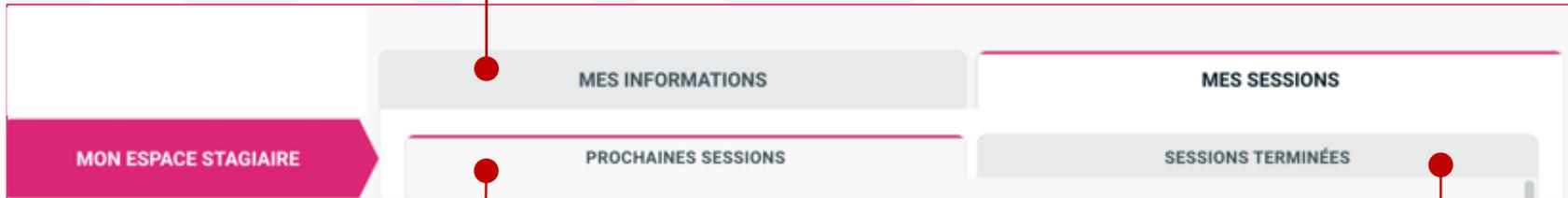


- *Mes informations d'inscription*



Accès au PIF

- *Accès au e-learning*



- *Prochaines formations de mon cycle de stage*
- *Détail du programme de chaque session du cycle*
-  *Convocation à consulter ou à imprimer*
-  *Supports pédagogiques*
- *Accès aux formations en e-learning/ Avancement*



Supports pédagogiques



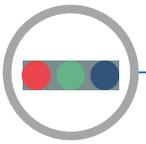
Attestation



Questionnaire de satisfaction



Test de validation des acquis



MES INFORMATIONS permet au stagiaire inscrit de visualiser les informations en lien avec son stage et d'accéder à la plateforme e-learning ...

- 1 Informations liées au stage
- 2 Télécharger le modèle de PIF/ Téléverser le PIF signé
- 3 Accéder à l'e-learning



A noter que l'accès e-learning est ouvert au stagiaire dès qu'il aura téléversé son PIF



*Il n'y a pas de reprise de l'historique du suivi des modules réalisés en e-learning de l'ancienne plateforme.
Vous pourrez seulement accéder dans Jinius à vos modules passés à titre consultatif*

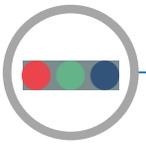
The screenshot shows the 'jinius' user interface. At the top, there's a navigation bar with 'MES INFORMATIONS' (highlighted) and 'MES SESSIONS'. Below this, the user's name 'PHIL DEMBELÉ' is displayed. The main content area lists personal and professional details:

- Numéro SUPRA: 300000123456
- Statut: EN EXERCICE
- Cycle: CYCLE 1ÈRE ANNÉE (STAGE 3 ANS)
- Maître de stage: GAËTAN BOCUSE
- Contrôleur de stage: JEANNE AVANT
- Cabinet: MON EXPERT.COMPTABLE

On the right side, there are three action buttons:

- Télécharger le modèle du PIF (with a download icon)
- Téléverser mon PIF signé (with a checkmark and an upload icon, and a note: '(signé par le participant, seuls les documents de type PDF sont acceptés)')
- Consulter mon PIF actuel (with a download icon)

At the bottom right, there is a large green button labeled 'Accéder au module e-learning' with an external link icon.



Vous pouvez consulter les prochaines Sessions du stage auxquelles vous êtes inscrit

1

Connaître le statut de l'inscription (Confirmée/annulée/ En attente)

2

Selon les modalités de formation, le détail de la session vous permet d'accéder aux informations et documents suivants :

[Afficher les détails de la session](#)

- Le programme détaillé (dates, horaires, séances)
- L'adresse du site pour les présentiels
- L'accès au e-learning

3

Dans la rubrique « Ressources » à gauche, vous trouverez

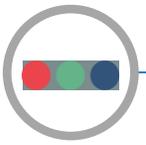
- Votre convocation
- L'accès aux supports de formation



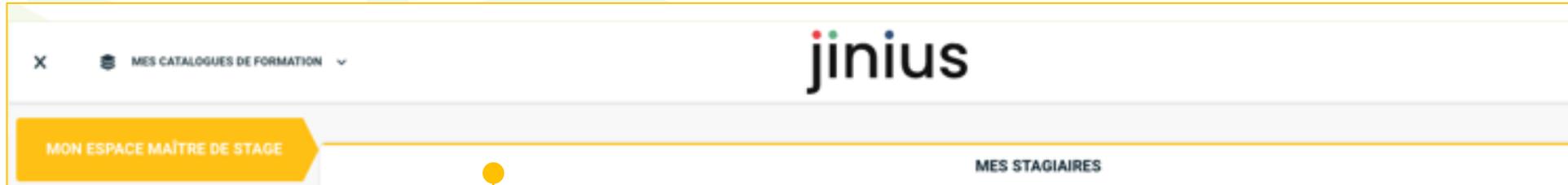
A noter qu'en fonction des règles définies par l'entité de formation, les supports pédagogiques des présentiels peuvent être mis à disposition AVANT, PENDANT ou APRES la formation pour une période donnée

The screenshot shows the 'MES SESSIONS' section of the user interface. It is divided into 'PROCHAINES SESSIONS' and 'SESSIONS TERMINÉES'. Under 'PROCHAINES SESSIONS', there are 4 results. The first result is 'DECCAC Communication (Stage)', which is 'Présentiel' and has a status of 'Inscription confirmée'. A search bar with the text 'Rechercher pour filtrer' is visible. A button 'Afficher les détails de la session' is highlighted with a box. Below the session details, there are fields for 'Réf: 09230002', 'Réf commande: C09022300001', 'Date: 21/02/2023', 'Lieu: Paris', and 'Organisateur: CEECCARA'. A button 'Voir la fiche pédagogique' is also present.

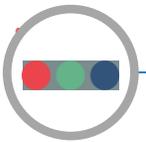
The second screenshot shows the 'DÉTAILS DE LA SESSION' page for 'DECCAC Découverte de la profession comptable - Thème commun aux stages d'expertise comptable et de...'. It is 'Présentiel' and has a status of 'Inscription confirmée'. A button 'Afficher les détails de la session' is highlighted. Below the session details, there are fields for 'Réf: 09230001', '7h00 (1)', 'Paris', and '08/02/2023'. A button 'Contacter l'organisateur' is visible. On the right, under 'Ressources', there are buttons for 'Ma convocation' and 'Mon attestation de formation'. Below the 'Séances' section, there is a progress bar for 'DECCAC C1M1 - DÉCOUVERTE DE...' with 'Avancement: 0%' and a button 'ACCÉDER À LA FORMATION'.



Un suivi centralisé des stagiaires du maître de stage



- *Liste des stagiaires suivis par le Maître de stage*
- *Avancement des modules de e-learning*
- *Détail du suivi de chaque session du cycle de stage par stagiaire*



L'espace **MAITRE DE STAGE** permet de :

1

Visualiser la liste des stagiaires dont le maitre de stage assure le suivi

2

Consulter le détail des sessions suivies par chaque stagiaire

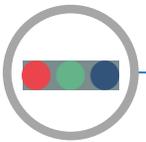
- Pour le e-learning un pourcentage d'avancement réalisé et requis
- L'état de la présence
- Tests de validation des acquis

Ce suivi existe en format liste ou tableau

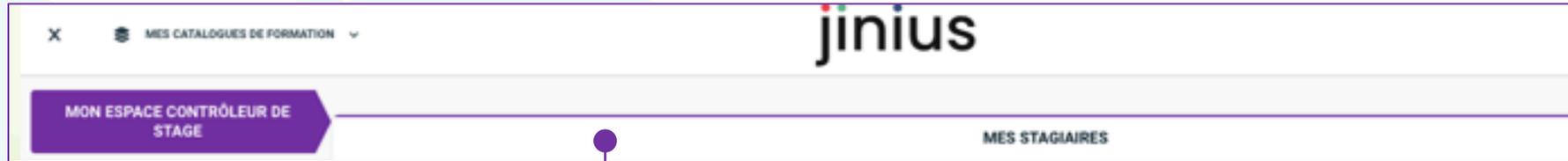


Pas de reprise d'historique du suivi des modules réalisés en e-learning de l'ancienne plateforme sur la nouvelle plateforme

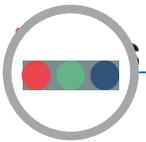
The screenshot shows the 'MON ESPACE MAÎTRE DE STAGE' interface. At the top, there's a navigation bar with 'MES CATALOGUES DE FORMATION' and the user 'GAËTAN BOUCSE'. Below, a yellow button labeled 'MON ESPACE MAÎTRE DE STAGE' leads to a section titled 'MES STAGIAIRES'. This section contains a table with columns: Nom, Prénom, E-mail, Année de stage, Statut, Contrôleur de stage, Accès e-learning, and suivi. Three students are listed: JACQUIER FLORENTIN, DEMBÉLÉ PHIL, and CHARDIN CÉCILIA. Each row has a 'Détails' button. A modal window is open for 'PHIL DEMBÉLÉ (phil.dembele@monexpert.comptable)', showing a table of sessions with columns: Organisateur, Date(s), Lieu, Statut, Convocation, Avancement min. requis, Avancement, Présence, and test de validation des acquis réalisés. The session table shows dates from 16/04/2023 to 28/04/2023 in Paris, with various statuses and progress percentages.



Un suivi centralisé des stagiaires du contrôleur de stage



- *Liste des stagiaires*
- *Détail du programme de chaque session du cycle*
- *Accès aux formations e-learning*
- *Suivi de l'avancement des e-learning*



L'espace **CONTROLEUR DE STAGE** permet de :

1 Visualiser la liste de tous les stagiaires de son périmètre
Et accéder aux e-learning

2 D'accéder aux e-learning de toutes les années de ses stagiaires



Nouvelle Plateforme e-learning accessible dès la création du compte Jinius sur tous les cours de leur année et des années antérieures



Pas de reprise d'historique du suivi des modules réalisés en e-learning de l'ancienne plateforme sur la nouvelle plateforme

3 Visualiser le détail des sessions suivies par chaque stagiaire

- les informations du présentiel
- Les informations des e-learning et le pourcentage d'avancement

MON ESPACE CONTRÔLEUR DE STAGE

MES STAGIAIRES

Accéder au module e-learning

Annuler filtre(s)

Nom	Prénom	E-mail	Année de stage	Groupe	Statut	Maître de stage	Accès e-learning	suivi
BOURSEILLER	YOANN	yoann.bourseille...	Cycle 2ème ann...	16011 / M BRUA...	En exercice	N/A	✓	Détails
COUSTAUD	CHLOE	chloe.coustaud...	Cycle 2ème ann...	17019 / M BRUA...	En exercice	N/A	✓	Détails
GÉNIN	RENAUD	renaud.genin@g...	Cycle 2ème ann...	17019 / M BRUA...	En exercice	N/A	✓	Détails
GRANDIS	RAPHAEL	raphael.grandis...	Cycle 2ème ann...	18018-KM / BRU...	En exercice	N/A	✓	Détails
VIGOUROUX	ALICE	alice.vigouroux...	Cycle 2ème ann...	18018-KM / BRU...	En exercice	N/A	✓	Détails
DEMBÉLÉ	PHIL	phil.dembele@e...	Cycle 2ème ann...	18018-J/AVANT	En exercice	N/A	✓	Détails

PHIL DEMBÉLÉ (phil.dembele@monexpert.comptable)

Suivi du cycle (Cycle 2ème année (Stage 3 ans))

FORMATION PRESENTIEL N°1 (Présentiel)

- Date : 30/06/2023
- Lieu : Paris
- Organisateur : IRF Orga
- Présence : Non saisie
- Convocation envoyée : non

FORMATION PRESENTIEL N°2 (Présentiel)

- Date : 03/06/2023
- Lieu : Paris
- Organisateur : IRF Orga
- Présence : Non saisie
- Convocation envoyée : non



Merci

1) Désignation

L'IFRECOM (Institut de Formation Régional des Experts-Comptables de la Martinique) est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans les métiers de l'expertise-comptable et du commissariat aux comptes. Son siège est situé au Centre d'Affaires Dillon Valmenière, Route de la Pointe des Sables, Bât A, 1er étage - 97200 FORT-DE-FRANCE et est Enregistré auprès de la préfecture sous le n°97.97.000972.97 – N°SIRET : 422 641 167 00024– APE : 8559A. L'IFRECOM dispense des formations interentreprises, intra-entreprise et à distance, en Martinique et en Guyane Française.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **Client** : Toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de l'IFRECOM
- **Stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation.
- **Formation interentreprises** : les formations inscrites au catalogue de l'IFRECOM et qui regroupent des stagiaires issues de différentes structures.
- **Formation intra-entreprises** : les formations conçues sur mesure et/ou dispensées par l'IFRECOM pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.
- **Formation e-learning** : les formations inscrites au catalogue de l'IFRECOM et que le stagiaire suit à distance (dans son entreprise ou chez lui).
- **CGV** : les conditions générales de Vente, détaillées ci-dessous.
- **OPCO** : les organismes paritaires collecteurs agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

2) Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par l'IFRECOM pour le compte d'un **Client**. Le fait de s'inscrire ou de passer commande ou de participer à un séminaire implique l'adhésion entière et sans réserve du **Client et du Stagiaire** aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du **Client**, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du **Client**.

3) Conditions d'inscription

La convention ou contrat de formation professionnelle de l'IFRECOM vaut bulletin d'inscription aux formations dispensées par l'IFRECOM. Le **Client** devra veiller à remplir l'intégralité de la convention ou contrat de formation professionnelle et s'assurer de la conformité des informations renseignées. Le **Client** s'assurera, lors de la signature de la convention ou contrat de formation professionnelle l'engageant, d'avoir pris connaissance des présentes **CGV**. La demande d'inscription du Client sera prise en compte par l'IFRECOM seulement si les informations suivantes sont renseignées :

- Le nom et prénom ou Raison sociale du client (Personne physique ou morale)
- Le nom et prénom du participant
- Intitulé de la formation
- Les dates de début et de fin de la formation. Pour les formations en e-Learning, la date à laquelle le stagiaire souhaite débiter sa formation à distance.
- Le client doit attester d'avoir pris connaissances des présentes conditions générales de vente
- La signature et le tampon du client (pour les personnes morales).

La convention ou contrat de formation est à téléverser sur dans l'espace entreprise de la plateforme JINIUS ou transmettre au maximum **20 jours avant le début de la formation**, à **IFRECOM Centre d'Affaires Dillon Valmenière, Route de la Pointe des Sables, Bât A, 1er étage - 97200 FORT-DE-FRANCE** ou par e-mail à contact@ifrecom.fr.

L'IFRECOM se réserve le droit de majorer de 30% le prix de la formation en cas de demande d'inscription par le **Client**, **survenu 48h avant le début de la formation**. Le **Client** s'assurera qu'il remplira une convention de formation professionnelle valant bulletin d'inscription par séminaire.

4) Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Toutes les prestations doivent être payées en totalité avant le début de la formation. Le tarif affiché de nos formations est indiqué en Euros (exonéré de TVA) sur nos différents supports de communication. Pour toute inscription en présentiel, l'accès documentaire, les ouvrages remis (le cas échéant) et le(s) déjeuner(s) font partie intégrante de notre prestation et ne peuvent être vendus séparément. Le règlement du coût de la formation est à effectuer avant de début de la formation et au plus tard 3 jours avant le début de la formation, au comptant à l'ordre de l'IFRECOM. En cas de parcours long ou de formation en intra-entreprises, des acomptes ou des facturations intermédiaires peuvent être engagés. Dans ce cas le **Client** devra nous contacter.

Pour les formations e-learning, le règlement du prix de la formation doit être effectué lors de la demande d'inscription et le Client doit renvoyer à l'IFRECOM le **Protocole Individuel de Formation (PIF) signé par le participant accompagné de la convention de formation. Aucune validation d'inscription aux formations e-learning et commande de Kits ne seront effectuées sans la transmission de ces trois éléments.**

Certaines de nos formations peuvent faire l'objet d'une demande de financement auprès de l'OPCO (ATLAS) ou FIF PL. Cette demande doit être effectuée maximum un mois avant le début de la formation. Le délai de financement est de 6 mois après la fin de la formation sous réserve d'avoir un dossier accepté par l'OPCO.

Toutes factures non payées à échéance entraînent de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. L'IFRECOM aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du **Client** sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dû à l'IFRECOM.

5) Dédit et remplacement d'un participant

En cas de dédit signifié par le **Client** à l'IFRECOM au moins 7 jours avant le démarrage de la formation, l'IFRECOM offre au client la possibilité :

- De repousser l'inscription du **Stagiaire** à une formation ultérieure, dûment programmée au catalogue de l'IFRECOM ;
- De remplacer le stagiaire empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation.

6) Annulation, absence ou interruption d'une formation

Tout module commencé est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au **Client** par l'IFRECOM. En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation **justifiée par courrier postal ou par mail**, la facturation de l'IFRECOM distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le **Stagiaire** et les sommes dues au titre des absences ou l'interruption de la formation. Il est rappelé que les sommes dues par le **Client** à ce titre ne peuvent être imputées par le **client** sur son obligation de participer à la formation professionnelle continue ni, faire l'objet d'une demande de prise en charge par un **OPCO**.

Dans cette hypothèse, le **Client** s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à l'IFRECOM.

D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le **Client**, l'IFRECOM se réserve le droit de facturer au **Client** des frais d'annulation calculés comme suit :

Conditions Générales de Vente

IFRECOM - Centre d'Affaires Dillon Valmenière, Route de la Pointe des Sables, Bât A, 1er étage - 97200 FORT-DE-FRANCE. Enregistrée sous le N°97.97.000972.97. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. N°SIRET : 422 641 167 00024– APE : 8559A

Dernière mise à jour jeudi 10 août 2023

- Si l'annulation intervient entre 14 jours et 8 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation les frais d'annulation,
- Si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 30 % du prix de la formation

Toute absence du participant non justifiée sera facturée à 100%.

Formation en E-Learning : L'IFRECOM vous rappelle que l'accès à la plateforme dédiée à la formation e-Learning est limité dans le temps. Le **Client et Stagiaire** devront s'assurer d'avoir validé sa formation e-Learning, dans les délais qui lui sont impartis. Les délais de connexion sont précisés dans la liste des formations e-Learning ou dans la fiche descriptive du catalogue. Aucun remboursement ne sera effectué, si le **client et le stagiaire** n'a pas validé sa formation durant la période d'ouverture de ses droits.

Nous vous rappelons que seules les demandes d'annulation, d'interruption effectuées par **courrier postal ou par mail** seront prises en compte.

7) Convocation à participer à la formation

Le client recevra avant la formation une convocation invitant le stagiaire à participer à la formation à laquelle il est inscrit. Cette convocation lui indiquera le lieu de la formation, les dates, les horaires des journées de formation et le nom du stagiaire inscrit à cette formation.

8) Effectif et ajournement

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques.

Les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seules les conventions de formation professionnelle valant bulletin d'inscription dûment renseignées, datées, tamponnées et signées, retournées à l'IFRECOM ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. L'IFRECOM peut alors proposer au **Stagiaire** de participer à une nouvelle session ou de figurer sur la liste d'attente.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, l'IFRECOM se réserve la possibilité d'ajourner la formation avant la date prévue et ce sans indemnités.

9) Convention de formation et attestation

Pour chaque action de formation, la convention de formation valant bulletin d'inscription dûment renseignée, datée, tamponnée, signée est à adresser à l'IFRECOM. L'IFRECOM doit retourner au **Client** la dite convention signée, par le responsable des inscriptions, et tamponnée avec le cachet de l'IFRECOM.

A l'issue de la formation, l'IFRECOM remet une attestation de présence au Stagiaire par courrier ou par email après contrôle de la feuille de présence. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par l'OPCO, l'IFRECOM lui fera parvenir une copie de la feuille de présence accompagnée de la facture.

10) Règlement intérieur pour le déroulement de la formation

Lors de la participation aux séances de formation, le **Client** et le **Stagiaire** s'engage à respecter les dispositions du règlement intérieur de l'IFRECOM dont il déclare avoir pris connaissance et en accepter les termes ainsi que celles de l'établissement où se déroule la formation.

11) Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, l'IFRECOM est tenu à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses **Clients** ou de ses **Stagiaires**. L'IFRECOM ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses **Clients** ou de ses **stagiaires** en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à l'IFRECOM, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de l'IFRECOM.

12) Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique orale...) utilisés par l'IFRECOM pour assurer les formations ou remis aux stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété et le copyright. En règle générale, les supports sont les propriétés du CFPC, de la CNCC ou tout autre organisme de formation

A ce titre, le **Client** et le **Stagiaire** s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans accord exprès de l'IFRECOM. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le **Client** et le **stagiaire** en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

13) Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches descriptives des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

14) Confidentialité et communication

L'IFRECOM, le **Client** et le **Stagiaire** s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par l'IFRECOM au **Client**.

L'IFRECOM s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux **OPCA**, les informations transmises par le **Client** y compris les informations concernant les **stagiaires**.

Cependant, le **Client** accepte d'être cité par l'IFRECOM comme client de ses formations. A cet effet, le **Client** autorise l'IFRECOM à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

15) Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le **client** s'engage à informer chaque **stagiaire** que :

- Des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de l'IFRECOM.
- Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, le **Stagiaire** dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant.

En particulier, l'IFRECOM conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du **Stagiaire**, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'application de la formation.

Enfin, l'IFRECOM s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

16) Droit applicable et juridiction compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le **Client** et l'IFRECOM à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, le tribunal de FORT-DE-FRANCE sera le seul compétent pour régler le litige.

Conditions Générales de Vente

IFRECOM - Centre d'Affaires Dillon Valmenière, Route de la Pointe des Sables, Bât A, 1er étage - 97200 FORT-DE-FRANCE. Enregistrée sous le N°97.97.00972.97. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. N°SIRET : 422 641 167 00024- APE : 8559A

Nous contacter



Contactez votre Conseiller formation

Pour :

- Votre futur projet formation
- Un besoin administratif ou de suivi de formation
- Une question d'ordre technique ou pédagogique

0596 64 02 26
contact@ifrecom.fr



Rendez-vous sur www.ifrecom.fr

Pour :

- Trouver rapidement une formation par domaine
- Consulter, télécharger ou imprimer le contenu complet des programmes de formation
- S'inscrire ou inscrire plusieurs salariés aux sessions interentreprises et recevoir immédiatement la réservation
- Demander un devis pour une formation interentreprises ou intra-entreprise en présentiel ou en distanciel (Classe virtuelle)
- S'informer sur l'actualité d'IFRECOM
- Poser une question ou demander un renseignement



Notre adresse

IFRECOM

Centre d'affaires Dillon
Valmenière
Route de la Pointe des Sables
Bâtiment A - 1er étage
97200 FORT-DE-FRANCE

contact@orange.fr

Réclamation

Nous vous demandons d'effectuer vos réclamation par écrit :
à l'adresse mail : reclamation@ifrecom.fr

ou

par courrier : Centre d'affaires Dillon Valmenière - Route de la Pointe des Sables - Bât. A - 1er étage
97200 FORT-DE-RANCE



REFERENT HANDICAP

Laetitia CABRIMOL
0596 64 02 26 - 0696 43 54 10
lcabrimol@ifrecom.fr

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h à 13h / 14h à 16h. Mercredi : 8h à 12h30

IFRECOM

FICHES

DESCRIPTIVES

Nos formations

L'IFRECOM attache une importance à la qualité de ses prestations de formation. Par conséquent, toutes nos formations respectent les critères suivants :



Qualifications des formateurs :

Nos formateurs sont des professionnels diplômés sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Nos salles de formation disposent des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteurs, visioconférence, copieurs,...) garantissant le bon déroulement de la formation.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs

Les procédures d'évaluation des connaissances se concrétiseront par une évaluation de fin de formation à chaud par les stagiaires via questionnaire approprié.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action

Les stagiaires et l'intervenant(e) seront tenus de signer une feuille d'émargement pour chaque demi-journée de formation suivie ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Modalités de validation de formation

Une attestation de formation sera remise aux participants, sous réserve des conditions cumulatives suivantes :

- Suivre l'intégralité de la formation
- Réaliser le quiz de validation des connaissances

Il sera demandé également à chacun des participants de remplir un questionnaire d'appréciation de la formation suivie (organisation, animation, contenu pédagogique, suggestions...). Ce questionnaire fait l'objet d'une analyse attentive permettant à l'IFRECOM d'améliorer la qualité des formations dispensées.

Modalités d'accès et aménagements spécifiques

Pour faciliter votre venue en formation, pour tout besoin d'aménagement spécifique, ou pour toute question relative aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référent handicap Madame Laetitia CABRIMON au 0596 64 02 26 – lcabrimol@ifrecom.fr.

Conditions et délais d'accès

Pour bénéficier de nos prestations : - La signature de la présente convention de formation est par le prescripteur est obligatoire. - Le règlement est exigé avant le début de la prestation citée l'article 1. - Pour certaines de nos formations, le e-learning et/ou le test de positionnement doit être obligatoirement suivi et/ou complété par le(s) stagiaire(s) indiqué(s) dans la l'article 3 de la présente convention. Cette formation peut faire l'objet d'une demande de financement auprès de l'OPCO (AKTO) ou du FIF PL. Cette demande doit être effectuée maximum un mois le début de la formation. Le délai de financement est de 6 mois après la fin de la formation sous réserve d'avoir un dossier accepté par l'OPCO.

Prérequis techniques

Les supports de formation sont transmis de façon dématérialisée. Les participants sont invités à se munir d'un ordinateur portable durant la formation ou d'imprimer le support pédagogique. Dans le cas contraire, nous vous invitons à nous contacter afin que nous imprimions les supports pour vous. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

Votre référent pédagogique

Mademoiselle Pascale MARTINEL

pmartinel@ifrecom.fr

Tél : 0596 64 02 26 – 0696 29 93 81

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 08 h 00 à 13 h 00 – de 14 h 00 à 16 h 00

Mercredi : de 08 h 00 à 12 h 30

Table des matières

Nos formations.....	2
Actualité.....	9
Arrêté des comptes 2023 - Aspects comptables et fiscaux.....	10
Actuel 2023.....	13
Audit et contrôle interne.....	17
Les 6 faces de l’audit des « petits groupes » au sens de la loi PACTE.....	18
Confirmation des tiers et assistance aux inventaires physiques : mode d'emploi.....	21
Auditer le cycle social.....	25
Comprendre et pratiquer les sondages en audit.....	28
L'audit du chiffre d'affaires.....	32
Accueil des nouveaux inscrits 2023.....	36
Evaluer le contrôle interne pour mieux maîtriser le risque d’audit : application pratique.....	40
Comptabilité/Révision.....	44
Réviser un grand livre.....	45
Révision des comptes : pertinence des contrôles.....	48
Comptabilité - Prérequis (e-learning).....	50
Cycle Révision + : Réglementation comptable (e-learning).....	53
Comptabilités dématérialisées, FEC et PAF : organiser, sécuriser et satisfaire aux contrôles.....	57
Établir les comptes annuels et la liasse fiscale.....	60
Arrêter les comptes annuels 2023 : aspects comptables, juridiques, sociaux et fiscaux.....	63
Comment sortir les comptes annuels avant fin mars ?.....	66
Déontologie/Doctrine/Normes.....	69
Collaborateurs : comprenez les enjeux et mettez en œuvre les missions d’audit dans une petite entreprise.....	70
Missions dans les petites entreprises : démarche d’audit proportionné et rapport sur les risques.....	73
Responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit (e-learning).....	77
Responsabilité du professionnel du chiffre et de l’audit - Panorama d'ensemble (e-learning).....	82
Responsabilité du professionnel du chiffre et de l’audit - La responsabilité pénale (e-learning).....	86
Responsabilité du professionnel du chiffre et de l’audit - La responsabilité disciplinaire (e-learning).....	90
Experts-comptables : êtes-vous bien assurés ? (e-learning).....	93
La complicité : quand et comment commence-t-elle ? (e-learning).....	97

Se familiariser avec la déontologie et les normes de la profession pour les appliquer au quotidien (e-learning)	100
Découverte de la profession comptable (e-learning)	103
Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme pour collaborateurs et réviseurs (e-learning).....	106
Responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit - La responsabilité civile (e-learning)	109
Bien conduire vos missions et les sécuriser sous l'éclairage de la déontologie et du référentiel normatif (e-learning)	113
Organiser le cabinet pour se préparer au contrôle qualité de la profession.....	116
Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme	119
25 clés pour une application dynamique des NEP	122
La fraude : identifier et traiter le risque	126
Fiscalité.....	130
Loi de finances 2024	131
Les 15-20 questions fiscales à maîtriser	133
Loi de finances 2024.....	135
Initiation à la fiscalité des TPE/PME	137
Location meublée : les points clés et les pièges à éviter	141
La TVA des activités locatives	143
La holding : un outil d'optimisation à maîtriser (e-learning)	145
L'audit de la TVA intra communautaire (e-learning)	148
Le régime fiscal et les exonérations applicables aux plus-values privées (e-learning).....	151
TVA sur opérations immobilières : règles et difficultés d'application (e-learning)	154
Appliquer les conventions fiscales internationales aux dividendes, intérêts et redevances (e-learning)	157
TVA et territorialité des livraisons de biens (e-learning)	160
Fiscalité des entreprises - Prérequis (e-learning)	162
Fiscalité des particuliers - Prérequis (e-learning)	165
Régime fiscal et exonérations applicables aux plus-values professionnelles (e-learning)	168
Micro-entreprises : les règles fiscales applicables ? (e-learning)	171
Maîtrisez les particularités fiscales des SCI	174
L'abus de droit.....	176
TVA et territorialité des prestations de services : règles et difficultés d'application (e-learning)...	179
Gestion de patrimoine.....	182
Comment mener un diagnostic patrimonial global ?	183
Stratégies patrimoniales immobilières et financières complexes	186
Conseiller vos clients à partir de leurs déclarations fiscales	189

Le démembrement de propriété.....	192
S'initier à la gestion patrimoniale.....	195
Gestion et Finances	198
Avec Excel, faites parler le FEC de la petite entreprise pour assurer l'accompagnement en gestion	199
Assister son client dans la gestion de trésorerie	202
Financer le haut et le bas de bilan : parler "Banquier" et négocier.....	205
Faire parler le bilan de la petite entreprise	208
Coût de revient et marge : conseiller vos clients	211
Juridique.....	213
Professions médicales et paramédicales : quelle structure d'exercice choisir ?.....	214
Entreprise en difficulté : de la détection aux procédures préventives : mandat ad hoc, conciliation et sauvegarde.....	218
La TVA et Octroi de mer sur les flux aux Antilles.....	221
Les nouveautés de la TVA aux AntillesLes contrôles et contentieux TVA en cours.....	224
Actualisation en droit des sociétés.....	227
Actualisation en droit des sociétés.....	230
Atelier pratique : Identifier les atouts et les écueils de la SAS	233
Les fondamentaux en droit - Niveau 1 : connaissances de base (e-learning)	236
Les fondamentaux en droit - Niveau 2 : droit des sociétés (e-learning).....	239
Entreprises en difficulté : quelles solutions choisir ?	242
Actuel associations et secteur non marchand.....	245
Management/Marketing/Communication.....	248
Comment définir et déployer vos missions de conseil, activités complémentaires et spécialités pour augmenter votre rentabilité ?.....	249
Comment rendre votre cabinet plus attractif pour vos collaborateurs et candidats ?	252
Comment manager votre équipe pour performer durablement ? – niveau 2	255
Optimiser vos performances en animation (Perfectionnement)	258
Quel management pour votre équipe au quotidien ? – niveau 1	261
Pourquoi et comment développer vos compétences comportementales (soft skills) et celle de votre équipe ?	264
Secteurs.....	267
La location meublée	268
Pharmacie : les principaux points de vigilance.....	271
Règlement comptable 2018-06 applicable aux associations.....	273
Traiter un dossier Bâtiment.....	276
Traiter un dossier association et fondation.....	279

Traiter un dossier Pharmacie	282
Traiter un dossier profession libérale (BNC).....	285
Traiter un dossier de très petite association (sportive, culturelle, caritative...) : points de vigilance	288
Traiter un dossier du secteur social et médico-social	291
Social/Paie	295
Les réductions et allègements de cotisations	296
Sécurisation de la reprise d'un dossier paie : atelier pratique	298
Principaux pièges de la paie	301
Calcul des effectifs, gestion des effets de seuils et obligations afférentes	304
Retraite collective : article 39 (e-learning)	306
Passif social et IFC (e-learning)	308
Épargne salariale : l'intéressement (e-learning).....	311
Supervision et sécurisation du secteur paie en cabinet (e-learning)	314
Ressortissants de la Sécurité Sociale des Indépendants : maîtriser sa prévoyance (e-learning)	317
Tout savoir sur le PER Individuel (loi Pacte) (e-learning).....	320
Tout savoir sur le nouveau PER entreprise (e-learning)	323
Social - Prérequis (e-learning)	326
Cotisations TNS : maîtriser les calculs et les régularisations (e-learning).....	329
Avantages en nature : identifier, calculer et sécuriser (e-learning)	332
Outil et méthodologie de supervision et sécurisation du dossier paie (e-learning).....	335
Les stratégies de rémunération dans l'entreprise – le tableau de bord du social (e-learning)	338
Calcul des disponibles PER : Maîtriser les fondamentaux (e-learning)	341
Santé collective : Conseillez efficacement vos clients (e-learning)	344
Prévoyance collective : Conseillez efficacement vos clients (e-learning).....	347
Professions libérales : maîtriser leur prévoyance (e-learning)	350
Professions libérales : maîtriser leur retraite (e-learning).....	353
Ressortissants de la Sécurité sociale des indépendants : maîtriser sa retraite (e-learning)	356
Frais professionnels et frais d'entreprise (e-learning).....	359
Sécurisation de la reprise d'un dossier paie : les contrôles incontournables.....	362
Pratique de la paie : gestion des absences et des jours non travaillés.....	365
Pratique de la paie : les aspects courants (Niveau 1)	368
Atelier pratique : Préparer et défendre son client lors d'un contrôle URSSAF	371
Actualités sociales et de la paie.....	374
Actualités sociales	376
Système d'information et Numérique.....	379

Le commissaire aux comptes, acteur de la cybersécurité	380
Le FEC : les règles enfin connues (e-learning)	385
Dématérialisation des documents : factures et bulletins de salaires (e-learning)	388
La facture électronique (e-learning).....	391
Les espaces d'échanges sécurisés (e-learning).....	393
Le bulletin de paie électronique (e-learning)	396
La facture électronique : la comprendre et étudier sa mise en oeuvre	399
Facture électronique : Mise en œuvre pratique du projet au sein du cabinet.....	402
Auditer le système d'information comptable de la PME.....	405
Facture électronique : Les nouvelles offres de services du cabinet	408
Facture électronique : La transformation des compétences des collaborateurs.....	411
POWER BI (niveau 1)	414
Le QUERY, outil magique caché dans Excel (pour gagner du temps sur vos manipulations de fichiers).....	417
PROJET > Réaliser un diagnostic RGPD : une nouvelle mission pour le commissaire aux comptes	420
Stage.....	424
DECCAC Stage sur 1 an - Actualiser et approfondir sa connaissance des missions de l'expert-comptable et se séparer aux examens	425
DECCAC Stage sur 3 ans - Cycle 1 Découvrir et assimiler les connaissances et savoirs "métiers" ...	427
DECCAC Stage sur 3 ans - Cycle 2 Se perfectionner, acquérir les savoir-faire et réflexes professionnels de base	430
DECCAC Stage sur 3 ans - Cycle 3 Consolider les connaissances nécessaires pour les épreuves du DEC et développer une capacité de manager	433

Actualité

Arrêté des comptes 2023 - Aspects comptables et fiscaux

Nouveau

Il est essentiel de connaître et d'analyser en temps réel l'actualité comptable et fiscale, et de savoir en tirer les conséquences et points d'attention spécifiques pour une mise en œuvre efficace et sécurisée des missions d'audit 2023.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	450.00€ HT
Réf.	17.02ACT0016 .23

Actualisée tout au long de l'année, ponctuée de nombreux mini-cas pratiques et de quiz, la formation apporte un éclairage sur l'ensemble des nouveautés afin que les participants soient à la pointe de l'actualité et de ses conséquences en termes de risques d'audit.

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

Objectifs professionnels

A la pointe de l'actualité comptable et fiscale, cette formation vous permettra de :

- Connaître et comprendre les nouvelles règles comptables et fiscales, ainsi que les éléments de doctrine et les points d'attention liés à l'arrêté des comptes 2023
- Identifier les impacts de ces règles pouvant avoir une incidence sur la mission d'audit
- Intégrer leurs conséquences dans la planification des missions

Questions traitées

Au travers d'apports théoriques et de nombreuses mises en situation, la formation met en lumière les points d'attention spécifiques liés à l'actualité comptable et fiscale pour l'audit des comptes 2023 :

- Les éléments de doctrine comptable ayant une incidence sur l'arrêté des comptes 2023
- Les points d'attention spécifiques relatifs à l'actualité comptable
- Une thématique relative aux points d'attention comptables liés aux stocks

- Les nouveaux textes comptables et leurs incidences pratiques pour l'audit
- Les perspectives d'évolution de la réglementation comptable afin de permettre aux participants d'anticiper les changements prévisibles
- Les principales incidences de la loi de finances pour 2023 sur les entreprises

Ces sujets seront le cas échéant complétés en fonction de l'actualité 2023, afin que la formation réponde le plus concrètement possible aux besoins des professionnels.

Bénéfices pour les participants

- Anticiper les risques inhérents liés à l'actualité comptable et fiscale susceptibles d'avoir un impact sur la planification des missions
- Acquérir les bons réflexes en réponse aux risques d'audit résultant des sujets traités
- Pouvoir anticiper les évolutions attendues des règles comptables

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

- Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De mises en situation / Quiz
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

Actuel 2023

Nouveau

Dans un contexte où l'actualité de la profession de commissaire aux comptes est toujours aussi dense, la formation Actuel 2023 privilégie une approche pratique au travers de mises en situation, tout en offrant un large panorama de l'actualité juridique et doctrinale de la profession

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	450.00€ HT
Réf.	17.02ACT0021 .23

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

Objectifs professionnels

Pour une mise en œuvre sécurisée des missions de certification des comptes 2023, il est essentiel de connaître et de comprendre en temps réel l'actualité législative, réglementaire, jurisprudentielle et doctrinale intéressant la profession de commissaire aux comptes.

Cette formation, mise à jour tout au long de l'année, apporte un éclairage sur l'ensemble des nouveautés afin que les participants soient à la pointe de l'actualité et de ses conséquences en termes de pratique.

A l'issue de la formation, les participants seront notamment capables :

- d'anticiper les conséquences sur leurs missions des nouveaux textes légaux et réglementaires s'appliquant aux commissaires aux comptes
- d'identifier les insuffisances éventuelles de certains de leurs dossiers et de prendre les mesures correctrices nécessaires dans le respect des normes professionnelles

Questions traitées

La formation s'articule autour de courtes séquences ponctuées de quiz et des mises en situation sollicitant l'expérience des participants, sur des sujets très divers tels que :

- Quels sont les nouveaux textes légaux et réglementaires intéressant le commissaire aux comptes ?

- Quelles sont les principales réponses de la commission des études juridiques et de la commission d'éthique professionnelle à retenir au regard de leur pertinence, de leur portée générale et de leur fréquence ?
- Quelles sont les publications récentes de la CNCC (notes d'information, avis techniques, réponses des commissions, principales décisions de jurisprudence) ?
- Quelles sont les autres publications du H3C ?
- Quelles sont les nouvelles normes professionnelles ou les principales actualisations de normes professionnelles ?
- Quelles sont les principales actualités portant sur les textes dits de « durabilité », en particulier sur la transposition de la CSRD et la place des commissaires aux comptes dans le futur dispositif ?

Bénéfices pour les participants

- Anticiper les conséquences des nouveaux textes applicables sur l'organisation des missions
- Sécuriser l'exercice des missions grâce à la maîtrise des normes d'exercice professionnel et de la doctrine professionnelle
- Organiser les missions avec une meilleure efficacité
- Des exemples concrets et des mises en situations facilitent les échanges entre les participants et les formateurs sur la conduite des missions

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

- Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De mises en situation/de quiz
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

«Audit et contrôle interne»**Erreur ! Signet non défini.**

Audit et contrôle interne

Les 6 faces de l'audit des « petits groupes » au sens de la loi PACTE

Vous avez accepté un mandat dans le nouveau cadre des « petits groupes prévu par la loi PACTE, mais vous ne voyez pas clairement comment adapter votre démarche d'audit. Cette formation est pour vous !

L'approche résolument pratique de cette formation, vous donnera les clés pour adapter votre démarche d'audit dans l'entité contrôlante et dans les entités contrôlées d'un groupe de petites entreprises, et pour élaborer le rapport sur les risques "groupe" si vous avez été nommé pour une mission « ALPE ».

Millesime	2023-2024
Type	Classe virtuelle
Durée	7h00
Prix	450.00€ HT
Réf.	17.02AUD007 6.23

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC

Objectifs professionnels

- Identifier un « petit groupe » au sens de la loi PACTE et l'obligation de nommer un commissaire aux comptes pour les différentes entités le composant
- Mettre en œuvre une démarche d'audit adaptée, tant dans l'entité contrôlante « tête du petit groupe », que dans les entités contrôlées « filiales significatives »
- Savoir élaborer le rapport « groupe » sur les risques financiers, comptables et de gestion à émettre dans le cadre d'une mission « ALPE »
- Résoudre les cas complexes liés à l'audit dans un groupe de petites entreprises

Questions traitées

- Comment définit-on le périmètre du « petit groupe » au sens de la loi PACTE ?
- Quelles missions d'audit mettre en œuvre dans un « petit groupe » ?
- Quelles sont les caractéristiques de l'audit de la « tête du petit groupe » ?
- Quelles sont les caractéristiques de l'audit d'une « filiale significative » ?

- Comment établir le rapport « groupe » sur les risques financiers, comptables et de gestion dans une mission « ALPE » ?
- Quelles sont les principales vérifications spécifiques dans le cadre juridique du « petit groupe » ?

Bénéfices pour les participants

- Maîtriser le cadre de la nomination du commissaire aux comptes dans les « petits groupes » au sens de la loi PACTE
- Gagner en efficacité dans la démarche d'audit « PE », adaptée aux entités d'un « petit groupe »
- Maîtriser les spécificités de l'audit « petit groupe » et de son cadre juridique
- Savoir valoriser le rapport « groupe » sur les risques financiers, comptables et de gestion dans une mission « ALPE »

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

- Pour suivre cette formation, il est conseillé aux participants de :
 - Venir avec un ordinateur ou une tablette sur laquelle ils auront téléchargé le support et les bases documentaires
 - Avoir préalablement installé sur leur smartphone, à partir du portail CNCC, l'application « CAC Rebond » (accessible uniquement aux commissaires aux comptes inscrits)
- Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire.
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges.
- Cette formation se tient en classe virtuelle. Elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Pour le bon déroulement de la formation, le participant doit disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit.

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires.
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

Confirmation des tiers et assistance aux inventaires physiques : mode d'emploi

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	450.00€ HT
Réf.	17.02AUD005 4.23

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Collaborateur débutant CAC
- Stagiaires experts-comptables/commissaires aux comptes de 1ère année

Objectifs professionnels

- Connaître les NEP et la doctrine applicables à ces deux sujets et leur déclinaison opérationnelle
- Remettre en perspective ces techniques de contrôle dans la démarche d'audit
- Maîtriser les problématiques pratiques de mise en œuvre de ces procédures d'audit
- Illustrer les principes par des situations pratiques et l'utilisation des outils proposés par la CNCC, et échanger les expériences

Questions traitées

CONFIRMATION DES TIERS

- Quiz : point sur la maîtrise initiale du sujet
- Portée et utilité de la demande de confirmation des tiers
 - Cas pratique : A qui peut-on demander des confirmations ?
- Démarche du commissaire aux comptes
 - Cas pratique : Sélection d'une confirmation fournisseurs – ne pas se limiter à l'évidence
- Application pratique de la demande de confirmation des tiers

- Cas pratique : Exploitation d'une confirmation fournisseurs – exemples de cas complexes de réponses

INSPECTION ET OBSERVATION PHYSIQUE DES STOCKS

- Quiz : point sur la maîtrise initiale du sujet
- Portée et utilité de l'inspection et de l'observation physique
- Organisation et procédures appliquées aux inventaires physiques par l'entité
 - Cas pratique :
 - Où et quand : lieux, timing, préparation et précautions à prendre avant de réaliser les tests de comptage
 - Comment : résoudre les problèmes de dénombrement
- Démarche du commissaire aux comptes pour l'inspection et l'observation physique des stocks
 - Cas pratique : Questions pour identifier les risques « Avant », « Pendant » et « Après » l'inventaire physique
- Documentation de l'observation physique dans le dossier du commissaire aux comptes (questionnaire du PACK PE)

Bénéfices pour les participants

- Maîtriser l'emploi approprié des confirmations de tiers et de l'observation physique des stocks
- Réfléchir sur les modalités pratiques de mises en œuvre et les écueils à éviter
- Être efficace dans la mise en œuvre de ces procédures et réduire le risque d'audit

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

- Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

Auditer le cycle social

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	450.00€ HT
Réf.	17.02AUD005 5.23

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

Objectifs professionnels

- Mettre en œuvre une démarche d'audit appropriée au cycle social
- Comprendre l'impact des différents textes légaux et réglementaires sur la mission d'audit
- Identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives liés au cycle social
- Définir les contrôles pertinents en réponse à l'évaluation des risques

Questions traitées

- L'analyse des risques relatifs au cycle social
- La prise en considération de la possibilité de fraude
- La prise en compte des risques liés aux textes légaux et réglementaires
- Les points importants de l'actualité sociale
- La prise de connaissance du cycle social
- Les éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit
- L'évaluation du risque d'anomalies significatives
- La formalisation dans le plan de mission et du programme de travail
- Le choix entre les tests de procédures et les contrôles de substance
- Les contrôles propres au cycle social (congés payés, intéressement)
- Les outils de contrôle du cycle social utiles au commissaire aux comptes
- Les travaux de fin de mission relatifs au cycle social

- La communication dans le cadre de l'article 823-16 du Code de commerce

Bénéfices pour les participants

- Compréhension de la démarche d'audit dans le cadre du cycle social
- Rappel sur l'actualité sociale récente
- Appropriation des outils spécifiques à l'audit du cycle social à partir de cas pratiques

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

- Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire

- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

Comprendre et pratiquer les sondages en audit

Les régulateurs estiment que la moitié des opinions d'audit sont insuffisamment étayées et notamment que le caractère suffisant et approprié des travaux ne peut être démontré.

En effet, il s'agit d'une part, de choisir parmi les techniques de sondage celle qui est adaptée à l'objectif recherché et de la mettre en œuvre et, d'autre part, de s'assurer que les résultats obtenus permettent de réaliser des contrôles de substance suffisants et appropriés pour étayer convenablement l'opinion d'audit.

Prévus par les NEP 200 et 530 ainsi que par les normes internationales, ils ne font pas l'objet d'une doctrine spécifique. Pourtant, lorsque leur utilisation est maîtrisée, ils permettent de concentrer les travaux, de renforcer la qualité de l'audit et de satisfaire les exigences des régulateurs.

Disposant déjà d'une expérience approfondie de l'audit, vous souhaitez renforcer l'efficacité et la pertinence de vos pratiques, cette formation est faite pour vous !

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	450.00€ HT
Réf.	17.02AUD007 3.23

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC

Objectifs professionnels

Etre en mesure de :

- Expliquer les deux catégories de sondages, statistiques et non-statistiques
- Choisir la méthode de sondage adaptée en fonction de l'objectif recherché
- Mettre en œuvre la méthode retenue
- Déterminer si les résultats sont suffisants et appropriés

Questions traitées

La formation couvre les deux techniques de sondages, statistiques et non-statistiques, nécessaires à la certification des comptes et aux autres prestations d'audit. Vous bénéficierez d'apports théoriques, d'échanges avec les participants et réaliserez des sondages dans différentes situations

afin de maîtriser les différentes techniques et l'interprétation des résultats. La formation traitera en particulier les questions suivantes :

- Quelle technique de sondage appliquer dans le cadre de la certification ou des autres prestations d'audit ?
- Quelles sont les insuffisances fréquemment relevées par le H3C ?
- Comment utiliser les seuils pour établir le sondage et corroborer les résultats ?
- Comment l'appréciation des risques permet d'orienter les sondages ?
- Comment documenter les travaux de sondage ?
- Dans quelle situation appliquer les sondages statistiques et avec quelle technique en particulier ?
 - Aléatoire simple ?
 - Par stratification ?
- Dans quelle situation appliquer les sondages non-statistiques et avec quelle technique en particulier ?
 - Par stratification ?
 - Sur les valeurs monétaires ?
- Quel type de sondage effectuer dans le cadre de la mise en œuvre de la NEP 240 pour la certification des comptes ?
- Quelles techniques de sondage ou d'échantillonnage pour les attestations ?
- Comment utiliser SMART-FEC + pour bâtir son test d'échantillonnage ?

Bénéfices pour les participants

- Maîtriser les différents types de sondage et leurs applications
- Transposer les cas pratiques dans les missions
- Gagner du temps tout en satisfaisant les exigences des régulateurs

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

- La connaissance de SmartFEC+ ou d'un logiciel de traitement de données, ainsi qu'une bonne maîtrise d'Excel seront un plus pour cette formation
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable équipé d'un tableur Excel ou autre. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF
- Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

L'audit du chiffre d'affaires

La comptabilisation du chiffre d'affaires impose de connaître le business modèle de l'entreprise qui se transforme. Les contrats de plus en plus complexes proposés par les entreprises à leurs clients sont une illustration des transformations mises en œuvre. Cela impose également une démarche structurée d'analyse des contrats/affaires conclus avec les clients pour déterminer le fait générateur du chiffre d'affaires.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	450.00€ HT
Réf.	17.02AUD007 7.23

Les diligences relatives à l'audit du chiffre d'affaires, tant lors de l'audit des comptes annuels et que dans le cadre de l'audit des comptes consolidés sur les filiales significatives, font partie des incontournables de votre démarche.

Cette formation vous apportera les connaissances nécessaires pour auditer le chiffre d'affaires dans le cadre de vos missions de commissariat aux comptes.

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

Objectifs professionnels

Etre en mesure de :

- Tenir compte des enjeux liés à ce cycle
- Construire une démarche d'audit adaptée
- Identifier le traitement comptable du chiffre d'affaires au regard des positions de doctrine publiées par la CNCC

Questions traitées

Grace aux réponses de doctrine apportées par la Commission des Etudes Comptables de la CNCC sur différentes typologies de revenus et à des cas pratiques, vous pourrez justifier votre jugement quant à la détermination du fait générateur du chiffre d'affaires et à sa comptabilisation.

La formation traitera notamment les questions suivantes :

- Pourquoi faut-il analyser le business model, les flux et l'organisation de l'entreprise pour déterminer le chiffre d'affaires?
 - Quelle est la nature, la composition et l'évolution du chiffre d'affaires ?
 - Comment s'organisent les ventes et les flux pour chaque type de ventes ?
 - Quel est le fait générateur de chaque type de ventes, sur la base des contrats/accords signés par l'entreprise avec ses clients ?
 - Quelles sont les procédures mises en place par l'entreprise ?
 - Quels types de contrôles pertinents sont réalisés au sein de l'entreprise et sur lesquels vous pouvez vous appuyer dans le cadre de vos diligences ?
 - Quelles sont les particularités de l'analyse dans les filiales significatives pour les comptes consolidés ?
- En quoi l'évaluation du risque d'anomalies significatives et du risque de fraude constitue-t-elle une étape déterminante dans la stratégie d'audit sur le chiffre d'affaires ?
 - Quels sont les risques inhérents (élevé sur le chiffre d'affaires par « convention ») et les risques de contrôle ?
 - Comment évaluer le risque de fraude ?
 - Quelle conclusion peut-on tirer sur le risque d'anomalies significatives (intégrant le risque de fraude) pour définir la stratégie d'audit et le seuil de signification ?
- La démarche d'audit peut-elle s'appuyer sur le contrôle interne ?
 - Que nous dit la synthèse des éléments existants ?
 - Les procédures mises en place sont-elles efficaces ?
 - Comment tester les contrôles existants dans l'entreprise (contrôles manuels, contrôles automatiques, contrôles compensatoires, contrôles palliatifs) ?
 - Comment s'assurer de la fiabilité des données utilisées pour les travaux d'audit ?
 - Quels sont les incontournables de l'évaluation des systèmes d'information ?
- Dans quels cas une démarche substantive sur le chiffre d'affaires doit-elle être mise en œuvre ?
 - Que nous dit la synthèse des éléments existants ?
 - Comment déterminer le nombre incontournable de tests à réaliser en fonction du seuil de planification ?
 - Comment tester l'assertion « exhaustivité » ?
 - Les sondages effectués sont-ils suffisants ?

Bénéfices pour les participants

- Identifier le traitement comptable approprié sur les différentes typologies de revenus au regard des positions de doctrine de la CNCC
- Savoir construire une démarche d'audit adaptée, en intégrant le risque de fraude et l'évaluation des systèmes d'information de l'entreprise
- Maîtriser le caractère fiable des données utilisées pour les travaux d'audit et l'étendue des sondages nécessaires
- Connaître la documentation indispensable à chaque étape de la démarche

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

- Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire

- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

Accueil des nouveaux inscrits 2023

Cette formation permet d'accueillir les confrères nouvellement inscrits au sein de la profession et de favoriser le dialogue entre eux. C'est leur permettre en particulier d'échanger avec les élus et les magistrats invités à cette formation par leur Conseil Régional de la CRCC.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	14h00
Prix	900.00€ HT
Réf.	17.02AUD006 1.23

Les formateurs et les différents intervenants répondront aux questions que les nouveaux inscrits se posent et leur présenteront les supports opérationnels, techniques et les outils mis à leur disposition gratuitement par la CNCC.

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Cette formation est réservée aux commissaires aux comptes nouvellement inscrits

Objectifs professionnels

- Connaître le cadre général de son exercice professionnel
- Comprendre les conséquences de la loi PACTE sur l'exercice professionnel : déontologie, nouveau cadre d'exercice et offres de prestations
- Comprendre la nécessité d'une communication adaptée avec les dirigeants, notamment dans les situations difficiles
- Connaître les outils mis à disposition de la CNCC pour faciliter l'exercice professionnel (Tax'AUDIT, CyberAUDIT, AUDITdrive, RGPDAudit, BI Audit, DIAGRSE ...)
- S'initier au nouveau champs de la « durabilité » : Principes, sensibilisation des PME du « cône de valeurs » des entreprises soumises au CSRD, prestations d'accompagnement du commissaire aux comptes
- Avoir les idées claires en matière de responsabilité professionnelle

Questions traitées

- Cadre professionnel : changements issus de la loi PACTE, nouvelles normes, nouvelles missions
 - Déontologie : nouveau cadre et nouvelles normes

- Cadre professionnel post PACTE
- Devoirs et valeurs professionnels
- Normes et doctrine
- Contrôle professionnel
- Nouveaux environnements professionnels légaux et contractuels
- Communication : problématique des échanges avec différents interlocuteurs dans les principaux moments de la mission, perception du rôle du commissaire aux comptes et valorisation de la mission
 - Baromètre PE
 - Communiquer avant d'accepter la mission : problématique d'association et de reprise
 - Communication dans l'entreprise en difficulté : contexte post « Covid »
 - Communiquer dans des situations difficiles : secret professionnel, révélation, audition de PJ
 - Communiquer sur les prestations du CAC : prestations dans l'entité auditée et en dehors, nouveau champ de la « durabilité »
- Responsabilité et discipline : principes, couvertures d'assurance, cas de sanctions, responsabilité disciplinaire
 - Principes des 4 niveaux de responsabilité du commissaire aux comptes : nouveaux webinaires
 - Responsabilité civile : décisions de jurisprudence et garanties
 - Responsabilité pénale : décisions de jurisprudence et principes
 - Responsabilité disciplinaire : procédure devant le H3C et sanctions pécuniaires
 - Responsabilité administrative

Bénéfices pour les participants

Cette formation permettra aux participants de :

- Vivre un moment d'échange entre eux et avec le formateur
- Rencontrer les élus de leur Conseil Régional et d'autres intervenants comme les magistrats
- Réfléchir sur leur future pratique professionnelle et l'ouverture aux prestations
- Mieux maîtriser certaines difficultés habituellement rencontrées par les professionnels
- Intégrer les changements de l'environnement professionnel « post PACTE »
- Echanger sur la dimension « communication » de la profession

- Réfléchir sur les nécessités d'adaptation professionnelle aux nouveaux champs d'intervention, comme celui de la « durabilité »

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

- Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)

- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

Evaluer le contrôle interne pour mieux maîtriser le risque d'audit : application pratique

L'évaluation des risques et la prise de connaissance du contrôle interne constituent des éléments clefs de la démarche d'audit.

Le commissaire aux comptes a ainsi l'obligation de prendre connaissance du contrôle interne de l'entité auditée afin de définir des procédures d'audit appropriées. Au-delà de cette obligation, l'évaluation de la conception du contrôle interne et la réalisation de tests de procédure adaptés à l'entité contrôlée permettent le plus souvent de mieux circonscrire le risque d'audit.

Au cours de cette formation résolument pratique, les participants mettront en application les concepts développés dans le module e-learning « Evaluer le contrôle interne pour mieux maîtriser le risque d'audit : les fondamentaux ».

A travers un cas réel façon « fil rouge », ils dérouleront l'ensemble des étapes de la méthodologie d'évaluation du contrôle interne dans une PME au cours d'une mission d'audit légal dite « classique ».

Cette formation inclut les concepts normatifs et doctrinaux liés à l'approche d'audit par les risques dans un cadre d'application complète des normes d'exercice professionnel.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	450.00€ HT
Réf.	17.02AUD005 3.23

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC

Objectifs professionnels

Le professionnel sera alors en mesure de :

- Prendre connaissance des composantes du contrôle interne
- Identifier les contrôles pertinents pour l'audit
- Evaluer la conception des contrôles et de les tester
- Tenir compte des résultats de ses travaux dans sa démarche d'audit
- Documenter ses travaux et d'en rendre compte à l'entité contrôlée

Questions traitées

Au travers de 8 cas pratiques successifs (type « fil rouge »), la formation couvre la réalisation opérationnelle des travaux d'évaluation du contrôle interne. Elle traitera en particulier les points suivants :

- La prise de connaissance de l'entité auditée et de son contrôle interne
- L'identification des contrôles de l'entité pertinents pour l'audit
- Les spécificités du contrôle interne pour les processus externalisés à des tiers
- L'évaluation de la conception des contrôles sur la base des assertions d'audit par les flux
- La réalisation des tests de procédures
- L'identification des faiblesses et des carences significatives du contrôle interne
- La synthèse des travaux d'évaluation du contrôle interne
- L'adaptation de l'approche générale et du plan de mission
- Les incidences de l'évaluation du contrôle interne sur le seuil de planification
- La communication avec l'entité sur l'évaluation du contrôle interne
- La documentation des travaux d'évaluation du contrôle interne à travers des outils faciles d'utilisation lors des missions
- La mission de diagnostic de contrôle interne

Bénéfices pour les participants

- Mettre en œuvre une méthodologie efficace d'évaluation du contrôle interne conforme à l'ensemble des normes d'exercice professionnel et applicable directement au cours des missions d'audit
- Disposer de solutions pratiques aux difficultés les plus souvent rencontrées dans l'évaluation du contrôle interne

Pré-requis

Avoir suivi préalablement le module e-learning « Evaluer le contrôle interne pour mieux maîtriser le risque d'audit : les fondamentaux » de CNCC Formation, ou avoir une expérience équivalente. En effet, le e-learning permet de présenter les concepts normatifs associés à l'évaluation du contrôle interne. La maîtrise de ces apports théoriques est essentielle pour assurer un bon cheminement pédagogique lors de la journée de formation et notamment un bon déroulé des travaux de résolution des cas pratiques.

Un test de positionnement devra obligatoirement être effectué par le participant depuis son

espace participant (espaces.jinius.fr) au moment de la demande d'inscription. En l'absence de réalisation du test, la demande d'inscription ne pourra pas être confirmée.

Informations particulières

- La formation ne vise pas à expliciter la mise en œuvre opérationnelle des normes d'exercice professionnel autonomes 911 et 912 dans le cadre d'un audit de petite entreprise. Les participants bénéficieront néanmoins des messages essentiels au sujet de ces deux NEP par rapport à la problématique de l'évaluation du contrôle interne. Par ailleurs, la formation ne traite pas de l'audit des EIP
- Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)

- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

«Comptabilité/Révision».....**Erreur ! Signet non défini.**

Comptabilité/Révision

Réviser un grand livre

Le contrôle des comptes dans le cadre d'une mission de présentation nécessite une méthodologie bien organisée de la révision du grand livre pour en assurer la pleine efficacité, dans le respect des normes professionnelles.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	14h00
Prix	740.00€ HT
Réf.	17.01COM000 9.23

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant

Objectifs professionnels

- Déterminer et mettre en œuvre une méthodologie de contrôle des comptes dans le respect des normes d'une mission de présentation
- Analyser le grand livre avec un regard critique
- Distinguer les nouvelles règles comptables dans l'approche de contrôle
- Contrôler les comptes par cycles conformément au programme de travail

Questions traitées

1 - Les fondamentaux comptables en pratique

- Quels principes pour quelles obligations ?
- Les comptes annuels : quoi - comment - pour et par qui ?

2 - Réviser les comptes - méthodologie générale

- Approche méthodologique
- Approche normative dans le cadre de la mission de présentation

3 - Réviser les comptes - boîte à outils par cycle

- J'organise mon dossier
- Je réalise mes travaux de révision
- Je construis mes états annuels : liasse fiscales - annexes

Les cycles abordés dans le séminaire :

- Trésorerie et financements
- Achats et fournisseurs
- Stocks et en-cours
- Ventes et clients
- Immobilisations
- Personnel salarié
- Travailleurs non salariés
- Capitaux propres
- Autres comptes non compris dans les cycle précédents
- Impôts, taxes et détermination du résultat fiscal

Cas pratique basé sur une entreprise commerciale de moins de 10 salariés

4 - Synthèse de la révision - examen critique et rapports

Bénéfices pour les participants

- Mettre en œuvre une méthodologie de contrôle des comptes dans le respect des normes d'une mission de présentation
- Analyser le grand livre avec un regard critique
- Intégrer les nouvelles règles comptables dans l'approche de contrôle
- Valider les comptes par cycles conformément au programme de travail

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

L'objectif de cette formation est d'apporter une méthodologie par cycle et d'apporter des astuces pour réviser un grand livre de façon optimale. Elle n'a pas vocation à pratiquer une révision complète d'un cas pratique.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Analyse de documentation
- Étude de cas
- Exposé
- Mini cas d'application

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Révision des comptes : pertinence des contrôles

Cette formation donne aux participants les clés pour optimiser et rentabiliser leurs travaux en leur montrant les méthodes pour choisir les techniques de contrôles pertinents dans le cadre de la révision des comptes annuels.

En effet, les collaborateurs connaissent souvent les outils utiles pour mener les travaux de révision des comptes, mais pas nécessairement les plus appropriés.

Les travaux se font trop souvent par automatisme et non pas en fonction du dossier à traiter.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01COM002 0.23

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable stagiaire

Objectifs professionnels

- Déterminer la méthodologie d'approche du dossier
- Choisir les techniques de contrôles appropriées à chaque dossier et/ou chaque cycle, dans le cadre d'une mission d'expertise comptable
- Concilier rigueur, efficacité et respect du budget temps

Questions traitées

- 1- Les textes de référence pour la présentation des comptes
- 2- Analyse des risques d'anomalies significatives dans les comptes
- 3- Appréciation du contrôle interne par cycle pour la révision des comptes
- 4- Méthodologie pour choisir les contrôles les plus pertinents dans le cadre de la révision des comptes
- 5- Expression d'une conclusion au terme des travaux

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons aux participants de maîtriser l'établissement des comptes annuels et opérations comptables courantes.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Étude de cas
- Débat
- Travail en sous-groupes

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Comptabilité - Prérequis (e-learning)

Cette formation en e-learning offre une vision globale et un socle de connaissances de base, permettant d'appréhender les buts de la comptabilité, son langage, ses règles (tenue de comptabilité, établissement du bilan et du compte de résultat) afin de mieux comprendre l'importance de cette matière et son utilité pour l'entreprise en termes de gestion, de pilotage et de communication financière.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	7h00
Prix	350.00€ HT
Réf.	17.01COM001 4.23

Vous êtes concernés

- Collaborateur juridique
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Secrétaire administratif

Objectifs professionnels

- Acquérir les notions fondamentales de la comptabilité financière : Pourquoi une comptabilité : vertus, obligations, buts, comptes annuels et liasse fiscale ; les professionnels de la comptabilité.
- Acquérir les notions fondamentales du bilan : vocabulaire, conventions, partie double, la comptabilisation des opérations de base, de la création au premier bilan de l'entreprise.
- Acquérir les notions fondamentales du compte de résultat : comptabiliser charges et produits, déterminer un résultat (bénéfice ou perte).

Questions traitées

- 1- Qu'est-ce que la comptabilité financière ?
- 2- Le langage comptable
- 3- Comprendre la signification des postes du bilan et du compte de résultat
- 4- Tenir le dossier du client

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Étude de cas
- Tests d'auto-évaluation
- Travail personnel préparatoire

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 7 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Cycle Révision + : Réglementation comptable (e-learning)

Tout ce que vous devez savoir sur la réglementation comptable pour assurer des prestations comptables de qualité ! Pour vous, collaborateurs, qui avez besoin d'un socle de connaissances en matière de réglementation comptable pour arrêter les comptes des entreprises avec régularité et sincérité, cette formation va vous permettre de faire le point.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01COM003 0.23

Cette formation en e-learning permet d'aborder les fondamentaux de la réglementation comptable sous différents aspects : les acteurs de la normalisation comptable, les principales sources du droit comptable, les évolutions récentes, l'application du droit comptable dans le traitement des comptes.

Pour être très opérationnelle, cette formation, notamment, illustre les principes comptables à respecter pour l'arrêté des comptes et donc les conséquences qui en découlent en matière de révision et d'établissement des comptes, rappelle les seuils à respecter en matière d'établissement et de présentation des comptes annuels, présente l'intérêt et la mise en pratique de la comptabilité super-simplifiée, précise les notions d'actif et de passif et leur comptabilisation...

Cette formation est par ailleurs le premier module du cycle Révision + qui introduit les différents modules de révision par cycle.

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC débutant
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste

Objectifs professionnels

- Identifier les principales sources de la réglementation comptable pour être capable de "remonter" aux textes lorsque c'est nécessaire
- Comprendre cette réglementation, en connaître les évolutions récentes, et savoir l'appliquer lors de la révision et de l'établissement des comptes
- Transformer la démarche de révision et d'arrêté des comptes « quasi-automatisée » en une démarche réfléchie et pertinente

Questions traitées

Précision : Dans chacune des 9 séquences du module, sont intégrés des exercices sous forme de quiz, des exemples pratiques et d'informations à fournir dans l'annexe, ainsi que des recommandations sur les principaux points de vigilance.

L'impact de l'événement Covid-19 sur les comptes ouverts depuis le 1^{er} janvier 2020 est également abordé au travers d'exemples.

Introduction

1- La réglementation comptable française : Le cadre juridique

- Organisation, sources, textes de référence, documentation à disposition, évolutions à venir...

2- Le champ d'application du Plan Comptable Général, droit comptable commun

- Entités tenues d'appliquer le PCG - d'établir des comptes annuels - Conditions
- Entités exclues...

3- Les principes de la comptabilité

- Principes fondamentaux
- Objectifs
- Application lors de l'établissement des comptes

4- Les comptes annuels

- Contenu - Rôle de l'annexe
- Règles d'établissement et de présentation - Systèmes en vigueur
- Différenciation avec les règles fiscales

5- Les seuils et mesures de simplification

- Allègement des obligations comptables (dispenses, système à retenir, etc.)
- Dispositifs en vigueur pour les personnes physiques et pour les personnes morales
- Conditions à respecter
- Comptabilité super-simplifiée, etc.

6- Les actifs : Les règles générales (1/2)

- Définition - Catégories
- Règles de comptabilisation
- Ce qui est activable ou ne l'est pas
- Évaluation à l'entrée dans le patrimoine...

7- Les actifs : Les règles générales (2/2)

- Évaluation postérieurement à l'entrée dans le patrimoine
- Règles d'amortissement

- Dépréciation - Indice de perte de valeur
- Composants...

8- Les actifs : Les actifs incorporels, en particulier

- Règles comptables applicables depuis 2016
- Amortissement et dépréciation
- Fonds de commerce et fonds commercial
- Particularités du fonds commercial

9- Les passifs

- Définitions - Catégories
- Principes de comptabilisation et d'évaluation des passifs externes
- Exemples de provisions pour risques et charges - Engagements hors bilan et passifs éventuels

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Cette formation en e-learning est à suivre de préférence avant les formations en présentiel du parcours Révision +.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Mini cas d'application
- Séquences vidéo
- Tests d'auto-évaluation

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Comptabilités dématérialisées, FEC et PAF : organiser, sécuriser et satisfaire aux contrôles

Se préparer aux nouveaux contrôles fiscaux

Les contrôles fiscaux informatisés se sont généralisés et les dernières lois de finances ouvrent une nouvelle ère de leur systématisation.

Le FEC devient l'outil central des contrôles, pour l'administration mais également pour l'expert-comptable et le commissaire aux comptes.

Dès lors que la circulation de l'information se dématérialise et s'accélère, la comptabilité se retrouve au centre d'un système d'information complexe. La traçabilité des opérations en devient l'enjeu, autour de la Piste d'Audit Fiable (PAF). Il est alors impératif de structurer l'information comptable et ses justificatifs afin de sécuriser l'organisation et de répondre aux exigences croissantes des vérificateurs.

Cette formation fournit des fiches pratiques d'attention et de traitements comptables concrets dans l'objectif de respecter la PAF.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01COM000 6.23

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémoiresliste
- Responsable serv. informatique

Objectifs professionnels

- Identifier les textes qui s'imposent aux organisations dématérialisées de nos clients
- Organiser les procédures qui permettent à l'expert-comptable de fournir :
 - à son client, les moyens de se préparer à l'éventualité d'un contrôle sur ces flux dématérialisés, au travers notamment de fiches pratiques ;
 - à son cabinet, les clés pour répondre aux demandes des contrôleurs fiscaux lorsque la comptabilité est externalisée chez lui et donc d'organiser la tenue de comptabilité dans cette optique.

- Lister les principaux cas de mise en cause par l'administration fiscale de la probité des comptes et mettre en place l'organisation et les procédures adaptées aux principaux cas de figure rencontrés par les structures d'exercice professionnel.

Questions traitées

1- Les exigences des vérificateurs

- Les enjeux renforcés des contrôles fiscaux
- Nouvelles typologies des contrôles fiscaux et évolutions déclaratives à venir
- Le FEC : préambule obligatoire aux contrôles
- De la PAF à FacturX, des objectifs fiscaux assumés

2- Le périmètre et les enjeux pour la mission de l'expert-comptable

- L'impact de l'organisation des systèmes d'information sur la traçabilité des données
- Les atouts de la dématérialisation des flux (IA,OCR, progiciels métiers interfacés)
- Le rôle de l'expert comptable face au FEC et à la piste d'audit fiable (PAF) dans le cadre de sa mission de présentation et son obligation de conseil

3- Se préparer au mieux aux contrôles

- Connaître les outils des vérificateurs et les contrôles pratiqués à partir du FEC
- Organiser la documentation de la PAF (accès à des guides)
- Mettre en œuvre la facturation électronique
- Mettre en œuvre l'archivage électronique

4- Cas pratiques

- Analyse de FEC, avec un outil parmi d'autres, selon les expériences du formateur et des participants (Excel, Module intégré dans le progiciel de production comptable, logiciel ou application dédiés...)
- Se préparer à un contrôle sur la TVA en respectant la PAF

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Échange d'expériences
- Mini cas d'application
- Fiches/guides pratiques permettant une mise en œuvre rapide sur les points essentiels des demandes des vérificateurs

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Établir les comptes annuels et la liasse fiscale

L'informatique ne peut pas tout en matière d'établissement des comptes annuels et de la liasse fiscale.

De nombreux travaux de réflexion demeurent nécessaires : point sur les travaux spécifiques, organisation des dossiers, préparation des travaux de l'exercice suivant ...

Cette formation d'une journée permettra aux collaborateurs de maîtriser cette étape qui mêle savoir-faire technique et approche intuitive.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01COM001 2.23

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé

Objectifs professionnels

- Mettre en œuvre les obligations comptables et fiscales :
 - Terminer les travaux par l'établissement des comptes annuels et de la liasse fiscale.
 - Préparer les informations non chiffrées et l'annexe.
 - Préparer les travaux de clôture et superviser le dossier de travail.
 - Préparer la mission de l'année suivante.

Questions traitées

1- Généralités

- Mission de l'expert-comptable
- Dossier de travail
- Travaux de contrôle de fin d'exercice
- Travaux de fin de mission
- Préparation de la mission de l'exercice suivant

2- Élaboration et présentation des comptes annuels, évolution des textes - Directive comptable unique - PCG évolution des textes

- Le bilan
- Le compte de résultat
- L'annexe (en fonction de l'importance de l'entreprise : les différentes versions) *et conformément aux recommandations de l'ANC pour la nécessité de fournir dans l'annexe des comptes annuels les informations sur les conséquences du COVID et de l'après-COVID*

3- Obligations fiscales

- Régime d'imposition des petites et moyennes entreprises
- Préparation de la liasse fiscale : exemples régime normal et régime simplifié

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons aux participants de savoir déterminer et mettre en oeuvre une méthodologie de contrôle des comptes dans le respect des normes d'une mission de présentation.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Analyse de documentation
- Cas de synthèse
- Échange d'expériences
- Exposé
- Mini cas d'application

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et

concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Arrêter les comptes annuels 2023 : aspects comptables, juridiques, sociaux et fiscaux

Évolutions et nouveautés

Nouvelle version

Chaque année de nombreux textes légaux, réglementaires, issus de la doctrine et de la jurisprudence modifient le cadre dans lequel les experts-comptables et leurs collaborateurs préparent les comptes annuels. Sommes-nous sûrs qu'au moment des travaux de clôture aucun texte n'a été omis ?

La participation à cette formation permettra de revoir toutes les principales nouveautés parues dont il faut tenir compte pour réfléchir à leur mise en œuvre et ainsi préparer les comptes annuels des clients en toute sécurité.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01COM001 1.23

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable stagiaire
- Mémemorialiste

Objectifs professionnels

- Appliquer les nouveaux textes légaux et réglementaires influençant la préparation des comptes annuels
- Prendre en compte les nouveaux textes applicables aux travaux
- Analyser les incidences de ces modifications

Questions traitées

1- Panorama de l'actualité comptable, sociale et fiscale, précisions sur l'évolution des textes antérieurs à travers les cycles

- Achats/fournisseurs/stock, ventes/clients, immobilisations, social, fiscalité, trésorerie, capitaux propres, provisions pour risques et charges

2- Panorama de l'actualité en matière d'information financière et comptable

- Annexe, rapport de gestion...
- Rappel et nouveautés en matière d'obligations comptables des personnes physiques et des personnes morales en fonction des seuils fiscaux et comptables

3- Panorama de l'actualité juridique

- Nouveaux textes importants
- Jurisprudence

Pour chacun des thèmes abordés ci-dessus seront appréhendées : les lois, la réglementation, la doctrine et la jurisprudence ayant un impact sur la clôture des comptes 2022. La loi de finances 2023 et la loi de financement de la sécurité sociale 2023 seront prises en compte pour ce qui concerne les dispositions entrant en vigueur en 2022.

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons aux participants d'avoir des connaissances juridiques, comptables, fiscales et sociales dans le cadre de la tenue d'un dossier client.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Échange d'expériences
- Exposé
- Mini cas d'application

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Comment sortir les comptes annuels avant fin mars ?

Les missions liées aux comptes sont encore aujourd'hui le cœur de métier de l'activité des cabinets.

Dans un contexte économique souvent tendu, vos clients souhaitent obtenir de plus en plus rapidement leurs comptes annuels (ou intermédiaires) pour mieux piloter leur entreprise, pour communiquer et rassurer leurs associés, leurs financeurs, leurs partenaires, leurs salariés... pour réagir efficacement en situation de crise. Une solution pour satisfaire votre client et pérenniser sa relation avec lui : la réduction des délais de clôture.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01COM000 2.23

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémemorialiste

Objectifs professionnels

- Identifier les enjeux et objectifs des réductions des délais de clôture
- Mettre en place au sein du cabinet et/ou chez le client l'organisation qui permette d'accélérer le processus de production des comptes annuels, intermédiaires... et des liasses fiscales liées tout en conservant un niveau de qualité et de sécurité sur les dossiers
- Utiliser les normes professionnelles et des outils pratiques pour atteindre l'objectif
- Identifier et analyser les freins qui peuvent surgir... mais aussi les conditions de réussite
- Déterminer les indicateurs qui permettront de mesurer la performance du cabinet

Questions traitées

1 - Recensement des situations courantes dans le cadre des missions de l'expert-comptable

- Obligations comptables et fiscales en fonction de la structure d'exercice professionnel
- Synthèse des obligations comptables, fiscales et juridiques liées

2 - L'organisation du client pour une réduction des délais de production des comptes

- Travaux de réflexion autour d'un cas pratique
- Méthodologie d'organisation du client : processus, outils informatiques, outils de pilotage, liaison client / cabinet d'expertise comptable

3 - Les solutions opérationnelles d'organisation du cabinet

- Partage de solutions autour d'un cas pratique
- Solutions proposées au regard de l'évolution des obligations comptables des entreprises

4 - La mise en place de la démarche de réduction du délai de clôture des comptes au sein du cabinet

- Réflexion collective sur les moyens d'améliorer les délais
- Méthodologie de gestion du projet de réduction du délai de clôture

5 - Les freins au changement et les facteurs de réussite du projet de clôturer à J+30

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Échange d'expériences
- Travail en sous groupes
- Présentation d'une démarche très opérationnelle au travers de réflexion, de mises en situation et de partage d'expériences

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et

concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

«Déontologie/Doctrine/Normes»**Erreur ! Signet non défini.**

Déontologie/Doctrines/Normes

Collaborateurs : comprenez les enjeux et mettez en œuvre les missions d'audit dans une petite entreprise

En tant que membre de l'équipe d'audit, vous intervenez dans des petites entreprises. Vous ne savez pas ce qui a changé avec l'arrivée des NEP 911 et 912, ni ce que sont ces nouvelles missions « PE 6 exercices » ou « ALPE » ? Vous aimeriez avoir des outils pour formaliser correctement vos travaux sans perdre de temps ?

Cette formation est pour vous !

Cette formation répondra à vos questions, lèvera vos inquiétudes et vous permettra de mettre en pratique le nouvel univers de l'audit des petites entreprises.

Millesime	2023-2024
Type	Classe virtuelle
Durée	7h00
Prix	450.00€ HT
Réf.	17.02DDN003 8.23

Vous êtes concernés

- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Stagiaires commissaires aux comptes 3ème année

Objectifs professionnels

- Connaître le périmètre de l'audit légal proportionné dans les petites entreprises
- Comprendre les possibilités d'adaptation de l'audit proportionné en conformité avec les NEP 911 et 912
- Structurer et mettre en œuvre une démarche d'audit proportionné
- Maîtriser les outils proposés par le PACK ALPE, utilisable pour les deux types de missions « PE 6 exercices » et « ALPE »
- Connaître les particularités de la mission « ALPE », issues de la NEP 911
- Savoir identifier les risques financiers, comptables et de gestion pour établir le rapport sur les risques de la mission « ALPE »

Questions traitées

- Quel est le périmètre « post PACTE » de l'audit légal proportionné dans la petite entreprise ?

- Quelles sont les particularités de la démarche d’audit proportionné, issues des NEP 911 et 912 ?
- Comment mettre en œuvre la mission d’audit proportionné avec le PACK ALPE ?
- Quelles sont les particularités de la mission « ALPE », issues la NEP 911 ?
- Comment recenser et synthétiser les risques financiers, comptables et de gestion à retranscrire dans le rapport sur les risques de la mission « ALPE » ?

Bénéfices pour les participants

- Maîtriser les spécificités de la mission d’audit légal proportionné dans une petite entreprise
- Savoir mener une démarche d’audit efficace et adaptée reposant sur le jugement professionnel
- Gagner en efficacité en utilisant le PACK ALPE adapté aux deux types de missions « PE »
- Obtenir une vision éclairée sur les risques de l’entreprise pouvant alimenter le rapport « ALPE » à destination du dirigeant

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

- Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l’organisateur de la session concernée
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d’un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d’annoter les supports en PDF

Moyens pédagogiques et d’encadrement

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l’onglet « mes sessions » de l’espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D’un diaporama

- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire.
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges.
- Cette formation se tient en classe virtuelle. Elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Pour le bon déroulement de la formation, le participant doit disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit.

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires.
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

Missions dans les petites entreprises : démarche d'audit proportionné et rapport sur les risques

Vous ne savez pas ce qui a changé dans l'audit des petites entreprises, ni ce que sont ces nouvelles missions « ALPE » ou « PE 6 exercices » ? Vous vous interrogez sur le nouveau rapport sur les risques ? Vous aimeriez avoir des outils pour formaliser correctement vos travaux sans perdre de temps ? Vous attendez un soutien technique et pratique pour mieux convaincre les dirigeants de faire appel à vos services ? Cette formation est pour vous !

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	14h00
Prix	900.00€ HT
Réf.	17.02DDN003 1.23

2 jours pour répondre à vos questions, lever vos inquiétudes et mettre en pratique le nouvel univers du commissaire aux comptes dans les petites entreprises.

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

Objectifs professionnels

- Présenter le périmètre de l'audit légal proportionné dans les petites entreprises
- Structurer et mettre en œuvre une démarche d'audit proportionné en conformité avec les NEP 911 et 912
- Comprendre les possibilités d'adaptation de la démarche d'audit proportionné et favoriser son utilité auprès du dirigeant
- Maîtriser les outils proposés par le PACK ALPE, utilisable pour les 2 types de missions
- Savoir élaborer le rapport utile pour le dirigeant sur les risques financiers, comptables et de gestion, prévu par la mission « ALPE »
- Communiquer et savoir valoriser les missions d'audit légal proportionné auprès des dirigeants de petites entreprises
- Développer de nouvelles prestations dans les petites entreprises

Questions traitées

La formation se déroulera de la façon suivante :

- 1ère journée : Comprendre et valoriser les missions « ALPE » et « PE 6 exercices »
 - Quel est le périmètre « post PACTE » de l’audit légal proportionné dans la petite entreprise ?
 - Quels sont les principes de l’audit légal proportionné dans les petites entreprises, issus des NEP 911 et 912 ?
 - Quelles sont les particularités de la mission « ALPE », via la NEP 911 ?
 - Comment valoriser les missions d’audit légal proportionné dans une petite entreprise ?
- 2ème journée : Mettre en œuvre les missions « ALPE » et « PE 6 exercices »
 - Comment le jugement professionnel est remis au cœur des missions dans les petites entreprises ?
 - Quelles sont les particularités de la démarche d’audit proportionné issues des NEP 911 et 912 ?
 - Quels sont les outils proposés par le PACK ALPE ?
 - Comment recenser et retranscrire les risques financiers, comptables et de gestion identifiés, à l’aide des exemples de rapports proposés par le PACK ALPE ?
 - Quelles autres prestations le commissaire aux comptes peut-il proposer à la petite entreprise ?

Bénéfices pour les participants

- Maîtriser les spécificités de la mission d’audit légal proportionné dans une petite entreprise
- Savoir mener une démarche d’audit efficace et adaptée reposant sur le jugement professionnel
- Obtenir une vision éclairée sur les risques de l’entreprise et en faire bénéficier le dirigeant
- Gagner en efficacité en utilisant le PACK ALPE adapté aux deux types de mission
- Savoir valoriser les missions d’audit proportionné dans les petites entreprises et d’autres prestations auprès des dirigeants de petites entreprises

Pré-requis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

- Pour suivre cette formation, il est conseillé aux participants d'avoir préalablement installé sur leur smartphone, à partir du portail CNCC, l'application « CAC Rebond » (accessible uniquement aux commissaires aux comptes inscrits)
- Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)

- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

Responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit (e-learning)

Tout ce que vous devez savoir de la responsabilité pour exercer avec sérénité !

Pour vous qui êtes soucieux de la pérennité et de la sérénité de votre exercice professionnel, cette formation e-learning vous permet d'entretenir et de développer votre culture en matière d'anticipation, prévention, détection et traitement des situations à risques, parce que la responsabilité est indissociable de votre exercice professionnel et que les mises en cause des professionnels ne cessent de se généraliser.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	13h00
Prix	500.00€ HT
Réf.	17.01DDN000 1.23

Vous souhaitez avoir une vue d'ensemble de la thématique : vous disposez d'un module de synthèse de 3 heures 30 (01DDN0002.23).

Vous souhaitez approfondir vos connaissances en fonction de vos besoins et /ou difficultés que vous pouvez rencontrer dans vos cabinets : vous disposez alors de 3 modules distincts complémentaires au module de synthèse:

- La responsabilité civile du professionnel : e-learning de 4 heures (01DDN0003.23).
- La responsabilité pénale du professionnel comptable : e-learning de 3 heures 30 (01DDN0004.23).
- La responsabilité disciplinaire du professionnel comptable : e-learning d'1 heure (01DDN0005.23).

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Responsable service juridique
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Identifier des obligations professionnelles et leurs conséquences
- Mettre en place la gestion des sinistres
- Être capable de prévenir les mises en cause

Module 1- La responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit : panorama d'ensemble (3 h 30)

1. Les enjeux de la responsabilité

- Quels risques ?
- Pourquoi moi ?

2. Les textes

- Les textes pour les experts-comptables
- Les textes pour les commissaires aux comptes
- Les serments

3. L'indépendance

- Une obligation d'origine déontologique
- Les cas de manquement à l'obligation d'indépendance
- La prévention du risque d'atteinte à l'indépendance

4. Le secret professionnel

- Les traits essentiels de l'obligation au secret professionnel
- Les exceptions au principe

5. Responsabilité civile : les éléments clés

- Les principes fondamentaux de la responsabilité civile pour l'expert-comptable
- Les principes fondamentaux de la responsabilité pour le commissaire aux comptes

6. Responsabilité pénale : les éléments clés

- Les éléments constitutifs de la responsabilité pénale
- Les principales infractions dans la vie économique
- Focus sur le blanchiment et l'obligation de vigilance
- La prescription en matière pénale

7. Responsabilité disciplinaire : les éléments clés

- La responsabilité disciplinaire du commissaire aux comptes
- La responsabilité disciplinaire de l'expert-comptable

Module 2- La responsabilité civile (4 h)

1. Les principes fondamentaux de la responsabilité pour l'expert-comptable

- Les fondamentaux pour l'expert-comptable
- La prescription en matière civile pour l'expert-comptable
- La clause limitative de responsabilité pour l'expert-comptable

2. Les principes fondamentaux de la responsabilité du commissaire aux comptes

- Le risque de mise en cause et sa garantie
- La prescription en matière civile
- Le partage de la responsabilité entre l'expert-comptable et le commissaire aux comptes

3. Comment réagir en cas de mise en cause ?

- Les réflexes face à une réclamation
- Les erreurs à éviter

4. Exemples de zones de risque liés au détournement de fonds - Moyens de prévention et de défense

- Le détournement de fonds par préposé - 7 exemples de modes opératoires
- Quelques moyens de prévention
- Quelques moyens de défense

5. L'appréciation de la responsabilité de l'expert-comptable

- Le devoir de conseil
- La documentation des travaux
- La nécessité de l'écrit

6. L'appréciation de la responsabilité du commissaire aux comptes

- La documentation des travaux
- Les NEP, le seuil de signification

7. Quelques questions pratiques

- Quand démissionner ?
- Peut-on régulariser une erreur ?
- Combien de temps faut-il garder ses dossiers ?

Module 3- La responsabilité pénale (3h30)

1. Les principes fondamentaux de la responsabilité pénale

- Les éléments constitutifs et caractéristiques de la responsabilité pénale
- Les principales infractions dans la vie économique
- Focus sur le blanchiment et la déclaration de soupçon
- La prescription

2. La responsabilité pénale de l'expert-comptable

- Quelle est la couverture d'assurance en matière pénale ?
- Quelles sont les infractions principalement reprochées à un expert-comptable en qualité d'auteur ?
- La clause limitative de responsabilité pour l'expert-comptable

3. La responsabilité pénale du commissaire aux comptes

- Les fondamentaux pour l'expert-comptable
- La non-révélation de faits délictueux
- La certification de comptes inexacts
- La sanction des incompatibilités

4. Comment réagir en cas de mise en cause ?

- Les réflexes
- Les erreurs à éviter

5. La procédure pénale

- De la convocation à la garde à vue
- L'instruction judiciaire
- Après l'instruction judiciaire, quelle suite ?
- La procédure en schémas

Module 4- La responsabilité disciplinaire (1h)

1. La responsabilité disciplinaire de l'expert-comptable

- Les organes disciplinaires
- Les étapes de la procédure disciplinaire
- Les sanctions

2. La responsabilité disciplinaire du commissaire aux comptes

- Les principaux aspects de la responsabilité disciplinaire du Commissaire aux comptes
- Les étapes de la procédure disciplinaire
- Focus sur les nouvelles attributions du H3C

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Auto-formation.
- Séquences vidéo.
- Test d'auto-évaluation.

Moyens pédagogiques et encadrement : Chaque module de formation e-learning est estimé à une durée de 1 à 4 heures réparties comme suit : 1 à 4 heures de formation sur la plateforme dont 15 à 30 minutes de test final. Il est accessible pendant 3 mois, 24h sur 24, avec une simple connexion Internet. Vous pouvez ainsi le voir ou le revoir à votre convenance. La plateforme vous indique votre évolution dans le programme. Des tests d'autoévaluation permettent de valider les connaissances acquises. Un test final vous permettra d'apprécier vos connaissances.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Évaluation de l'acquisition des connaissances en ligne.

Responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit - Panorama d'ensemble (e-learning)

Pour vous qui êtes soucieux de la pérennité et de la sérénité de votre exercice professionnel, cette formation e-learning vous permet d'entretenir et de développer votre culture en matière d'anticipation, prévention, détection et traitement des situations à risques, parce que la responsabilité est indissociable de votre exercice professionnel et que les mises en cause des professionnels ne cessent de se généraliser.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	4h00
Prix	200.00€ HT
Réf.	17.01DDN000 2.23

Vous souhaitez avoir une vue d'ensemble de la thématique: vous disposez d'un module de synthèse de 3 heures 30 (01DDN0002.23).

Vous souhaitez approfondir vos connaissances en fonction de vos besoins et /ou difficultés que vous pouvez rencontrer dans vos cabinets : vous disposez alors de 3 modules distincts complémentaires au module de synthèse :

- La responsabilité civile du professionnel : e-learning de 4 heures (01DDN0003.23).
- La responsabilité pénale du professionnel comptable : e-learning de 3 heures 30 (01DDN0004.23).
- La responsabilité disciplinaire du professionnel comptable : e-learning d'1 heure (01DDN0005.23).

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Responsable service juridique
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Identifier des obligations professionnelles et leurs conséquences.
- Mettre en place la gestion des sinistres.
- Être capable de prévenir les mises en cause.

1. Les enjeux de la responsabilité

- Quels risques ?
- Pourquoi moi ?

2. Les textes

- Les textes pour les experts-comptables
- Les textes pour les commissaires aux comptes
- Les serments

3. L'indépendance

- Une obligation d'origine déontologique
- Les cas de manquement à l'obligation d'indépendance
- La prévention du risque d'atteinte à l'indépendance

4. Le secret professionnel

- Les traits essentiels de l'obligation au secret professionnel
- Les exceptions au principe

5. Responsabilité civile : les éléments clés

- Les principes fondamentaux de la responsabilité civile pour l'expert-comptable
- Les principes fondamentaux de la responsabilité pour le commissaire aux comptes

6. Responsabilité pénale : les éléments clés

- Les éléments constitutifs de la responsabilité pénale
- Les principales infractions dans la vie économique
- Focus sur le blanchiment et l'obligation de vigilance
- La prescription en matière pénale

7. Responsabilité disciplinaire : les éléments clés

- La responsabilité disciplinaire du commissaire aux comptes
- La responsabilité disciplinaire de l'expert-comptable

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Auto-formation
- Séquences vidéo
- Test d'auto-évaluation

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 4 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :Évaluation de l'acquisition des connaissances en ligne.

Responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit - La responsabilité pénale (e-learning)

Pour vous qui êtes soucieux de la pérennité et de la sérénité de votre exercice professionnel, cette formation e-learning vous permet d'entretenir et de développer votre culture en matière d'anticipation, prévention, détection et traitement des situations à risques, parce que la responsabilité est indissociable de votre exercice professionnel et que les mises en cause des professionnels ne cessent de se généraliser.

Vous souhaitez avoir une vue d'ensemble de la thématique: vous disposez d'un module de synthèse de 3 heures 30.

Vous souhaitez approfondir vos connaissances en fonction de vos besoins et /ou difficultés que vous pouvez rencontrer dans vos cabinets : vous disposez alors de 3 modules distincts complémentaires au module de synthèse :

- La responsabilité civile du professionnel : e-learning de 4 heures.
- La responsabilité pénale du professionnel comptable : e-learning de 3 heures 30.
- La responsabilité disciplinaire du professionnel comptable : e-learning d'1 heure.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	4h00
Prix	200.00€ HT
Réf.	17.01DDN000 4.23

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Responsable service juridique
- Responsable service conseil

Objectifs professionnels

- Identifier des obligations professionnelles et leurs conséquences.
- Mettre en place la gestion des sinistres.
- Être capable de prévenir les mises en cause.

Questions traitées

La responsabilité pénale (3 h 30)

1. Les principes fondamentaux de la responsabilité pénale

- Les éléments constitutifs et caractéristiques de la responsabilité pénale
- Les principales infractions dans la vie économique
- Focus sur le blanchiment et la déclaration de soupçon
- La prescription

2. La responsabilité pénale de l'expert-comptable

- Quelle est la couverture d'assurance en matière pénale ?
- Quelles sont les infractions principalement reprochées à un expert-comptable en qualité d'auteur ?
- La clause limitative de responsabilité pour l'expert-comptable

3. La responsabilité pénale du commissaire aux comptes

- Les fondamentaux pour l'expert-comptable
- La non-révélation de faits délictueux
- La certification de comptes inexacts
- La sanction des incompatibilités

4. Comment réagir en cas de mise en cause ?

- Les réflexes
- Les erreurs à éviter

5. La procédure pénale

- De la convocation à la garde à vue
- L'instruction judiciaire
- Après l'instruction judiciaire, quelle suite ?
- La procédure en schémas

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Séquences vidéo.
- Test d'auto-évaluation.

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 4 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :Évaluation de l'acquisition des connaissances en ligne.

Responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit - La responsabilité disciplinaire (e-learning)

Pour vous qui êtes soucieux de la pérennité et de la sérénité de votre exercice professionnel, cette formation e-learning vous permet d'entretenir et de développer votre culture en matière d'anticipation, prévention, détection et traitement des situations à risques, parce que la responsabilité est indissociable de votre exercice professionnel et que les mises en cause des professionnels ne cessent de se généraliser.

Vous souhaitez avoir une vue d'ensemble de la thématique: vous disposez d'un module de synthèse de 3 heures 30.

Vous souhaitez approfondir vos connaissances en fonction de vos besoins et /ou difficultés que vous pouvez rencontrer dans vos cabinets : vous disposez alors de 3 modules distincts complémentaires au module de synthèse :

- La responsabilité civile du professionnel : e-learning de 4 heures.
- La responsabilité pénale du professionnel comptable : e-learning de 3 heures 30.
- La responsabilité disciplinaire du professionnel comptable : e-learning d'1 heure.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	1h30
Prix	75.00€ HT
Réf.	17.01DDN000 5.23

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Responsable service juridique
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Identifier des obligations professionnelles et leurs conséquences.
- Mettre en place la gestion des sinistres.
- Être capable de prévenir les mises en cause.

Questions traitées

La responsabilité disciplinaire (1 h)

1. La responsabilité disciplinaire de l'expert-comptable

- Les organes disciplinaires
- Les étapes de la procédure disciplinaire
- Les sanctions

2. La responsabilité disciplinaire du commissaire aux comptes

- Les principaux aspects de la responsabilité disciplinaire du Commissaire aux comptes
- Les étapes de la procédure disciplinaire
- Focus sur les nouvelles attributions du H3C

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Séquences vidéo.
- Test d'auto-évaluation.

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 1 heure 30.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :Évaluation de l'acquisition des connaissances en ligne.

Experts-comptables : êtes-vous bien assurés ? (e-learning)

Les experts-comptables sont tenus de souscrire un contrat d'assurance pour garantir la responsabilité civile professionnelle qu'ils peuvent encourir en raison de l'ensemble de leurs travaux et activités.

Cette formation e-learning vous permet de tout savoir sur les contrats d'assurance à souscrire et de faire le point sur vos propres contrats.

Une foire aux questions vous apporte des réponses concrètes à des préoccupations régulièrement identifiées dans la profession.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	5h30
Prix	275.00€ HT
Réf.	17.01DDN000 7.23

Vous êtes concernés

- Assistant de direction
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste

Objectifs professionnels

- Repérer les éléments clés du contrat : qui est assuré ? quelle est l'étendue des activités assurées ? quelles sont les garanties apportées ? etc.
- Identifier les moyens de réaliser un auto-diagnostic des contrats d'assurance

Questions traitées

1. La responsabilité civile générale d'exploitation et la responsabilité civile professionnelle : généralités

- Définition et distinction : RC Générale d'exploitation, RC Professionnelle, RC Délictuelle, RC Contractuelle
- Étendue de la responsabilité civile de l'expert-comptable
- Objectifs et règles d'application de la responsabilité civile

2. L'assurance de la responsabilité civile générale d'exploitation et la responsabilité civile professionnelle : qui et quoi ?

- Qui doit être assuré en responsabilité civile générale d'exploitation et professionnelle ?
- Quelles activités doivent être garanties ?
- Quelle doit-être l'étendue d'une garantie de responsabilité civile générale d'exploitation et professionnelle ?
- Pour quel montant l'expert-comptable doit-il être assuré ?

3. L'assurance de la responsabilité civile générale d'exploitation et la responsabilité civile professionnelle : particularités

- La garantie de défense pénale
- Les obligations en matière de lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme
- Réserves de garanties

4. La responsabilité civile des mandataires sociaux

- Définition de la responsabilité civile des dirigeants
- Objet de l'assurance responsabilité civile des dirigeants
- Les cas de mises en cause des dirigeants
- L'assurance santé entreprises

5. La reconstitution de données et les cyber risques

- Reconstitution de données informatiques ou non informatiques
- C'est quoi le cyber risque ?

6. Les autres assurances

- L'assurance Multirisque Bureaux
- Protection juridique fiscale et sociale
- Assurance des collaborateurs en mission

- Assurance de personnes

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Séquences vidéo
- Test d'auto-évaluation

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 5 heures 30.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

La complicité : quand et comment commence-t-elle ? (e-learning)

Risquezt-vous d'être poursuivi pour complicité ?

Dans le cadre de l'exercice des missions des professionnels du chiffre, certains comportements ou manquements peuvent trouver leur traduction dans une mise en cause pénale pour complicité de délits commis par leurs clients.

Il est donc nécessaire de bien connaître l'état actuel de l'appréciation par les juges des situations potentielles de complicité dans lesquelles sont impliqués les professionnels du chiffre et de l'audit.

Cette formation e-learning vous permet de faire le point, de comprendre quels sont les risques et de connaître les bonnes pratiques à mettre en œuvre.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01DDN001 1.23

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste

Objectifs professionnels

- Décrire l'articulation entre l'existence de certaines insuffisances professionnelles, la légèreté de certains comportements et la caractérisation d'un comportement pénalement répréhensible :
 - Montrer la réalité des risques encourus.
 - Analyser l'impact des situations à risques.
- Mesurer l'évolution de la notion de complicité au regard des obligations de contrôle et de la présomption de certains faits.
- Identifier les bonnes pratiques pour pouvoir les mettre en œuvre.

Questions traitées

1. Rappel des textes de base : ordonnance de 1945, Code de déontologie, serment
2. Le devoir de conseil et la complicité

3. La complicité dans le Code pénal : définition, conditions de la mise en cause pour complicité
4. Les délits dont les professionnels du chiffre peuvent être complices
5. Analyse des situations à risques pouvant atténuer la vigilance du professionnel
6. Jurisprudences concernant des experts-comptables et des commissaires aux comptes
7. Procédures et bonnes pratiques pour éviter la complicité

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique:

- Exposé
- Tests d'auto-évaluation
- Mini cas d'application

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.

- À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Se familiariser avec la déontologie et les normes de la profession pour les appliquer au quotidien (e-learning)

Tout en étant un corpus de principes et de règles qui fixe l'exercice de la profession comptable, la déontologie et les normes professionnelles apparaissent aujourd'hui comme une exigence morale, un gage de professionnalisme, un élément fort de l'identité de la profession.

Comment les appliquer au quotidien ? Cette formation aborde les principales règles déontologiques et normatives au travers de questions pratiques. Elle permet de prendre du recul et d'acquérir les bons réflexes pour créer de la confiance auprès de nos clients et éviter les conflits.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	3h30
Prix	175.00€ HT
Réf.	17.01DDN001 4.23

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur social
- Assistant de direction
- Directeur financier
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Responsable service juridique
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Identifier les valeurs éthiques de la profession
- Appliquer les règles d'éthique dans la pratique quotidienne :
 - Repérer les points sensibles en matière de déontologie et les évolutions récentes.
 - Acquérir les bons réflexes pour éviter les conflits.

Questions traitées

La formation présente différentes thématiques avec à l'appui des exemples de cas pratiques issus des contrôles de qualité, des conseils et recommandations et des liens vers la documentation du CNOEC.

Principales thématiques abordées :

- La présentation du référentiel normatif et déontologique du professionnel comptable.
- Le cadre de référence des missions, fondement de la typologie de nos missions : comment identifier si la mission à réaliser est avec assurance ou sans assurance ?
- L'exercice professionnel : structures d'exercice professionnel et périmètre de nos missions.
- L'indépendance et la compétence.
- L'acceptation et le maintien de mission ; la lettre de mission.
- Autres devoirs et obligations : la documentation des travaux ; le devoir d'information et de conseil ; l'établissement du rapport ; le secret professionnel et le devoir de discrétion ; les actions de communication, etc.

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Séquences vidéo
- Test d'auto-évaluation

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 3 heures 30.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Découverte de la profession comptable (e-learning)

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	6h00
Prix	300.00€ HT
Réf.	17.01DDN001 6.23

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant
- Assistant de direction
- Dirigeant et salarié d'entreprise
- Mémorialiste
- Responsable marketing comm.
- Responsable serv. informatique
- Secrétaire administratif

Objectifs professionnels

- Comprendre comment est organisée la profession comptable libérale : effectifs, typologie des professionnels, répartition sur certains critères, etc.
- Savoir ce qu'est l'éthique, la déontologie et connaître les normes à respecter
- Décrire les contraintes de la profession comptable :
 - comparaison avec d'autres professions ;
 - avantages et inconvénients ;
 - exigences communes ou non entre expert-comptable et commissaire aux comptes

Questions traitées

1. Découverte de la profession comptable

- La profession comptable libérale en chiffres
- La typologie des clients
- Ce qu'est une profession réglementée?

- Une profession, deux métiers
- Ressources documentaires (sites, outils, ouvrages)
- Nature des missions (légales / contractuelles)
- Expert-comptable : mission avec / sans opinion, liées aux comptes annuels ou pas, etc.
- Commissaire aux comptes : mission récurrente / missions exceptionnelles
- Cas des AGC et leur environnement

2. Découverte des règles de comportement des professionnels comptables

- Comprendre les notions fondamentales
- Les principales exigences des règles communes aux deux métiers
- Les principales exigences professionnelles liées à l'exercice de l'EC
- Les principales exigences professionnelles liées à l'exercice du CAC

3. Découverte des normes professionnelles

- Comprendre les fondamentaux sur les normes
- Les normes en expertise comptable
- Les normes en commissariat aux comptes

4. Les missions des deux professions (les missions réalisables par un EC et par un CAC)

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 6 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme pour collaborateurs et réviseurs (e-learning)

Incontournable

La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement d'activités terroristes : un enjeu pour la profession comptable et un enjeu national ! Les règles auxquelles sont soumis les professionnels sont définis notamment par le Code Monétaire et Financier et notre réglementation professionnelle. Quelles sont ses règles ? Comment les appliquer dans notre pratique au quotidien ? Comment formaliser les diligences effectuées ? Comment agir en cas d'anomalie identifiée ? Cette formation vous apportera des éléments de réponse concrets et vous permettra d'accroître votre niveau d'attention sur les dossiers.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	3h30
Prix	0.00€ HT
Réf.	17.01DDN001 9.23

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur juridique
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Expert-comptable
- Responsable service juridique
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Apporter les connaissances nécessaires en matière de lutte anti-blanchiment
- Décrire les procédures à appliquer dans l'exercice des missions afin de respecter les obligations qui incombent aux professionnels comptables

Questions traitées

- Cadre général de la lutte anti-blanchiment
- Principales caractéristiques des opérations de blanchiment des capitaux et de financement d'activités terroristes

- Savoir identifier les clients
- Savoir traiter les opérations douteuses
- Savoir agir en présence d'une opération douteuse : avoir les bons réflexes
- Autres impacts des procédures LAB

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 3 heures 30.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit - La responsabilité civile (e-learning)

Pour vous qui êtes soucieux de la pérennité et de la sérénité de votre exercice professionnel, cette formation e-learning vous permet d'entretenir et de développer votre culture en matière d'anticipation, prévention, détection et traitement des situations à risques, parce que la responsabilité est indissociable de votre exercice professionnel et que les mises en cause des professionnels ne cessent de se généraliser.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	4h30
Prix	225.00€ HT
Réf.	17.01DDN000 3.23

Vous souhaitez avoir une vue d'ensemble de la thématique: vous disposez d'un module de synthèse de 3 heures 30.

Vous souhaitez approfondir vos connaissances en fonction de vos besoins et /ou difficultés que vous pouvez rencontrer dans vos cabinets : vous disposez alors de 3 modules distincts complémentaires au module de synthèse :

- La responsabilité civile du professionnel : e-learning de 4 heures.
- La responsabilité pénale du professionnel comptable : e-learning de 3 heures 30.
- La responsabilité disciplinaire du professionnel comptable : e-learning d'1 heure.

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Responsable service juridique
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Identifier des obligations professionnelles et leurs conséquences.
- Mettre en place la gestion des sinistres.
- Être capable de prévenir les mises en cause.

La responsabilité civile (4 h 30)

1. Les principes fondamentaux de la responsabilité pour l'expert-comptable

- Les fondamentaux pour l'expert-comptable
- La prescription en matière civile pour l'expert-comptable
- La clause limitative de responsabilité pour l'expert-comptable

2. Les principes fondamentaux de la responsabilité du commissaire aux comptes

- Le risque de mise en cause et sa garantie
- La prescription en matière civile
- Le partage de la responsabilité entre l'expert-comptable et le commissaire aux comptes

3. Comment réagir en cas de mise en cause ?

- Les réflexes face à une réclamation
- Les erreurs à éviter

4. Exemples de zones de risque liés au détournement de fonds - Moyens de prévention et de défense

- Le détournement de fonds par préposé - 7 exemples de modes opératoires
- Quelques moyens de prévention
- Quelques moyens de défense

5. L'appréciation de la responsabilité de l'expert-comptable

- Le devoir de conseil
- La documentation des travaux

- La nécessité de l'écrit

6. L'appréciation de la responsabilité du commissaire aux comptes

- La documentation des travaux
- Les NEP, le seuil de signification

7. Quelques questions pratiques

- Quand démissionner ?
- Peut-on régulariser une erreur ?
- Combien de temps faut-il garder ses dossiers ?

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Séquences vidéo.
- Test d'auto-évaluation.

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 4 heures 30.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :

- À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
- À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Évaluation de l'acquisition des connaissances en ligne.

Bien conduire vos missions et les sécuriser sous l'éclairage de la déontologie et du référentiel normatif (e-learning)

De la théorie à la pratique

Vous souhaitez exercer votre activité en toute sécurité et renforcer l'image de marque de votre cabinet (et de la profession !) auprès de l'environnement professionnel. Le référentiel normatif, clé de voûte de l'activité professionnelle, a été conçu pour vous y aider.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	6h00
Prix	300.00€ HT
Réf.	17.01DDN000 9.23

Cette formation vous permet, par la connaissance et l'application du référentiel, de conduire vos missions selon des critères reconnus par la communauté nationale et internationale et d'adopter des comportements et des pratiques appropriés.

Elle est actualisée sur la base du dernier référentiel en vigueur et présente chacune des normes, assortie des supports opérationnels facilitant leur application. Elle prend notamment en compte l'actualisation en 2019 et 2020 de la norme anti-blanchiment dite NPLAB.

Elle prend également en compte les évolutions réglementaires et déontologiques issues de la loi PACTE : élargissement du périmètre d'activité, mandat de recouvrement de créances et de paiement de dettes, honoraires de succès.

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste

Objectifs professionnels

- Connaître les normes professionnelles applicables aux experts-comptables dans le cadre du référentiel normatif 2020/2021 et la nouvelle norme anti-blanchiment (NPLAB) dans ses nouveaux développements et outils (document ARPEC notamment).
- Prendre connaissance de la loi Pacte et de ses applications dans les missions.
- Disposer des outils pour faciliter l'application des normes.
- Montrer la valeur ajoutée apportée par ces normes au niveau de l'organisation du cabinet et des missions, de la sécurisation des missions, de l'image du cabinet.

- Présenter le champ des missions réalisables par l'expert-comptable, mission par mission et prendre connaissance des deux nouvelles missions liées au mandat de paiement et au recouvrement amiable de créances.
- Favoriser l'adoption par le professionnel de comportements et de pratiques appropriées.

Questions traitées

- Le référentiel 2020-2021 - les principes généraux et les nouveautés - les applications pratiques de la loi PACTE
- Le Code de déontologie
- La norme professionnelle de maîtrise de la qualité
- La norme anti-blanchiment
- La mission de présentation des comptes
- La mission d'examen limité des comptes
- La mission d'audit contractuel et la norme d'audit Petites Entités - nouvelle version des normes d'audit
- Les attestations particulières
- La mission d'examen d'informations financières prévisionnelles
- Les autres missions d'assurance
- La mission d'examen sur la base de procédures convenues
- La mission de compilation des comptes
- Les missions prévues par la loi ou les règlements
- Les autres prestations fournies à l'entité - dont les deux nouvelles missions de mandat de paiement et de mandat de recouvrement amiable des créances

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Analyse de documentation
- Test d'auto-évaluation
- Travail personnel préparatoire

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 6 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes ;
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs : Évaluation de l'acquisition des connaissances en ligne.

Organiser le cabinet pour se préparer au contrôle qualité de la profession

Incontournable Pérenne

Un contrôle qualité est programmé ou pourrait être programmé dans votre cabinet. Vous vous interrogez : votre cabinet respecte-t-il les exigences professionnelles ? A-t-il mis en place une organisation, des procédures, des outils adéquats ? Comment va se dérouler le contrôle ? Vous souhaitez vivre ce contrôle intraprofessionnel et confraternel en toute sérénité afin d'en tirer le meilleur parti. Cette formation vous permet de connaître la procédure « contrôle qualité » en place, de faire le point sur votre cabinet et son fonctionnement et de vous préparer sans stress.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01DDN000 8.23

Vous êtes concernés

- Assistant de direction
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémemorialiste

Objectifs professionnels

Objectifs pour les experts-comptables et salariés autorisés (AGC) participants

- Se préparer au contrôle qualité :
 - Identifier la procédure et les outils du contrôleur qualité.
 - Recenser et valider les éléments du contrôle.
 - Formaliser les procédures à mettre en place.

Questions traitées

Introduction

Accueil - Présentation des objectifs du séminaire et du déroulé de la journée

1. Le contrôle qualité de la profession

- Présentation et organisation du contrôle de qualité.
- Étapes du contrôle de qualité.
- Outils et documentation à disposition des contrôlés.

2. Le contrôle qualité en pratique *Réflexions sur votre plan d'action / La pratique au travers de cas d'études - Les textes de référence*

- Organisation juridique de la structure d'exercice professionnel.
- Indépendance et incompatibilités.
- Compétence et maintien de la compétence.
- Procédures et systèmes de surveillance.
- Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.
- Acceptation et maintien des missions.
- Lettre de mission.
- Délégation et planification de la mission.
- Normes spécifiques - Qualité du travail - Documentation des travaux.
- Revue de dossiers et supervision.
- Rapport.
- Secret professionnel et devoir de discrétion.
- Communication.

Conclusions du contrôle de qualité

- Exemples indicatifs issus de situations réelles.
- Synthèse.

Conclusion

Synthèse de votre plan d'action / Les principaux axes d'amélioration à mettre en œuvre.

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Support à vocation opérationnelle, comprenant de nombreux exemples et cas pratiques, proposant guides et recommandations, procédures et outils à mettre en place.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé.
- Échange d'expériences.
- Étude de cas.
- Travail personnel préparatoire.

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Comprendre les obligations pour mieux les respecter

Nouvelle version

Les experts-comptables et les commissaires aux comptes font partie des professionnels assujettis à la lutte anti blanchiment des capitaux au même titre que d'autres professionnels, tels que les notaires, les agents immobiliers et bien sûr les établissements financiers par exemple. En application du code monétaire et financier les experts-comptables, les commissaires aux comptes, leurs collaborateurs ainsi que les cabinets sont soumis, dans le cadre de leurs missions à des obligations spécifiques.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01DDN001 2.23

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Connaître les moyens de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme :
 - Organiser le cabinet au sens de la norme en application du dispositif normatif.
 - Mettre en œuvre et formaliser la vigilance au sein du cabinet.
- Décrire les grandes étapes du contrôle LAB spécifique.

Questions traitées

1. Généralités

- Dispositif mis en œuvre par le CSO en 2019 et le H3C.
- Source et nature des obligations - finalité : la déclaration de soupçon.
- Contexte et évolution.

2. Délit de blanchiment et délit de financement du terrorisme

- Caractéristiques.

- Sanctions.
- Typologies.

3. Points clés

- Organisation de la structure d'exercice professionnel :
 - Procédures internes :
 - Comment s'y prendre.
 - L'apport de l'ARPEC et de l'analyse sectorielle des risques du H3C.
 - Les intervenants :
 - Le responsable de la mission.
 - Le correspondant Tracfin.
 - Le responsable du contrôle interne.
 - La conservation des documents.
 - Formation et information.
- L'approche par les risques, l'analyse des risques et évaluation des risques :
 - Critères de risques et classification.
 - Formalisation du degré d'exposition aux risques.
- L'exercice de la vigilance à l'entrée en relation d'affaires :
 - Identification du client, du BE, des personnes agissant pour le compte.
 - Les diligences complémentaires.
- Obligations de vigilance au cours de la relation d'affaires :
 - Vigilance sur les opérations.
 - Opérations atypiques.
 - Documentation des travaux.
- L'obligation de déclaration :
 - Notion de soupçon - du doute au soupçon.
 - La DS en pratique.
 - Confidentialité et exceptions.
 - Conséquences de la déclaration.
 - Conséquences et risques de l'abstention.

- Le rôle des autorités de contrôles :
 - Les grandes étapes du contrôle LAB spécifique.

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Analyse de documentation
- Étude de cas
- Exposé
- Test d'auto-évaluation

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

25 clés pour une application dynamique des NEP

Réaliser la mission d'audit de façon pertinente, efficace et sécurisée nécessite de comprendre les complexités d'application des NEP et leurs interactions des unes avec les autres. Chacune des 25 clés proposées fait la synthèse d'une problématique issue d'une ou plusieurs normes pour une vision dynamique de la mission d'audit, et apporte des solutions pratiques aux difficultés communément rencontrées.

La formation couvre une sélection cohérente des normes les plus fréquemment applicables au cours de la mission d'audit.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	450.00€ HT
Réf.	17.02DDN002 6.23

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Stagiaires commissaires aux comptes 1ère année

Objectifs professionnels

Les participants seront en mesure de :

- Réaliser leurs missions d'audit en appréhendant les principes fondamentaux des NEP d'une façon pragmatique
- Prendre en compte dans leurs missions les concepts transversaux des NEP
- Evaluer les risques d'anomalies significatives à leurs différents niveaux dans leurs aspects les plus complexes
- Mettre en œuvre les techniques d'audit appropriées aux risques évalués, avec une démarche efficace intégrant les difficultés techniques
- Assurer une communication adaptée avec l'entité auditée

Questions traitées

Chacune des clés est illustrée par une mise en situation professionnelle ou un exercice de réflexion pour une application immédiate des apports théoriques. Voici quelques-unes des questions auxquelles la formation répondra :

- Comment auditer de manière pertinente les obligations réglementaires de l'entité ?
- Comment s'articulent et s'utilisent le seuil de signification et ses dérivés ?
- Quelle posture l'auditeur doit-il adopter face au risque de fraude, notamment à l'égard de la comptabilisation des produits ?
- Quelle démarche d'audit particulière doit être mise en œuvre en cas de risque inhérent « significatif » ?
- Une demande de confirmation et une demande d'information ont-elles le même objectif et le même mode opératoire ?
- Pourquoi une estimation comptable nécessite une démarche d'audit particulière dans la démarche générale ?
- En quoi la déclaration de la direction est-elle utile au commissaire aux comptes et au dirigeant ?
- Le commissaire aux comptes peut-il communiquer de la même façon avec la direction de l'entité, les administrateurs et les actionnaires ?
- L'audit d'une « petite entreprise » est-il vraiment différent d'un audit « toutes NEP » ?

Bénéfices pour les participants

- Acquérir une vision dynamique des NEP
- Comprendre la pertinence des NEP par leurs points « clé »
- Savoir répondre efficacement aux exigences des NEP
- Résoudre les difficultés d'application
- Sécuriser l'exercice professionnel

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

- Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent

- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

La fraude : identifier et traiter le risque

La numérisation de notre économie fait naître de nouveaux schémas de fraude, sans écarter les anciens. Conscients des enjeux qui s’y rapportent, les pouvoirs publics mettent en place des garde-fous grâce à des dispositifs législatifs et réglementaires.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	450.00€ HT
Réf.	17.02DDN003 2.23

Dans cet écosystème, le commissaire aux comptes, dans le cadre de sa mission, identifie et évalue le risque d’anomalies significatives résultant de fraudes, lequel est d’autant plus fort que le risque de fraude est important dans l’entité.

Par ailleurs, la jurisprudence nous rappelle régulièrement que la mise en cause de la responsabilité des commissaires aux comptes est très souvent actionnée en cas de fraudes constatées. Aussi, dans le cadre de votre exercice professionnel, vous serez très probablement confrontés un jour ou l’autre au phénomène de la fraude.

Cette formation apporte aux commissaires aux comptes et à leurs équipes, le niveau de connaissance indispensable des schémas de fraude, de leur détection et de leur traitement par l’entité.

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

Objectifs professionnels

- Connaître les principaux mécanismes de fraude selon les cycles
- Savoir identifier le risque d’anomalies significatives résultant de fraudes, notamment dans l’environnement de l’entité auditée
- Définir les procédures d'audit pertinentes
- Utiliser les outils et documenter son dossier pour justifier de sa réponse à ces risques
- Adopter un comportement approprié et procéder aux obligations de communication dans les situations de fraude avérée

Questions traitées

Au travers d'un apport théorique et de cas pratiques portant sur les différents schémas de fraude et leur traitement, cette formation traitera des questions suivantes :

- Comment et pourquoi la typologie des fraudes évolue-t-elle ?
- Quelle est l'incidence de l'environnement sur le risque de fraude ?
- Quels sont les schémas classiques de fraude ?
- Comment évaluer le risque d'anomalies significatives résultant de fraudes propre à l'entité auditée, notamment au regard de son contrôle interne ? Quels sont les outils disponibles ?
- Comment et quand communiquer avec la gouvernance et avec l'équipe d'audit ?
- Quelles sont les adaptations nécessaires des procédures d'audit lors de l'identification d'un risque d'anomalies significatives résultant de fraudes ?
- Quelles sont les conditions, obligations et modalités de communication au procureur de la République ?
- Quel est le lien avec les obligations de déclaration à Tracfin ?
- Quels sont les risques de mise en cause de la responsabilité civile et disciplinaire du commissaire aux comptes ?

Bénéfices pour les participants

- Prendre conscience des risques réels de fraude grâce à une meilleure connaissance de l'environnement général
- Mesurer la diversité de la typologie des fraudes au travers de données récentes et d'exemples concrets de fraude en entreprises
- Appliquer une méthodologie pour identifier le risque d'anomalies significatives résultant de fraudes pour chaque cycle
- Faire le lien avec la bonne pratique professionnelle relative à la révélation des faits délictueux et les obligations déclaratives en cas de soupçon de fraude fiscale
- Connaître ses risques professionnels par un état de la jurisprudence

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

- Pour toute question relative aux modalités de suivi des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée.
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

«Fiscalité»**Erreur ! Signet non défini.**

Fiscalité

Loi de finances 2024

Loi de finances 2024 et tous les textes de l'année 2023

Incontournable Nouvelle version

Maîtrisez les nouvelles mesures permet d'en tirer le meilleur parti et d'en mesurer les risques éventuels pour ses clients.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01FIS0001. 23

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire

Objectifs professionnels

- Connaître les nouveautés issues de la loi de Finances pour 2024 et de la loi de Finances rectificative et des autres textes législatifs de l'année 2023.

Questions traitées

Présentation exhaustive des mesures fiscales nouvelles en les replaçant dans le cadre fiscal général afin de bien comprendre les raisons des évolutions et des adaptations et modifications :

- de la loi de finances 2024 ;
- de la loi ou des lois de finances rectificative(s) pour 2023 ;
- des textes législatifs de l'année 2023 ;
- des principaux commentaires administratifs au BOFiP et jurisprudences de l'année 2023.

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé.

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Les 15-20 questions fiscales à maîtriser

Cette formation est conçue à partir des questions fiscales les plus courantes recensées par les professionnels.

Elle vise à apporter aux participants des réponses circonstanciées sur les principales difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans le domaine fiscal.

Les questions abordées concernent plus particulièrement les TPE-PME.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	14h00
Prix	660.00€ HT
Réf.	17.01FIS0085. 23

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable stagiaire

Objectifs professionnels

- Identifier les difficultés d'application des questions fiscales les plus courantes tant en fiscalité directe qu'indirecte.

Questions traitées

Focus sur les 4 thématiques suivantes :

- la TVA ;
- la fiscalité personnelle ;
- la fiscalité professionnelle ;
- la fiscalité immobilière.

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant de connaître les notions fondamentales de la fiscalité d'entreprise et des particuliers et les pratiquer au quotidien au sein des cabinets.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé.
- Echanges avec les participants
- Mini cas d'application.

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Loi de finances 2024

Loi de finances 2024 et tous textes de l'année 2023

Nouvelle version

Maîtriser les nouvelles mesures permet d'en tirer le meilleur parti et d'en mesurer les risques éventuels pour les clients.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01FIS0057. 23

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable stagiaire

Objectifs professionnels

- Connaître les nouveautés issues de la loi de Finances pour 2024 et de la loi de Finances rectificative et des autres textes législatifs de l'année 2023.

Questions traitées

Présentation exhaustive des mesures fiscales nouvelles en les replaçant dans le cadre fiscal général afin de bien comprendre les raisons des évolutions et des adaptations et modifications :

- Loi de finances 2024
- Loi ou des lois de finances rectificative(s) pour 2023
- Textes législatifs de l'année 2023
- Principaux commentaires administratifs au BOFiP et jurisprudences de l'année 2023

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, visio-conférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Initiation à la fiscalité des TPE/PME

Collaborateurs confirmés dans le domaine de la fiscalité, initiez-vous dans les meilleures conditions à la problématique de l'imposition des TPE et PME, cœur de cible de la clientèle du cabinet. Ces entreprises très petites ou moyennes ont besoin de sachants disposant d'un bagage qui n'est ni très petit ni même moyen : accompagnez-les ! Grâce à cette formation, vous confirmerez vos connaissances des principes de base de la fiscalité des TPE/PME et saurez mieux appliquer les textes fiscaux et le régime fiscal adaptés à la taille de l'entreprise. Vous serez, à terme, en mesure de gérer de manière autonome le traitement fiscal d'un dossier-client TPE/PME.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01FIS0061. 23

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Directeur financier
- Expert-comptable stagiaire

Objectifs professionnels

- Maîtriser les conditions d'application des différents régimes fiscaux des TPE/PME et notamment les conditions d'option.

Questions traitées

1. Présentation des différents régimes fiscaux applicables aux TPE
 - De plein droit
 - Sur option
 - Les conditions d'application de ces différents régimes
2. Distinction IR/IS
3. Distinction entreprise individuelle, société de personne à l'IR, sociétés à l'IS
4. Distinction entre les activités BIC et les activités BNC

- La détermination des bénéfices imposables : encaissements / décaissements ; créances acquises / dettes nées ; adhésion AGA / adhésion CGA
- L'imposition des BIC
- Les produits imposables
- Les réductions de prix
- Les charges déductibles
- Les conditions générales de déduction
- Les principales charges déductibles
- Les frais de personnel et la question de la rémunération du dirigeant
- La rémunération du conjoint de l'exploitant individuel
- Les frais généraux
- Les immobilisations
- Les amortissements déductibles
- Les conditions de déduction des provisions
- La valorisation des stocks
- Les particularités de l'entreprise individuelle : les produits accessoires et la suppression de la théorie du bilan : les modalités d'application depuis 2012 et leurs conséquences

5. Le régime d'imposition des plus-values professionnelles

- En cours d'exploitation
- En fin d'exploitation
- Les dispositifs d'exonération et leurs conditions d'application dans les TPE

6. La TVA dans les TPE

- Franchise en base
- RSI
- RN
- Les principales règles de territorialité

- Les assujettis partiels et les redevables partiels
- Recouvrements de fin d'année

7. La CET (CVAE et CFE)

- Champ d'application
- Suppression sur 2 ans de la CVAE
- Plafonnement de la CET en fonction de la valeur ajoutée

8. L'examen de conformité fiscale

- Les 10 points de contrôle
- Les intérêts et conséquences de la demande d'examen pour les TPE/PME

Bénéfices pour les participants

- Maîtriser les bases indispensables de la fiscalité professionnelle afin, à terme, qu'ils soient en mesure de gérer de manière autonome le traitement fiscal d'un dossier-client TPE/PME

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Échanges d'expérience
- Exposé
- Cas pratiques

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Location meublée : les points clés et les pièges à éviter

À l'issue de cette formation, vous maîtriserez les difficultés et spécificités fiscales de l'activité de location meublée (choix du régime d'imposition, règles d'amortissement du bien, calcul des plus-values, impacts en TVA, impact de l'exercice en SCI, etc.).

Cette formation vous permet d'appréhender les conséquences fiscales pour accompagner les clients et les orienter dans les choix à opérer dans leur stratégie locative.

Millesime	2023-2024
Type	Classe virtuelle
Durée	2h30
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01FIS0045.23

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Maîtriser les particularités fiscales de la location meublée.
- Identifier les éléments à inscrire au bilan et leur traitement fiscal.
- Différencier le statut de loueur professionnel et non-professionnel.
- Acquérir les compétences pour gérer le changement de statut et le changement de régime fiscal.
- Maîtriser les règles d'imposition à la TVA.

Questions traitées

- Comment faut-il inscrire le bien à l'actif et quel est son régime d'imposition ?
- Quelles sont les particularités liées à l'amortissement du bien ?
- Quelles sont les différences entre le statut de loueur professionnel et non-professionnel ?
- Les critères de qualification d'un loueur meublé professionnel

- Les différences entre les statuts de loueurs professionnels ou non-professionnels
 - La fiscalité en cas de cession de l'immeuble
 - Les règles d'imputation du déficit
- Comment gérer le changement de statut ou de régime d'imposition du loueur ?
- Quand la location meublée est-elle soumise à TVA ?

N. B. : Ne sont pas abordées les conséquences en matière sociale.

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant de connaître les grands principes fiscaux applicables à la location meublée.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé.
- Échanges avec les participants.

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs : Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Rapport de connexion.

Moyens matériels : Nous vous recommandons l'utilisation d'un ordinateur fixe pour suivre cette formation en classe virtuelle.

La TVA des activités locatives

Nouveau

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	4h00
Prix	270.00€ HT
Réf.	17.17FIS0001. 23

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémoiresaliste

Objectifs professionnels

Questions traitées

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

La holding : un outil d'optimisation à maîtriser (e-learning)

Cette formation e-learning est destinée aux experts-comptables et commissaires aux comptes qui souhaitent se perfectionner dans la connaissance et la maîtrise des spécificités des holdings en vue d'en maîtriser tous les risques. La holding est un outil de gestion patrimoniale de plus en plus utilisé. Il est indispensable d'en maîtriser les principaux mécanismes pour conduire sans risques les missions d'expertise comptable ou d'audit.

En 5 heures, l'expert-comptable et/ou le commissaire aux comptes sauront détecter les difficultés posées par les holdings dans le cadre de leurs missions.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	5h00
Prix	250.00€ HT
Réf.	17.01FIS0024. 23

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Identifier l'importance des choix en matière de holding :
 - Identifier les caractéristiques fondamentales d'une holding
 - Connaître le fonctionnement de la holding
 - Identifier les zones de risques du traitement des holdings

Questions traitées

1. Pourquoi une holding ?
2. Localisation de la holding à l'étranger : enjeux et risques ?
3. Société civile ou commerciale ?
4. Apport d'une société à une holding
5. Achat d'une société par une holding
6. Les spécificités fiscales de la holding
7. Le fonctionnement des holdings

8. Le traitement de la TVA et de la taxe sur les salaires au sein de la holding
9. Holding animatrice et IFI
10. Les zones de risques en matière de holding
11. Approche de l'expert-comptable dans le cadre de la holding
12. Les points clés du contrôle du CAC dans le cadre des holdings

La formation permet d'actualiser les connaissances sur les thèmes suivants :

- Loi PACTE.
- Loi SOIHILI du 19 juillet 2019.
- Lois de Finances 2021 et 2020.

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Tests d'auto-évaluation

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 5 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.

- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

L'audit de la TVA intra communautaire (e-learning)

Destinée aux-experts comptables et aux commissaires aux comptes, outre la maîtrise du formalisme, cette formation e-learning leur permet de mener un « audit » de la TVA intracommunautaire et de détecter les éventuels risques de fraude à la TVA dans le cadre de leurs missions.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	7h00
Prix	350.00€ HT
Réf.	17.01FIS0025. 23

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Connaître les règles applicables en matière de TVA intracommunautaire :
 - Identifier les caractéristiques des différents types d'opérations
 - Appréhender le risque TVA au sein des dossiers
 - Auditer les risques liés à la TVA intracommunautaire

Questions traitées

1. Les règles de base en matière de TVA intracommunautaire
2. Panorama des principales opérations communautaire
3. La TVA intracommunautaire pour les biens
4. La TVA intracommunautaire pour les services
5. Les différents cas particuliers
6. Les opérations complexes en matière de TVA intracommunautaire
7. Comment remplir la Déclaration d'échange de services (DES)
8. Les pièges de la Déclaration d'échange de biens (DEB) constituée de deux déclarations (état récapitulatif fiscal et état statistique)
9. La prévention des risques par le professionnel comptable

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Séquences vidéo
- Tests d'auto-évaluation

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 7 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Le régime fiscal et les exonérations applicables aux plus-values privées (e-learning)

De plus en plus complexe, le régime d'imposition des plus-values réalisées par les particuliers a connu d'importants bouleversements au cours de ces dernières années. Qu'il s'agisse de vendre un immeuble ou des titres de sociétés, la maîtrise des régimes d'imposition applicables est indispensable pour déterminer l'impact de la cession, son coût et déterminer la stratégie patrimoniale de vos clients.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	2h30
Prix	125.00€ HT
Réf.	17.01FIS0027. 23

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Décrire les modalités de taxations des plus-values privées sur les biens immobiliers et sur les valeurs mobilières et les droits sociaux
- Connaître les nouveaux dispositifs d'exonération totale ou partielle des plus-values

Questions traitées

1. Les plus-values immobilières

1.1. Modalités d'imposition

1.1.1. Montant de la plus-value nette taxable

- Détermination de la plus-value brute
- Abattement pour durée de détention
- Abattements exceptionnels

1.1.2. Mécanismes d'exonération de la plus-value

1.1.3. Obligations déclaratives

2. Les plus-values sur biens meubles corporels

2.1. Modalités d'imposition et abattement pour une durée de détention

2.2. Exonérations applicables

3. Les plus-values sur titres

3.1. Détermination de la plus-value nette taxable

- Calcul de la plus-value brute
- Application du PFU ou de l'IR, clause de sauvegarde
- Départ en retraite

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Tests d'auto-évaluation.
- Travail personnel préparatoire

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 2 heures 30.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.

- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

TVA sur opérations immobilières : règles et difficultés d'application (e-learning)

L'application de la TVA aux opérations immobilières est souvent source de complexité. Outre les nouvelles règles qu'il convient de maîtriser, certaines des difficultés apparaissent notamment au regard de l'activité des marchands de biens ou de celle de location

immobilière. De même, une attention particulière doit être portée à l'application de la TVA dans le secteur du bâtiment et pour les livraisons à soi-même d'immeubles.

L'objectif de cette formation est de maîtriser les règles et les difficultés d'application pratique rencontrées lors de la gestion de dossier relatif à des opérations immobilières.

Ce module e-learning peut être suivi seul ou accompagner d'une formation complémentaire en présentiel autour de cas pratiques ([La TVA immobilière, 13 cas pratiques d'application \(01FIS0031\)](#)).

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01FIS0029. 23

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Décrire les règles applicables en matière de TVA immobilière
- Appréhender les difficultés liées au régime des marchands de biens et au secteur du bâtiment
- Gérer le régime de TVA applicable aux différentes locations immobilières

Questions traitées

1. Connaître les règles applicables en matière de TVA immobilière

1.1. Champ d'application de la TVA immobilière

- Au niveau de l'acquisition d'un bien immobilier
- Lors de la vente d'un bien immobilier

1.2. Les opérations de construction-vente

1.3. La livraison à soi-même et la régularisation globale de TVA

1.4. Les opérations de lotissement et de viabilisation des terrains

2. Le régime de TVA applicable aux différentes locations immobilières

2.1. La location de locaux nus

- Locaux professionnels
- Locaux à usage d'habitation

2.2. La location de locaux professionnels aménagés

2.3. Les locations meublées

2.4. La cession des biens immobiliers et la dispense de TVA

3. Maîtriser les difficultés liées au régime des marchands de biens

3.1. Naissance des droits à déduction en fonction du bien immobilier acquis

3.2. Location du bien inscrit en stocks dans l'attente de la cession

3.3. La régularisation de TVA

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Tests d'auto-évaluation
- Travail personnel préparatoire

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation. résultat de ce test est enregistré sur la plateforme et mis à disposition du service pédagogique de l'IRF.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Appliquer les conventions fiscales internationales aux dividendes, intérêts et redevances (e-learning)

Cette formation permet de faire le point sur les notions de dividendes, intérêts et redevances prévues par les conventions fiscales internationales et de maîtriser les règles fiscales applicables lors du versement ou de la perception de tels produits. Sont également étudiés les mécanismes d'élimination des doubles impositions, les règles d'utilisation des crédits d'impôts conventionnels, ainsi que les obligations déclaratives.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	2h00
Prix	100.00€ HT
Réf.	17.01FIS0032. 23

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Déterminer les conventions fiscales internationales applicables
- Appliquer les règles d'imposition et d'utilisation des crédits d'impôts conventionnels
- Connaître les obligations déclaratives applicables aux dividendes, intérêts et redevances

Questions traitées

Que recouvrent les notions de dividendes, intérêts et redevances ?

1. Dividendes, intérêts et redevances versés par les entreprises françaises

- Connaître les retenues à la source applicables
- Quelles formalités et obligations déclaratives ?

2. Dividendes, intérêts et redevances perçus par les entreprises françaises

- Les règles conventionnelles d'élimination des doubles impositions
- Les crédits d'impôt conventionnels
- L'utilisation des crédits d'impôt et les difficultés rencontrées par les entreprises déficitaires
- Les obligations déclaratives

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Tests d'auto-évaluation

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 2 heures.

La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.

- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

TVA et territorialité des livraisons de biens (e-learning)

Cette formation permet de maîtriser les principes de base relatifs à l'application de la TVA et aux règles de territorialité des échanges de biens qu'il s'agisse d'échanges intracommunautaires ou d'échanges extracommunautaires.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	2h30
Prix	100.00€ HT
Réf.	17.01FIS0036. 23

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Décrire les principes généraux de territorialité des livraisons de biens
- Connaître les textes et les mesures dérogatoires ou particulières

Questions traitées

1. Dans l'Union européenne : les échanges intracommunautaires

- Acquisitions intracommunautaires
- Livraisons intracommunautaires
- Cas particuliers (vente à distance, ventes triangulaires, etc.)

2. Dans le monde : les échanges extracommunautaires

- Les importations
- Les exportations
- Les obligations déclaratives douanières et fiscales

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Tests d'auto-évaluation

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 2 heures 30.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Fiscalité des entreprises - Prérequis (e-learning)

Incontournable

Au cours de cette formation en e-learning, les collaborateurs de cabinet d'expertise comptable découvriront ou approfondiront les principaux impôts des entreprises : IS, TVA, CET, taxe d'apprentissage, taxe sur les salaires, droits d'enregistrement.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	4h00
Prix	200.00€ HT
Réf.	17.01FIS0064. 23

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant
- Responsable service conseil

Objectifs professionnels

- Connaître les différentes sources de l'impôt sur le revenu et faire le lien avec la fiscalité des entreprises non assujetties à l'IS (BIC, BNC, BA)
- Connaître les modalités et conditions de l'imposition à l'IS
- Maîtriser la notion de valeur ajoutée
- Connaître les autres impôts et taxes en les replaçant dans leur contexte : impôts locaux, CET, ISF, droits d'enregistrement

Questions traitées

1. Principes généraux de la fiscalité française
2. Principes généraux de la détermination du résultat : les produits, les charges, les stocks, les amortissements, les provisions
3. Résultat comptable et résultat fiscal
4. L'impôt sur les sociétés
5. La TVA
6. Les droits d'enregistrement
7. Les autres impôts et taxes

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Mini cas d'application
- Tests d'auto-évaluation
- Travail personnel préparatoire

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 4 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Fiscalité des particuliers - Prérequis (e-learning)

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	6h00
Prix	300.00€ HT
Réf.	17.01FIS0066. 23

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant
- Responsable service conseil

Objectifs professionnels

- Connaître les principes de l'impôt sur le revenu
- Connaître les différentes catégories de revenus et leur mode de taxation
- Établir une déclaration courante d'impôt sur le revenu
- Connaître les principes de l'IFI et savoir établir sa déclaration

Questions traitées

1. Principes généraux

- Principes généraux de la fiscalité française
- Principes généraux de l'impôt sur le revenu

2. Traitements, salaires et revenus

- Les traitements, salaires et revenus assimilés
- La rémunération des dirigeants de sociétés
- Les revenus des entrepreneurs individuels (BIC, BNC, BA) et les plus-values professionnelles
- Les revenus fonciers et les plus-values immobilières
- Les revenus de capitaux mobiliers et les plus-values sur valeurs mobilières

3. Impôts, contrôle et contentieux

- La CSG et les prélèvements sociaux

- Le calcul et le paiement de l'impôt sur le revenu
- L'impôt sur la fortune immobilière
- Le contrôle et le contentieux fiscal

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Tests d'auto-évaluation

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 6 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Régime fiscal et exonérations applicables aux plus-values professionnelles (e-learning)

Différents mécanismes d'exonération des plus-values professionnelles, notamment pour les entreprises à l'impôt sur le revenu, permettent la transmission en franchise d'impôt, voire de prélèvements sociaux d'une TPE/PME. Il s'agit ici de faire le point sur le régime fiscal des plus-values professionnelles et des différents régimes de faveur existants.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01FIS0026. 23

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Décrire les modalités de taxation des plus-values professionnelles
- Appliquer les différents dispositifs d'exonération de plus-values dans le cadre de la transmission d'entreprise
- Mettre en application les dispositifs de faveur : ordre d'application préférentiel des différents régimes, cumul, etc.

Questions traitées

1. Modalités d'imposition des plus-values professionnelles

1.1 - Plus-values réalisées par une entreprise relevant de l'impôt sur le revenu

1.1.1 - Abandon de la théorie du bilan

1.1.2 - Détermination de la plus-value nette taxable

- Régime du court terme et du long terme
- Application de la jurisprudence Quemener

1.1.3 - Modalités de taxation

1.2 - Plus-values réalisées par une société passible de l'IS

1.2.1 - Détermination de la plus-value nette taxable

1.2.2 - Modalités de taxation

2. Régimes de faveur

2.1 - Dispositifs réservés aux entreprises relevant de l'IR

2.2 - Mécanismes de faveur spécifiques aux sociétés passibles de l'IS

2.3 - Exonération commune à tous types de sociétés

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Tests d'auto-évaluation
- Travail personnel préparatoire

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :

- À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
- À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Micro-entreprises : les règles fiscales applicables ? (e-learning)

Toute personne qui souhaite créer son entreprise bénéficie de plein droit de régimes simplifiés tant sur le plan fiscal qu'au niveau social. En effet, des régimes réservés aux micro-entreprises permettent de bénéficier de régimes forfaitaires et d'une dispense de tenue de comptabilité.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	1h30
Prix	75.00€ HT
Réf.	17.01FIS0030. 23

Toutefois, le bénéfice des régimes micro-social et micro-fiscal est subordonné au respect d'une condition de recettes ou de chiffre d'affaires.

Le franchissement des seuils relatifs aux régimes micro-entreprises emporte des conséquences fiscales et sociales qui doivent être maîtrisées.

L'entreprise relève ainsi d'un régime réel d'imposition, en matière de TVA et en matière d'impôt sur les bénéfices, ce qui suppose notamment la réalisation d'obligations déclaratives fiscales, et entraîne une modification du calcul des cotisations sociales.

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Déterminer l'exercice de sortie des régimes micro-social et micro-fiscal selon que l'activité est ou non assujettie à la TVA
- Gérer le franchissement de seuil en matière de TVA et d'impôt sur le revenu
- Connaître les obligations déclaratives liées au franchissement de seuil

Questions traitées

1. Le régime social et fiscal de la micro-entreprise

1.1. Régime micro-social

1.2. Régime micro-fiscal

2. Gestion des dépassements de seuils

2.1. Sortie du régime de la micro-entreprise :

- Franchissement du seuil majoré
- Franchissement du seuil de droit commun

2.2. Retour au régime micro-entreprise

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Tests d'auto-évaluation.
- Travail personnel préparatoire.

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 1 heure 30.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Maîtrisez les particularités fiscales des SCI

Outil de gestion patrimonial, la SCI est de plus en plus utilisée par les praticiens. Afin d'identifier les erreurs à ne pas commettre, cette formation fait le point sur les principaux éléments du cadre juridique et fiscal de la SCI au regard de l'actualité et de la jurisprudence.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	3h30
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01FIS0039. 23

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Connaître les règles fiscales relatives à la SCI et à la gestion de l'immobilier.
- Identifier les avantages et inconvénients liés à chaque situation.
- Identifier les principaux pièges à éviter et les risques de remise en cause des régimes d'imposition au regard de l'actualité.

Questions traitées

1. Gestion fiscale des revenus
2. SCI et plus-values de cession
3. SCI et IFI
4. TVA et Locations immobilières

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé.
- Évaluation de l'acquisition des connaissances.
- Analyse de documentation.

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

L'abus de droit

L'abus de droit fiscal est une procédure particulière qui permet à l'administration de remettre en cause des actes juridiques lorsque ceux-ci sont considérés comme des montages mis en place dans le but d'échapper ou d'atténuer l'impôt que le contribuable aurait normalement supporté si cet acte n'avait pas été conclu.

Millesime	2023-2024
Type	Classe virtuelle
Durée	3h30
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01FIS0080.23

Lorsqu'il est constaté, l'abus de droit est une fraude à la loi, sanctionnée par de lourdes pénalités, et peut conduire à des poursuites pénales.

Il existe aujourd'hui deux types d'abus de droit : l'abus de droit « classique » et le « mini » abus de droit.

Si l'abus de droit est une procédure surtout dissuasive, les professionnels de la comptabilité et du conseil devront néanmoins savoir se prémunir contre ce risque par une bonne connaissance des procédures et des principales décisions jurisprudentielles, et des avis du comité de l'abus de droit.

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Connaître de manière précise les conditions d'application des textes régissant l'abus de droit (L 64 du LPF) et le mini abus de droit (L 64 A du LPF).
- Présenter en les commentant les principaux abus de droit actuellement soulevés par l'administration devant le comité de l'abus de droit.

Questions traitées

1- L'abus de droit et le mini abus de droit (et l'abus de droit spécifique à l'impôt sur les sociétés)

- Commentaires des textes et conditions d'application :
 - Abus de droit pour fictivité
 - Abus de droit pour fraude à la loi

- Mini abus de droit
- La procédure applicable :
 - Saisine et rôle du comité de l'abus de droit
 - Charge de la preuve de l'abus de droit
 - Règles de prescription de l'abus de droit preuve
- Les pénalités encourues
- Le risque pénal éventuel

2- La protection contre le risque de l'abus de droit : le rescrit fiscal

3- L'analyse des principaux abus de droit : fondement et motivation

- Les abus de droit ayant conduit à modifications législatives
 - Les apports-cessions
 - Les apports avec soulte
- Quelques abus de droit validés ou invalidés par la jurisprudence administrative ou judiciaire
 - Les donations fictives
 - L'utilisation abusive de PEA
 - Les donations effacement de plus-values
 - L'utilisation du démembrement
- Les principaux abus de droit soulevés actuellement par l'administration
 - Le rachat de titres par la société : dividendes ou plus-values ?
 - Prêts fictifs dissimulant un revenu
 - Les abus de droit fiscal et l'utilisation de sociétés civiles immobilières (SCI)

4- Conclusion

Bénéfices pour les participants

- Connaître la logique juridique et fiscale sur laquelle repose les constatations d'abus de droit fiscal afin d'en anticiper les risques.
- Connaître la procédure applicable en cas d'abus de droit.
- Savoir analyser les actes fiscaux au regard de l'abus de droit.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant de maîtriser les fondamentaux du droit fiscal.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Analyse de documentation.
- Exposé.

Qualification des formateurs :Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :Rapport de connexion.

Moyens matériels :Nous vous recommandons l'utilisation d'un ordinateur fixe pour suivre cette formation en classe virtuelle.

TVA et territorialité des prestations de services : règles et difficultés d'application (e-learning)

Cette formation permet de maîtriser les principes de base relatifs à l'application de la TVA et aux règles de territorialité des prestations de services. Sont également abordées les règles particulières applicables à certaines prestations de services (prestations immatérielles, électroniques, sur immeuble, de transport, etc.).

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	2h00
Prix	100.00€ HT
Réf.	17.01FIS0028. 23

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Décrire les règles applicables et les obligations déclaratives
- Expliquer les règles particulières et les principales problématiques
- Détecter les risques liés à la territorialité des prestations de services

Questions traitées

1. La notion d'assujetti

2. Règles de territorialité en présence d'un prestataire assujetti et d'un preneur assujetti

- Règles générales
- Règles spécifiques
- Obligations déclaratives et règles de facturation

3. Règles de territorialité en présence d'un prestataire assujetti et d'un preneur non assujetti

- Règles générales
- Règles spécifiques
- Obligations déclaratives et règles de facturation

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Tests d'auto-évaluation
- Travail préparatoire

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 2 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.

- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

«Gestion de patrimoine»**Erreur ! Signet non défini.**

Gestion de patrimoine

Comment mener un diagnostic patrimonial global ?

Il n'est pas concevable de répondre correctement aux attentes patrimoniales de son client sans procéder à un diagnostic patrimonial global.

Cette formation propose de maîtriser toutes les étapes d'un audit patrimonial global et, d'aider le client à formaliser sa stratégie patrimoniale.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01PAT0009 .23

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Connaître la méthodologie d'un diagnostic patrimonial global
- Savoir appréhender cette mission au sein du cabinet

Questions traitées

Introduction : Du patrimoine professionnel au patrimoine privé

- Notion de patrimoine
- Les missions en gestion de patrimoine
 - Opportunité
 - Attentes de la clientèle
 - Types de missions
- Les acteurs de la gestion de patrimoine
- Déontologie

1 - Méthodologie du diagnostic patrimonial

- Collecte de l'information

- Connaissance de la famille
- Les différentes composantes du patrimoine
- Hors bilan et budget
- Fixation des objectifs et préconisations

2 - Cas pratique

- Bilan, budget, fiscalité
- Prévoyance, succession
- Allocation d'actifs
- Retraite
- Immobilier, assurance-vie, PEA, PER

3 - Développement de la mission au sein du cabinet

- Organisation du cabinet
- La lettre de mission, le compte rendu de mission

Bénéfices pour les participants

- Assister le client dans la formalisation de sa stratégie patrimoniale
- Exploiter les données collectées
- Formaliser le projet personnel du client
- Identifier les enjeux de la situation par rapport aux objectifs

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé

- Cas pratique
- Présentation d'une méthodologie

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Stratégies patrimoniales immobilières et financières complexes

Comment permettre à son client de bâtir une stratégie patrimoniale répondant simultanément à plusieurs objectifs grâce à l'immobilier ?

Comment combiner placement financier :

- et fiscalité avantageuse ;
- et transmission du patrimoine... sans pour autant donner !

Cette formation vous permettra de mieux comprendre les enjeux patrimoniaux de votre client et de l'aider à prendre les bonnes décisions !

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01PAT0015 .23

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire

Objectifs professionnels

- Accompagner son client lors d'une réflexion patrimoniale devant répondre à plusieurs objectifs lors d'un investissement immobilier ou d'un placement financier
- Identifier les différents objectifs et analyser les différents modes d'investissement (direct ou indirect, pleine propriété ou démembrement de propriété)
- Savoir mesurer les intérêts et les risques du projet
- Sécuriser son conseil patrimonial

Questions traitées

La formation s'articule autour de cas pratiques qui évoqueront les différentes stratégies patrimoniales basées sur l'immobilier et les placements financiers.

1 - Optimisation fiscale

- Le couple et la location meublée
- La société civile de famille et option IS

2 - Se constituer des revenus futurs et/ou un patrimoine

- Savoir déterminer quel contrat d'assurance-vie choisir et quelle fiscalité appliquer lors de rachats partiels
- SCPI en direct ou au sein d'un contrat d'assurance-vie ?
- PERCO, PERP, Madelin ou PER : est-il toujours judicieux de transférer ses anciens contrats ?

3 - Préparer la transmission

- Assurance-vie : stratégies de versement après 70 ans
- Assurance-vie ou contrats de capitalisation ?
- Assurance-vie : clauses bénéficiaires particulières
- Clauses bénéficiaires démembrées

Bénéfices pour les participants

- Optimiser la fiscalité de son client en optant pour la location meublée
- Permettre à son client de se constituer des revenus pour la retraite à fiscalité allégée
- Permettre à son client de préparer la transmission de son patrimoine tout en protégeant son conjoint

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Étude de cas

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Conseiller vos clients à partir de leurs déclarations fiscales

Assister le client pour établir ses déclarations fiscales est une mission répandue dans les cabinets. Mais ce dernier est en attente, au-delà de l'aspect réglementaire, de conseils personnalisés lui permettant d'optimiser sa situation fiscale.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01PAT0011 .23

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Connaître certaines règles fiscales particulières de détermination de l'impôt sur le revenu
- Approfondir la connaissance des déclarations de revenus et de ses nombreuses annexes
- Connaître les différents moyens d'optimisation fiscale pour mieux conseiller son client

Questions traitées

1- Anticiper l'évolution de la situation fiscale de son client

2- Charges déductibles destinées à améliorer les revenus futurs

- Se constituer un revenu différé à 5 ans
- Améliorer ses revenus à la retraite : le PER

3 - Alléger la fiscalité des revenus des placements financiers !

- PEA bancaire ou PEA assurance ?
- L'assurance-vie pour atténuer la fiscalité du capital

4 - Que faire pour améliorer le rendement des immeubles ?

- Créer ou gérer des déficits fonciers
- Agir sur la base imposable
- Choisir un régime fiscal différent des revenus fonciers
- Immobilier et réductions d'impôt (Pinel, Cosse, Malraux, etc.)

5 - Agir sur le paiement de l'impôt

- Souscriptions au capital des PME
- Souscription de parts de FIP et FCPI, SOFICA, etc.

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant d'avoir une bonne maîtrise des déclarations d'impôt sur les revenus des personnes physiques

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Étude de cas.

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Le démembrement de propriété

Le démembrement de propriété est un véritable outil de stratégie patrimoniale. Issu à l'origine du droit civil, le démembrement est susceptible de toucher tous les domaines de la fiscalité. Les principes du démembrement et les différents impacts fiscaux sont présentés dans ce module e-learning.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01PAT0013 .23

Vous êtes concernés

- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Connaître les grands principes juridiques attachés au démembrement de propriété
- Maîtriser les incidences fiscales de cet outil de gestion patrimoniale

Questions traitées

1- Aspects juridiques du démembrement de propriété

- Définitions, rappel des droits et obligations de l'usufruitier et du nu-proprétaire, étude des conséquences du démembrement sur les biens immobiliers, sur la situation des titres de société

2- Aspects fiscaux du démembrement de propriété

- Présentation des méthodes d'évaluation avec les conséquences du barème légal de l'usufruit ainsi que les aménagements apportés à son application par le législateur et par l'administration fiscale
- Incidences du démembrement de propriété au regard de certains impôts (impôt sur le revenu, plus-values, IFI, droits d'enregistrement, etc.) et de certains dispositifs fiscaux tels que les mesures en faveur de la transmission d'entreprise
- Les schémas de démembrement les plus fréquemment utilisés et leurs incidences fiscales

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Test d'auto-évaluation

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

S'initier à la gestion patrimoniale

Les chefs d'entreprise sont de plus en plus nombreux à s'interroger sur leur gestion patrimoniale. Mais les dirigeants sont souvent perturbés par la complexité juridique et fiscale et la diversité des offres, et donc remettent souvent « à plus tard » cette démarche.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01PAT0018 .23

Les responsables de dossier sont bien positionnés pour identifier les besoins des clients, recenser leurs attentes et alerter le cabinet sur l'opportunité d'accompagner le client dans cette démarche.

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur juridique

Objectifs professionnels

- Connaître les enjeux économiques, juridiques et fiscaux d'une gestion patrimoniale pour proposer une mission aux clients.
- Maîtriser la méthodologie d'une gestion patrimoniale : inventaire du patrimoine, diagnostic de la situation patrimoniale, définition du projet, identification des choix possibles, enjeux du projet, etc.
- Savoir identifier les besoins des chefs d'entreprise.
- Être en mesure de susciter la demande et d'alerter le cabinet.

Questions traitées

Les missions de conseil patrimonial au sein du cabinet

1 - Bilans à caractère familial et successoral

- Bilan prévoyance
- Bilan retraite

- Bilan successoral

2 - Missions destinées à améliorer les revenus du chef d'entreprise

- Alléger la pression fiscale
- Accroître le patrimoine du chef d'entreprise

3 - Transmission du patrimoine

4 - Diagnostic patrimonial global

- Comprendre les enjeux d'une mission de conseil patrimonial global
- Proposition d'un questionnaire favorisant l'entretien patrimonial avec son client
- Détecter les besoins du client pour alerter le cabinet

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Mini cas d'application

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

«Gestion et Finances»**Erreur ! Signet non défini.**

Gestion et Finances

Avec Excel, faites parler le FEC de la petite entreprise pour assurer l'accompagnement en gestion

L'utilisation des données du FEC pour assurer l'accompagnement en gestion des clients TPE représente une forte valeur ajoutée de la mission. Il constitue également une occasion unique pour le cabinet de présenter très concrètement aux dirigeants de TPE l'utilité de leur comptabilité.

Millesime	2023-2024
Type	Classe virtuelle
Durée	3h00
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01GEF0003.23

Faire parler le « FEC » est un exercice de communication qui consiste à en extraire les éléments clés en termes d'analyse financière et de les présenter de manière claire et pédagogique en faisant apparaître les éléments essentiels liés aux comptes, les ratios significatifs qui en résultent et en faisant apparaître un accompagnement en gestion solide pour le dirigeant.

Le FEC étant facilement transposable dans un outil de tableau type Excel, il est très intéressant de revoir et d'appliquer les bonnes méthodes de cet outil avec une mise en application très concrète et adaptée à tous les cabinets.

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Situer l'intérêt du dirigeant d'une TPE à la lecture de son FEC :
 - Utiliser les bonnes méthodes pour réaliser des restitutions performantes à destination du client.
 - Recenser les éléments clés qu'il faut présenter au client et passer d'un langage de comptable à une vision de conseiller.
 - Recenser les potentielles missions futures à partir de l'analyse du FEC.
- Appliquer les fonctions Excel pour mieux faire parler le FEC.

Questions traitées

Introduction : Pourquoi intéresser le dirigeant d'une TPE à la lecture efficace du FEC ?

1 - Focus sur les données intégrées nativement dans le FEC

2 - Mises en situation avec Excel pour analyser et enrichir le FEC

- Raccourcis clavier à connaître pour utiliser Excel sans souris
- Fonctions de tri et filtres
- Fonctions pour enrichir le FEC (recherchev, nb.si, nbcar, abs, etc.)
- Formules de calcul pour enrichir le FEC et calculer quelques ratios financiers

3 - Mise en situation avec Excel pour réaliser des restitutions performantes issues du FEC (45 min)

- Fonctions de restitution : tableaux croisés dynamiques, graphiques, mises en forme, etc.
- Comment commenter les résultats des analyses ?

Conclusion : Identifier des potentielles missions à partir de l'analyse du FEC

Bénéfices pour les participants

- Connaître les données nativement intégrées au FEC.
- Maîtrise l'utilisation des fonctions Excel pour analyser et enrichir le FEC.
- Est capable de réaliser des restitutions performantes avec Excel.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé.
- Mini cas d'application.

- Brainstorming participatif.

Qualification des formateurs :Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :Rapport de connexion.

Moyens matériels :Nous vous recommandons l'utilisation d'un ordinateur fixe pour suivre cette formation en classe virtuelle.

Assister son client dans la gestion de trésorerie

Comment bien conseiller nos clients dans la gestion de leur trésorerie ?

La formation apporte un contenu pratique et technique sur l'approche et les méthodes à adopter pour optimiser le conseil au client sur sa trésorerie.

Elle met en évidence les points clés à connaître, mis à jour des nouveautés de la loi PACTE, en fonction de la typologie du client et de son contexte.

Elle propose également des outils informatiques concrets à utilisation immédiate en cabinet.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	3h30
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01GEF0001 .23

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC confirmé

Objectifs professionnels

- Identifier les impacts sur la trésorerie selon les événements rencontrés par l'entreprise
- Établir un budget de trésorerie
- Utiliser les outils informatiques liés à la gestion de la trésorerie

Questions traitées

1. Introduction : les enjeux de la gestion de trésorerie pour le dirigeant

- Différentes visions de la trésorerie
- Les flux de trésorerie de l'entreprise
- Les besoins de financement de l'entreprise (financer l'exploitation, financer l'investissement)
- Cadre d'intervention de l'expert-comptable

2. Planifier et suivre la trésorerie

- Pourquoi planifier la trésorerie ?
- Construire le prévisionnel de trésorerie : méthodologie et points d'attention
- Exercices d'application

- Suivre le prévisionnel de trésorerie : une actualisation importante
- Exercice : mettre à jour le prévisionnel

3. Les solutions de financement

- Les règles d'or du financement
- Focus sur le financement des besoins de court-terme

4. Comprendre l'état de cessation des paiements

- Définition et rappel des conséquences
- Exercice : conclure sur la situation du cas pratique

La formation abordera les principaux indicateurs et tableaux dont a besoin un dirigeant de TPE-PME pour correctement diriger son entreprise et lui donner les meilleures chances de pérennité. Ces outils seront remis dans la perspective des enjeux de l'entreprise, en présentant successivement les modalités de calcul, les avantages et limites des différentes informations, mais aussi les conséquences.

Bénéfices pour les participants

- Comprendre l'importance et le rôle de la gestion de trésorerie pour les clients TPE/PME
- Connaître les évolutions de missions depuis la loi PACTE
- Appréhender les différents leviers de financement des problématiques court-terme de trésorerie

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant de maîtriser la gestion courante d'un dossier en expertise comptable et d'avoir une connaissance générale des règles de gestion de la trésorerie.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé

- Sondage
- Étude de cas sous format Excel
- Modèle de prévisionnel de trésorerie réutilisable
- Travaux en groupe

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Financer le haut et le bas de bilan : parler "Banquier" et négocier

Bien gérer le « haut de bilan » d'une entreprise, c'est assurer son avenir. Pour cela, il faut connaître le spectre des solutions existantes en matière de financement d'investissements et de renforcement des fonds propres.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01GEF0004 .23

Bien gérer le « bas de bilan » c'est connaître la panoplie des financements à court terme pour lui faciliter la trésorerie au quotidien dans un contexte difficile.

Connaître les points clés de l'étude des dossiers par les banquiers et savoir re-négocier avec les financeurs est indispensable.

Vous êtes concernés

- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Décrire les grands équilibres et le financement du haut de bilan : capitaux propres et dettes financières, fonds de roulement et besoin en fonds de roulement
- Évaluer le moment où l'entreprise aura la capacité d'investir et d'autofinancer le montant requis
- Monter un dossier de crédit et de financement du BFR : les informations générales, juridiques et financières
- Analyser les contraintes du banquier
- Négocier : les taux, fixes et/ou variables, les systèmes de protections, cap, floor, tunnel, swap, les principales commissions, les frais, les assurances mutualisées ou individualisés, les systèmes de subrogations, les garanties, etc.

Questions traitées

1. Les grands équilibres et les opérations de financement de haut de bilan

- Les points-clés d'une analyse financière de haut de bilan
- Les politiques de financement de l'investissement et du financement du bas de bilan
- L'impact de la crise sanitaire Covid-19 et économique sur les structures de financement des entreprises

2. Les clés de la relation « bancaire » pour emprunter au mieux

- Les principes de la cotation des entreprises
- Les attentes du banquier, les outils dont il dispose, son vocabulaire
- Le montage d'un dossier de financement : les taux, les commissions, les garanties, les assurances
- Les spécificités de l'analyse des conditions de la relation bancaire après la crise sanitaire et économique

3. Les bases de la technique de négociation ; les postures, son style, les moments clés d'une bonne négociation, la stratégie de négociation

- Les points de négociation avec un banquier, une société d'affacturage : les taux, les commissions, les garanties, les assurances, les cautions, le système de subrogation
- Les points clés de la renégociation des conditions bancaires

4. En guise de conclusion : valoriser sa mission d'accompagnement chez le banquier auprès de ses clients entrepreneurs

Bénéfices pour les participants

- Connaître les grands équilibres et les modalités de financement des entreprises.
- Maîtriser les moments clés où l'entreprise sera en capacité d'investir.
- Identifier les méthodes essentielles pour financer la trésorerie.
- Connaître les bonnes pratiques pour monter un dossier de financement.
- Appréhender les contraintes du banquier et maîtriser les règles principales de la négociation bancaire.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant d'avoir des connaissances générales des règles de financement d'une entreprise.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé.
- Étude de cas.
-
- Débat.
-
- Évaluation de l'acquisition des connaissances.

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Faire parler le bilan de la petite entreprise

Analyse financière

La présentation des comptes annuels au client représente la valeur ajoutée de la mission pour les dirigeants de TPE pour les intéresser à leur comptabilité.

Faire parler le « bilan » est un exercice de communication qui consiste à en extraire les éléments clés en termes d'analyse financière et de les présenter de manière claire et pédagogique aux dirigeants en faisant apparaître les équilibres essentiels du bilan, les ratios significatifs du compte de résultat et en faisant comprendre l'évolution de la trésorerie.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01GEF0011 .23

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable stagiaire

Objectifs professionnels

- Identifier les éléments clés du bilan à présenter au client et adopter une posture de conseil :
 - Maîtriser l'analyse des comptes d'une TPE sous un angle économique et financier et les fondamentaux de l'analyse financière et de gestion
 - Expliquer les variations de la trésorerie

Questions traitées

1. Se préparer à l'entretien

- Le contexte de l'entretien
- Les attentes du client
- Côté cabinet : préparer son entretien

2. Maîtriser l'entretien bilan comme un outil pédagogique et stratégique

- Les réflexes à avoir
- Proposition d'une démarche d'analyse

- Une stratégie à adopter
- Mises en situation

3. Vers de nouvelles missions de conseil pour l'expert-comptable

- De l'entretien bilan à l'accompagnement régulier
- Vers de nouveaux circuits de financement
- Les conseils en gestion et organisation

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant d'avoir des connaissances générales en matière de règles de gestion et de finance.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé.
- Échange d'expériences.
- Jeux de rôles.
- Débat.
- Mini cas d'application.
- Évaluation de l'acquisition des connaissances.

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Coût de revient et marge : conseiller vos clients

La comptabilité de gestion a pour objet la mesure et l'analyse des coûts d'une entreprise. Elle permet de calculer le coût d'une activité, d'une gamme de services, de services rendus dans une région et de constater les services qui génèrent les meilleures (ou les moins bonnes) marges bénéficiaires.

Cette formation doit permettre aux participants d'assimiler les mécanismes d'analyses des coûts et d'obtenir les moyens nécessaires pour ce faire.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01GEF0012 .23

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé

Objectifs professionnels

- Expliquer :
 - L'intérêt du calcul des coûts d'une PME pour aider le chef d'entreprise à piloter son entreprise
 - La relation entre coûts et prix de vente et aider le chef d'entreprise à fixer le juste prix de ses produits et services
- Appliquer les méthodes d'assistance au chef d'entreprise pour prendre les bonnes décisions concernant les activités non rentables
- Adopter les bonnes méthodes pour les PME de négoce, de service ou de PMI

Questions traitées

Introduction : notion de coût et objet de l'évaluation

1. Mise en œuvre de la mission de calcul de coûts

- Mise en œuvre de la méthode des coûts complets
- Mise en œuvre de la méthode des coûts partiels

2. La comptabilité par activité3. L'organisation de la mission d'analyse des coûts entre le cabinet d'expertise comptable et l'entreprise4. Synthèse globale5. Logiciels de calcul de coût

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant d'avoir des connaissances générales en matière de règles de gestion et de finance.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé.
- Étude de cas.

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

«Juridique».....**Erreur ! Signet non défini.**

Juridique

Professions médicales et paramédicales : quelle structure d'exercice choisir ?

Les professionnels médicaux et paramédicaux peuvent exercer leur activité dans diverses structures juridiques qui emportent chacune des conséquences fiscales et sociales qui peuvent se révéler lourdes lorsqu'elles ne sont pas maîtrisées.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01JUR0006 .23

L'évolution des conditions d'exercice de l'activité du professionnel du secteur médical et paramédical peut nécessiter ou inciter à des changements de forme d'exercice induisant ou non des changements des régimes fiscaux et sociaux.

Aussi, la recherche d'une optimisation fiscale et sociale conduit souvent à s'interroger sur le choix du mode d'exercice, c'est-à-dire quelle forme juridique retenir pour le professionnel ? Il est à noter que les conséquences de ce choix de structure, en matière de responsabilité juridique, ne sont pas toujours perçues par les professionnels concernés.

Face à ces choix, le rôle du conseil devient essentiel pour, à partir d'une « démarche transversale » embrassant tous les aspects juridiques, sociaux et fiscaux, rechercher le cadre le mieux adapté à la situation particulière de chaque client.

La formation entend apporter aux professionnels les éléments qui structurent les conseils qu'ils pourront prodiguer à leurs clients du secteur particulier du médical.

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire

Objectifs professionnels

- Connaître les particularités juridique, fiscale, sociale et comptable des sociétés d'exercice des professions médicales et paramédicales.

Questions traitées

1 - Introduction et rappel de principes généraux d'exercice

a. Code de la santé publique

b. Caractère libéral de l'activité c. Appartenance ou pas à un ordre professionnel d. Une activité réglementée e. Le secret professionnel f. La déontologie g. La responsabilité et l'assurance professionnelle

2 - L'essentiel à connaître

a. Fiscalité du professionnel indépendant

- Les régimes d'imposition et les avantages liés au lieu d'installation
- La détermination du résultat imposable
- La TVA
- Les autres impôts

b. Les obligations comptables

c. La déductibilité des cotisations sociales et les cotisations sur dividendes d. Les locaux professionnels

3 - L'exercice « seul » de l'activité médicale

a. L'entreprise individuelle b. L'EIRL c. L'EIRL avec option IS, une alternative à la SELARLU et à la SELASU

4 - Vers l'association, quelques possibilités de tester et de connaître son (ses) éventuel(s) futur(s) associé(s) et de mesurer sa propre capacité ou volonté d'association

a. Convention d'exercice conjoint b. Contrat d'exercice à frais communs c. Contrat de collaboration d. Mise en commun de moyens, la SCM

- Constitution, fonctionnement, fiscalité
- Bien compléter la déclaration 2036

5 - De l'exercice individuel vers l'exercice en société, quelle fiscalité ? a. Cession de la patientèle b. Apport en société de la patientèle

6 - L'exercice de l'activité professionnelle en commun des professions médicales et paramédicales

a. La SCP : constitution, fonctionnement, fiscalité, option IS et transformation en SEL b. La SEL : constitution, fonctionnement, fiscalité, statut fiscal et social des dirigeants c. La SISA :

- Cadre administratif de constitution, constitution, fonctionnement, fiscalité
- Comptabilité des SISA

7 - Autres structures possibles et pour mémoire : GIE, association, société de fait, société en participation

8 - Les sociétés de participations financières de professions libérales (SPFPL)

a. Régime juridique, constitution, fonctionnement
b. Règles spécifiques aux professions médicales
c. La SPFPL, outil de gestion du patrimoine et de l'immobilier professionnel
d. La SPFPL, outil d'exclusion des cotisations sur dividendes ?

9- Comment arbitrer le choix ?

a. Bien définir les besoins de son client
b. Les outils disponibles sur le site du CNOEC « bien conseiller les professions libérales » et notamment le simulateur professions libérales
c. Tableau comparatif des formes sociales de SEL

10- Conclusion

Bénéfices pour les participants

- Conseiller le professionnel du secteur médical sur le choix de sa structure pour obtenir les régimes fiscaux et sociaux les plus favorables.
- Connaître la typologie des différentes structures d'exercice des professions médicales.
- Proposer et maîtriser les changements de forme et de régime fiscal et social aux professionnels.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant d'être en capacité de maîtriser la conduite d'un dossier de professionnel libéral, de maîtriser les caractéristiques essentielles des sociétés civiles et commerciales et d'avoir une bonne connaissance des professions médicales.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Échange d'expériences
- Exposé

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Entreprise en difficulté : de la détection aux procédures préventives : mandat ad hoc, conciliation et sauvegarde

Cette formation est destinée aux experts-comptables, commissaires aux comptes et collaborateurs de haut niveau qui souhaitent se perfectionner dans la maîtrise des procédures de prévention en matière de traitement des difficultés des entreprises et maîtriser les procédures antérieures au dépôt de bilan.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01JUR0012 .23

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Chef de mission EC
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Responsable service juridique

Objectifs professionnels

- Maîtriser la loi de sauvegarde actualisée dans un environnement PME et savoir distinguer les différentes procédures préventives.
- Connaître les enjeux de la prévention pour le dirigeant, l'expert-comptable et le commissaire aux comptes.
- Savoir préparer les dossiers à présenter au tribunal de commerce.
- Savoir identifier les indices de défaillance des entreprises nécessitant le déclenchement de l'alerte par le commissaire aux comptes.
- Maîtriser le fonctionnement du mandat ad hoc, de la conciliation et de la sauvegarde.

Questions traitées

1- Les enjeux de la prévention et les apports de la réforme de la loi de sauvegarde, ordonnance du 14 mars 2014 et décret d'application du 18 juillet 2014

2- La prévention des difficultés : un souci permanent du dirigeant pour réagir avant cessation des paiements

- Anticipation et diagnostic
- Mise en place et analyse de clignotants
- Les outils du diagnostic et du suivi des mesures prises
- Le rapport de gestion et la prévention
- Le rôle des CIP
- Le choix de la stratégie
- La négociation avec les créanciers et le suivi des accords
- Le rôle de la CCSF
- Les aides conjoncturelles aux entreprises en difficulté
- Mandat ad hoc et conciliation : avantages et inconvénients, choix de la procédure et documents à préparer
- La procédure de sauvegarde, la procédure de sauvegarde financière accélérée (SFA), la procédure de sauvegarde accélérée
- Le déclenchement de la procédure d'alerte par le commissaire aux comptes
- Le dossier à préparer pour le tribunal de commerce
- La prévention à l'initiative des tiers
- La convocation au tribunal de commerce
- Les échecs de la prévention et leurs conséquences

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Étude de cas.
- Exposé.

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

La TVA et Octroi de mer sur les flux aux Antilles

Nouveau

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	550.00€ HT
Réf.	17.17JUR0001 .23

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste

Objectifs professionnels

- Approfondir et actualiser ses connaissances en matière de TVA et d'octroi de mer
- Comprendre les nouvelles réglementations issues des lois nationales et des textes européens
- Être à jour des jurisprudences récentes en matière de TVA et d'octroi de mer

Questions traitées

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Informations particulières

1 - Territorialité de la TVA

- Le champ d'application de la TVA dans les DOM
- La situation vis-à-vis de la métropole
- La situation vis-à-vis des autres états membres et des pays tiers
- Les flux de biens et la TVA
- Import / export
- Spécificités DOM
- Les flux de services et la TVA
- Les principes B2B et B2C
- L'application aux DOM
- Les contrôles de TVA en douane et en régime interne « à la mode » en Martinique et en Guadeloupe

2 - L'octroi de mer

- Historique et fonctionnement
- Les sources et le cadre européen évolutif
- Les règles d'OM
- L'OM d'import
- L'OM de production
- Le redevable de l'OM
- La base d'imposition
- Les exonérations d'OM
- L'octroi de mer déductible
- Les contentieux actuels en matière d'OM
- Sur les droits à déduction
- Sur la limite livraison de biens / prestation de services
- Sur la notion de production

Le contentieux des opticiens

Les nouveautés de la TVA aux Antilles Les contrôles et contentieux TVA en cours

Nouveau

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	550.00€ HT
Réf.	17.17JUR0002 .23

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Commissaire aux comptes stagiaire
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémoiresaliste

Objectifs professionnels

- Valider, approfondir et actualiser ses connaissances en matière de TVA
- Comprendre les nouvelles réglementations issues des lois nationales et des textes européens
- Être à jour des jurisprudences récentes en matière de TVA

Questions traitées

1 - Les nouvelles réglementations en TVA

- La loi de finances et la loi de finances rectificative :
- État des lieux des changements
- Offres composite, groupe TVA, factures électroniques
- Les directives européennes
- Point général sur les mesures anti-fraude
- Les développements à venir à compter de juillet 2021 sur le commerce électronique

2 - Revue de jurisprudence récente

- Sélection de décisions du Conseil d'État et des juridictions du fond
- Revue des décisions majeures depuis 1 an
- Mise en application pratique
- Sélections d'arrêts de la CJUE
- Application en droit interne français
- Application particulière aux Antilles

3 - Panorama des redressements / contentieux « à la mode » en TVA

- Sélection de redressements généraux en TVA (territorialité, taux, assiette, exigibilité, TVA immobilière)
- Sélections de redressements sur le formalisme (factures, piste d'audit fiable)
- Sélections de redressements dans les Holdings
- Sélection de redressements spécifiques aux Antilles

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

- Une démarche méthodique et structurée pour une application immédiate.
- La personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges.
- Le support de présentation est remis à chaque participant.
- Un questionnaire permettra d'évaluer les connaissances acquises.

Actualisation en droit des sociétés

Nouvelle version

Cette formation permet de faire le point sur l'actualité juridique et de mesurer l'impact des nouveautés sur la pratique professionnelle.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01JUR0003 .23

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Responsable service juridique

Objectifs professionnels

- Actualiser ses connaissances en droit des sociétés sur le plan législatif, réglementaire et jurisprudentiel et connaître la doctrine récente.
- Analyser les nouveautés notamment au cours des 18 derniers mois.
- Mesurer les incidences pratiques des nouveaux textes et si nécessaire leurs conséquences sur l'environnement juridique des sociétés.

Questions traitées

Nouveautés législatives et réglementaires :

- Loi du 14 février 2022, décrets du 28 avril 2022, 12 mai 2022, etc.
 - Nouveau statut de l'entrepreneur individuel
- Autres nouveautés 2022/2023 et dispositions antérieures précisées en 2022/2023
Lois ordonnances, décrets, arrêtés (et réponses ministérielles)
 - Ordonnance du 8 février 2023 (SEL)

Jurisprudence 2022/2023 :

Notamment :

- **SARL**
 - Rémunérations des gérants
 - Pouvoirs des gérants
 - Révocation du gérant de SARL
 - Suspension préalable des fonctions préalables à la révocation
 - Pluralité des gérants : faute de gestion d'un gérant
 - Convention de compte courant avec un associé
 - Gérant de fait
 - Exclusion d'un associé (SELARL)
 - Transformation de la SARL

- **Sociétés par actions**
 - **SAS**
 - Durée du mandat du président
 - Rémunération du Président (augmentation)
 - Révocation du président : primauté des statuts
 - Pactes d'associés conclu pour la durée de la société
 - Calcul de la majorité (limite statutaire)
 - Exclusion d'un associé
 - Réduction du capital à zéro et augmentation de capital
 - Cumul d'un mandat avec un contrat de travail
 - Refus d'agrément et engagement de rachat

- **Divers**
 - Non dépôt des comptes au greffe
 - Apports de biens communs
 - Faute inexcusable du dirigeant
 - Unanimité des associés dans une SCI (vote de tous les associés)
 - SCI (caution donnée)
 - Associations
 - Déclaration d'insaisissabilité
 - Déclaration de cessation des paiements
 - Responsabilité des dirigeants (comblement de passif, faillite personnelle).

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons aux participants d'avoir une bonne maîtrise du droit des sociétés.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Échange d'expériences.
- Étude de cas.
- Exposé.

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Actualisation en droit des sociétés

Nouvelle version

Cette formation permet de faire le point sur l'actualité juridique et de mesurer l'impact des nouveautés sur la pratique professionnelle.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01JUR0020 .23

Vous êtes concernés

- Collaborateur confirmé CAC
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur juridique
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable stagiaire

Objectifs professionnels

- Actualiser ses connaissances en droit des sociétés sur le plan législatif, réglementaire et jurisprudentiel et connaître la doctrine récente.
- Analyser les nouveautés notamment au cours des 18 derniers mois.
- Mesurer les incidences pratiques des nouveaux textes et si nécessaire leurs conséquences sur l'environnement juridique des sociétés.

Questions traitées

Nouveautés législatives et réglementaires :

- Loi du 14 février 2022, décrets du 28 avril 2022, 12 mai 2022, etc.
 - Nouveau statut de l'entrepreneur individuel
- Autres nouveautés 2022/2023 et dispositions antérieures précisées en 2022/2023 (Lois ordonnances, décrets, arrêtés (et réponses ministérielles))
 - Ordonnance du 8 février 2023 (SEL)

Jurisprudence 2022/2023 :

Notamment :

- **SARL**
 - Rémunérations des gérants
 - Pouvoirs des gérants
 - Révocation du gérant de SARL
 - Suspension préalable des fonctions préalables à la révocation
 - Pluralité des gérants : faute de gestion d'un gérant
 - Convention de compte courant avec un associé
 - Gérant de fait
 - Exclusion d'un associé (SELARL)
 - Transformation de la SARL
- **Sociétés par actions**
 - **SAS**
 - Durée du mandat du président
 - Rémunération du Président (augmentation)
 - Révocation du président : primauté des statuts
 - Pactes d'associés conclu pour la durée de la société
 - Calcul de la majorité (limite statutaire)
 - Exclusion d'un associé
 - Réduction du capital à zéro et augmentation de capital
 - Cumul d'un mandat avec un contrat de travail
 - Refus d'agrément et engagement de rachat
- **Divers**
 - Non dépôt des comptes au greffe
 - Apports de biens communs
 - Faute inexcusable du dirigeant
 - Unanimité des associés dans une SCI (vote de tous les associés)
 - SCI (caution donnée)
 - Associations
 - Déclaration d'insaisissabilité

- Déclaration de cessation des paiements
- Responsabilité des dirigeants (comblement de passif, faillite personnelle).

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant de maîtriser les fondamentaux du droit des sociétés.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Échange d'expériences.
- Étude de cas.
- Exposé.

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Atelier pratique : Identifier les atouts et les écueils de la SAS

Nouveau

Avec cette formation, vous maîtriserez les points essentiels relatifs aux atouts et aux écueils de la SAS. Vous saurez repérer les clauses statutaires permettant d'optimiser le fonctionnement de la SAS et serez en mesure d'en soigner la rédaction des statuts. ne seront pas négligées les spécificités liées à des situations particulières.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01JUR0030 .23

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur juridique

Objectifs professionnels

- Appréhender les atouts et les limites de la SAS.
- Apprécier des zones à risques notamment liées à la rédaction des statuts.

Questions traitées

- Mode d'emploi de la SAS : sa souplesse, ses limites
- Importance de la rédaction des statuts
- Les questions essentielles à poser (questionnaire type)
- Administration, direction :
 - Les point clés
 - Peu de contraintes
 - Plusieurs organisations possibles du pouvoir
 - Règles de fonctionnement à la carte
 - Questionnaire Type

- Associés
 - Analyse des conditions de délibérations prévues ou non dans les statuts et conventions extra-extrastatutaires (actions démembrées, etc.)
 - Actions de préférence et droit aux dividendes : des limites
 - Des possibilités diverses pour maîtriser l'actionariat
 - Clauses d'agrément, d'inaliénabilité, de cession forcée : les options possibles, l'analyse des statuts leurs imprécisions
 - Questionnaire type
- Des spécificités liées au contrôle des dirigeants : vigilance
 - Conventions réglementées, interdites
 - Direction et prestataires de services
 - Questionnaire type

Mesurer les impacts pratiques d'arrêts de la cour de Cassation

Délégation du président (Cass.com., 4 novembre 2020)

Révocation du président nommé pour une durée déterminée (Cass. 17 mars 2021)

Décision des associés : majorité prévue (limite) (Cass.com. 19 janvier 2022)

Exclusion d'un associé pour absentéisme (Cass. 14 octobre 2020)

Exclusion d'un associé : unanimité ? (Cass. 12 octobre 2022)

Salarié nommé dirigeant : sort du contrat de travail (Cass. 12 mai 2022)

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant de connaître les fondamentaux du droit des sociétés.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Questionnaires types par thèmes.
- Mini-cas pratiques.
- Échange d'expériences.
- Exposé.

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Les fondamentaux en droit - Niveau 1 : connaissances de base (e-learning)

Cette formation e-learning est destinée à des collaborateurs assistants qui veulent acquérir une pratique. Tout ce que vous devez savoir du droit civil pour accompagner vos clients !
Pour vous, collaborateur non juriste :

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	6h00
Prix	300.00€ HT
Réf.	17.01JUR0015 .23

- Parce que le droit civil est indissociable de la vie d'un client du cabinet
- Pour entretenir et développer la culture juridique des collaborateurs
- Pour comprendre les mécanismes juridiques qui régissent les relations entre les personnes sujets de droits
- Pour assurer le devoir de conseil
- Pour vous qui avez besoin d'une vision juridique globale et d'un socle de connaissances « de base » en droit civil

Un concept idéal de formation offrant plus de souplesse, de liberté, d'efficacité, d'économie de temps et de déplacement !

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Assistant de direction

Objectifs professionnels

- Comprendre l'organisation judiciaire
- Se familiariser avec les principes juridiques
- Connaître les bases du droit des contrats
- Connaître l'essentiel en droit de la famille (régimes matrimoniaux et successions)

Questions traitées

1. Les sources du droit et l'organisation judiciaire
2. La notion de personnalité juridique
3. Initiation au droit des contrats
4. Découverte des principaux régimes matrimoniaux
5. Initiation au droit des successions

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Séquences vidéo
- Test d'auto-évaluation

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 6 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Les fondamentaux en droit - Niveau 2 : droit des sociétés (e-learning)

Cette formation e-learning est destinée à des collaborateurs assistants qui souhaitent acquérir une pratique. Tout ce que vous devez savoir sur le droit des sociétés !

Pour vous, collaborateur non juriste parce que :

- le droit des sociétés est indissociable de la comptabilité
- vous devez entretenir et développer votre culture juridique
- les erreurs en matière juridique mettent en péril la relation client et la mission générale du cabinet pour son client
- le devoir de conseil s'impose chaque jour davantage dans vos obligations professionnelles, y compris et surtout dans le domaine du droit des sociétés.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	7h00
Prix	350.00€ HT
Réf.	17.01JUR0016 .23

Dans cette formation en e-learning, les participants apprendront ou conforteront leurs connaissances de base de :

- l'organisation judiciaire relative aux litiges concernant les entreprises : les fondamentaux en droit des sociétés et le rôle du commissaire aux comptes, les sources du droit, la responsabilité civile et pénale, les juridictions ;
- les bases du droit des sociétés : personnalité morale, capacité juridique, caractéristiques et étapes de la vie d'une société ;
- les particularités propres au droit des sociétés : typologie et fonctionnement des différentes sociétés et l'organisation du commissariat aux comptes.

Un concept idéal de formation offrant plus de souplesse, de liberté, d'efficacité, d'économie de temps et de déplacement !

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC débutant
- Assistant de direction

Objectifs professionnels

- Décrire l'organisation judiciaire relative aux litiges concernant des sociétés
- Décrire les spécificités des personnes morales

- Distinguer les particularités propres aux entreprises sous forme de société

Questions traitées

1. Les sources de droit et l'organisation judiciaire
2. La notion de personne morale
3. Les éléments caractéristiques d'une société
4. Les étapes de la vie d'une société
5. La typologie des sociétés
6. Le rôle du commissaire aux comptes

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Test d'auto-évaluation

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 7 heures.

- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Entreprises en difficulté : quelles solutions choisir ?

De la détection des difficultés financières au déroulement des procédures, cette formation a pour but d'aider les experts-comptables, à l'aide d'un large panel d'illustrations pratiques, à venir en soutien de leur client en difficulté.

Millesime	2023-2024
Type	Classe virtuelle
Durée	3h30
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01JUR0002.23

Vous êtes concernés

- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Anticiper les difficultés des entreprises :
 - Reconnaître les signes d'alerte.
 - Identifier un risque de défaillance.
- Identifier la procédure, amiable ou collective, applicable à la situation de l'entreprise cliente.

Questions traitées

1. La prévention

- Quelles sont les causes les plus fréquentes des difficultés ?
- Quel est le tribunal compétent ?
- Objectif de la prévention
- La prévention détection ou l'alerte du Président et du CAC
- La prévention traitement
- Quels sont les différences entre mandat ad hoc et conciliation ?
- Passages et passerelles entre les procédures
- Le mandataire ad hoc et le conciliateur : quel rôle ? quelle rémunération ?

- Rédaction de la requête en mandat ad hoc et conciliation (modèles de requête/demande)
- Quel sera le sort des cautions en mandat ad hoc et en conciliation ?
- La préparation d'un pack cession en mandat ad hoc et conciliation
- Le rôle de l'expert-comptable en prévention
- Quelle est responsabilité du dirigeant qui ne fait pas appel à la prévention ?
- L'attitude du dirigeant

L'expert-comptable, homme du chiffre, qui connaît le droit des entreprises en difficulté, sera respecté et reconnu et peut même, être un homme redoutable, devant les tribunaux de commerce, etc.

2. Les procédures collectives

- La cessation de paiement, colonne vertébrale des procédures collectives (DCP)
- Bilan et cessation de paiement
- Panorama des procédures collectives
- Quelle procédure choisir pour quel objectif ?
- La déclaration de cessation de paiement (DCP) - comment l'établir ?
- Le jugement d'ouverture
- La période d'observation
- Le Plan

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant de maîtriser le fonctionnement du mandat ad hoc, de la conciliation et de la sauvegarde

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé.
- Vidéo-conférence.
- Échange d'expériences.

Qualification des formateurs :Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :Rapport de connexion.

Moyens matériels :

Nous vous recommandons l'utilisation d'un ordinateur fixe pour suivre cette formation en classe virtuelle.

Actuel associations et secteur non marchand

Nouvelle version

Cette formation est destinée à des experts-comptables et commissaires aux comptes spécialistes du secteur associatif. Elle aborde toute « l'actualité pointue » des spécificités des associations, fondations, fonds de dotation, syndicats, etc. et des secteurs d'activité particuliers.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	3h30
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01JUR0004 .23

Elle leur permettra d'identifier les incidences pratiques des nouveaux textes pour ces entités et leur impact sur les missions tant de l'expert-comptable que du commissaire aux comptes.

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Chef de mission EC
- Expert-comptable
- Responsable service juridique

Objectifs professionnels

- Connaître les dernières évolutions de la réglementation juridique, comptable, fiscale et sociale des associations et les points spécifiques du secteur non marchand.

Questions traitées

L'actualité (comptable, fiscale, sociale et juridique) 2022-2023 et les spécificités du secteur associatif et non marchand, notamment les sujets suivants (liste non exhaustive) :

- Actualités comptables : dernières réponses sur l'application du règlement ANC 2018-06, etc.
- Actualités fiscales : jurisprudences, rescrits, BOFiP, etc.
- Actualités sociales : associations employeuses, bénévolat, etc.
- Actualités juridiques : lois, décrets, jurisprudences, etc.

L'approche pédagogique retenue pour traiter l'actualité de manière pragmatique est la suivante pour chaque sujet important :

- Rappels

- Quoi de neuf ?
- Que faut-il faire ?
- Qui est concerné ?
- Quelle est la date d'entrée en vigueur ?

Une rubrique « À vous de voir ! » permet de présenter succinctement les sujets plus secondaires.

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant d'avoir une bonne connaissance du secteur associatif.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Échange d'expériences.
- Exposé.

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

«Management/Marketing/Communication»**Erreur ! Signet non défini.**

Management/Marketing/Communication

Comment définir et déployer vos missions de conseil, activités complémentaires et spécialités pour augmenter votre rentabilité ?

Axe prioritaire

La profession d'expert-comptable est en pleine mutation. Les experts-comptables ne peuvent plus se permettre d'attendre !

L'avenir des cabinets dépendra avant tout de leurs propres actions. Mais, pour agir de façon appropriée, mieux vaut bien connaître son environnement.

Or, les mutations de l'environnement de la profession comptable sont nombreuses.

Par conséquent, les experts-comptables se doivent de réfléchir à un axe de développement incluant un plan d'action évoquant les freins et les leviers pour innover, se transformer, grandir et créer ou maintenir les emplois !

Participez durant une journée, dans un univers passionnant rempli de passionnés, pour revoir l'organisation des cabinets et repartez avec :

- Les raisons des motivations de transformations commerciales
- Des exemples de diversifications
- Une méthode applicable à votre projet de développement

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01MAN000 6.23

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Analyser l'environnement du cabinet
- Organiser la démarche de création d'une nouvelle offre
- Structurer la démarche commerciale autour de la nouvelle offre

Questions traitées

1 - Contexte

- L'expert-comptable dans son environnement
- Diversification des entreprises
- Le cursus et la formation de l'expert-comptable
- L'opposition des types de structures
- L'expert-comptable et le poids de la réglementation
- Les cabinets et leurs leviers

2 - La méthodologie introspective

- Élaboration d'un axe de développement commercial
- Déploiement Full service & outil collaboratif RH
- Les étapes à suivre

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Brainstorming
- Exposé
- Échange d'expériences
- Outil méthodologique

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Comment rendre votre cabinet plus attractif pour vos collaborateurs et candidats ?

Le manque d'attractivité de la profession constaté depuis plusieurs années conjugué à l'évolution des attentes des candidats et à celle des profils à recruter pousse l'expert-comptable à réinventer sa manière de recruter.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01MAN000 4.23

Les défis sont multiples : pallier la pénurie de talents, fidéliser les collaborateurs et construire une stratégie RH visant à développer la marque employeur.

Vous êtes concernés

- Expert-comptable
- Responsable RH cabinet

Objectifs professionnels

- Comprendre le contexte sociétal et les nouvelles tendances en matière de recrutement.
- Établir une stratégie de marque employeur.
- Attirer les bons candidats et fidéliser ses collaborateurs grâce à la communication.

Questions traitées

1 - Concept de la « marque employeur »

- Identifier les différents axes et les enjeux de la marque employeur (recruter, fidéliser, motiver)
- En quoi est-ce important de développer l'attractivité d'un cabinet d'expertise comptable et d'en prendre soin ? Pourquoi et comment développer un service RH au sein de votre entreprise ?
- L'image reflétée actuellement en externe correspond-elle à la culture, aux valeurs, à la politique et à la stratégie de l'entreprise ?

2 - Premier axe : Recruter

- Quelles sont les attentes des candidats actuels en matière d'emploi (attentes différentes suivant les générations X, Y, Z) ?
 - En matière de recrutement, quels sont les éléments déjà mis en place au sein des cabinets ?
 - Qu'est-ce qui existe ? Quelles sont les solutions pour mieux recruter ?
 - Comment être différenciant dans ses méthodes de recrutement ?
 - De quels outils disposons-nous pour faciliter le recrutement ?
 - Comment laisser une image positive auprès des candidats rencontrés ?

3 - Deuxième axe : Fidéliser

- Comment les collaborateurs perçoivent-ils l'image employeur et le RH du cabinet ? Quels sont les outils de mesure ?
- Quels sont les facteurs de fidélisation des salariés en fonction des différentes générations X, Y et Z ?
- Comment faire de vos collaborateurs de véritables ambassadeurs de votre marque ?

4 - Troisième axe : Motiver

- Comment motiver ses collaborateurs ?
- Quels sont leurs leviers de motivations et comment s'en servir pour les faire grandir ?
- L'importance d'un management de proximité et de la puissance du questionnement

5 - Communiquer sur sa marque employeur

- Définir la cible visée, les ambassadeurs internes et les appuis externes
- Identifier et choisir les canaux de communication adaptés à sa cible
- Construire son plan d'action en répondant aux questions : (Pour) qui ? (Pour) quoi ? Où ? Quand ? Comment ?

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Échanges d'expériences.
- Exposé.
- Travaux en sous-groupes.

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Comment manager votre équipe pour performer durablement ? – niveau 2

Le management d'équipe, comme toute compétence technique, mais aussi comportementale, s'apprend et peut se transmettre !

Après une première formation « Manager son équipe au quotidien » de niveau 1 qui a sensibilisé les participants sur les fondamentaux du

management des collaborateurs (les missions, la motivation individuelle, la délégation, les modes de management et quelques outils, etc.), voici une formation de niveau 2 de perfectionnement qui permettra aux participants du niveau 1 de conforter les premiers acquis et développer de nouvelles compétences pour mieux manager leurs équipes.

L'objet de cette formation est également, par des exercices pratiques d'application, de confronter les participants aux difficultés pratiques et quotidiennes de leur fonction en leur proposant des solutions concrètes à mettre en œuvre au cabinet.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01MAN000 2.23

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Chef de mission CAC
- Chef de mission EC
- Expert-comptable
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- La motivation collective au service de la cohésion d'équipe : les caractéristiques d'une équipe performante, les actions managériales au service de la cohésion.
- Prévenir et gérer les conflits au sein de l'équipe : comprendre le mécanisme du conflit, le rôle du manager face au conflit, la posture à adopter en résolution.
- Savoir conduire une réunion efficace : les objectifs possibles d'une réunion, les étapes pour une réunion de qualité, la gestion des cas difficiles, quelques techniques d'animation, etc.
- Les différents entretiens managériaux : focus sur les entretiens d'évaluation, professionnel et l'entretien de recrutement. À quoi servent-ils ? La posture du manager, les étapes, les erreurs à éviter.

Questions traitées

1 - Comment mettre en œuvre la cohésion d'équipe au travers d'un management coopératif et participatif ? Mettre en place un management non générateur de conflits et connaître le rôle du manager dans la résolution d'un conflit

2 - Savoir ce qu'il faut faire lors d'un entretien annuel et professionnel : les bonnes pratiques et la bonne posture

3 - Intégrer les réunions en tant qu'outil managérial : leur utilité et leurs enjeux. Savoir préparer et conduire une réunion efficacement

Bénéfices pour les participants

- Animer et fédérer une équipe.
- Comprendre les mécanismes des conflits et savoir les prévenir.
- Connaître les clefs d'une réunion efficace et mener un entretien annuel et professionnel.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant de connaître les fondamentaux du management.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé.
- Échange d'expérience.
- Jeux de rôles.
- Travail en sous-groupes.

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Optimiser vos performances en animation (Perfectionnement)

Niveau 2

Pour celles et ceux qui ont participé au séminaire « Maîtriser les techniques d'animation » niveau 1 et qui veulent approfondir les thèmes abordés à cette occasion, voici un deuxième niveau.

Connaître son profil d'animateur, maîtriser l'animation en contexte difficile, savoir gérer les conflits, telles sont, parmi d'autres, les problématiques qui vous permettront de progresser et développer votre professionnalisme en matière d'animation.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	14h00
Prix	740.00€ HT
Réf.	17.01MAN001 5.23

Vous êtes concernés

- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Connaître son profil d'animateur.
- Maîtriser les principes fondamentaux présentés et travaillés lors du niveau 1.
- Maîtriser les techniques et les différents styles d'animation dans un contexte plus difficile.
- Savoir gérer les conflits.
- Mieux connaître et comprendre les différentes méthodes pédagogiques et savoir les appliquer en fonction de l'objectif de la formation et de son contexte.

Questions traitées

1- Vécu du participant

- Interrogation à partir d'un support sur le vécu des animations effectuées, ses atouts, ses difficultés, son profil d'animateur, etc. (exercice existant dans la version actuelle du séminaire)

2- Approfondissement des principes d'animation à partir de cas préparés avant le séminaire

- Mises en situation dans un environnement de plus en plus difficile
- Commentaire par l'ensemble des participants, entraînement à l'observation
- Synthèse comme un rappel des fondamentaux du niveau 1 plus la gestion des perturbations

3- Styles d'apprentissage

- Découverte des différents styles
- Interrogation sur son propre style
- Conséquences pour l'animation

Méthodes pédagogiques :

- À partir de situations et de thèmes tirés au sort, vidéo permettant d'utiliser les différentes méthodes pédagogiques
- Exposé didactique sur les différentes méthodes et leurs applications (entièrement nouveau)

Plan d'action et d'amélioration personnel :

- Pendant le séminaire, les participants peuvent demander l'appui des animateurs à leur convenance sur leur plan d'action personnel
- Tous les participants doivent partir avec un tel plan d'action

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons aux participants d'avoir une expérience confirmée de l'animation.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Échange d'expériences.
- Exposé.
- Jeux de rôles.
- Séquences vidéo.
- Travail en sous-groupes.

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Quel management pour votre équipe au quotidien ? – niveau 1

Les attentes des collaborateurs ont évolué dans un contexte sociologique en mutation. Ils souhaitent aujourd'hui comprendre le sens de leur fonction au sein du cabinet, plus de reconnaissance, bénéficier de perspectives d'évolution et s'épanouir dans leur cadre de travail.

Comment gérer au quotidien son équipe pour fidéliser, motiver, former, recruter, écouter, déléguer et créer un cadre de travail épanouissant et performant. Vaste programme !

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01MAN000 1.23

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Responsable marketing comm.
- Responsable RH cabinet
- Responsable serv. informatique
- Responsable service juridique
- Responsable service social
- Responsable secteur d'activité

Objectifs professionnels

- Identifier les outils du manager efficace et les comportements appropriés pour bien les utiliser.
- Connaître les différents styles de management et les circonstances pour les mettre en œuvre.
- Développer ses qualités de leadership, de motivation, d'écoute et de développement des compétences de ses collaborateurs.

Questions traitées

- 1- Donner du sens à l'action et motiver
- 2- Clarifier les règles du jeu et définir les fonctions au sein du cabinet
- 3- Négocier des objectifs, attribuer des moyens
- 4- Savoir gérer et rectifier les erreurs de ses collaborateurs
- 5- Évaluer les résultats et apprécier les performances
- 6- Organiser sa disponibilité, déléguer et contrôler

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé.
- Étude de cas.
- Échange d'expériences.
- Jeux de rôles.
- Travail en sous-groupes.

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Pourquoi et comment développer vos compétences comportementales (soft skills) et celle de votre équipe ?

Dans un contexte où le numérique et l'intelligence artificielle rebattent les cartes du marché des missions incontournables des cabinets, où les attentes des entrepreneurs en termes de conseil s'accroissent, l'expert-comptable et ses collaborateurs sont amenés à développer des compétences non techniques liées au savoir-être : les softs skills. Organisation, capacité d'écoute, esprit d'équipe, créativité, intelligence émotionnelle ou encore adaptabilité sont de plus en plus nécessaires tant en interne que dans la relation client.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01MAN000 3.23

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Identifier les enjeux du développement des *softs skills* au sein du cabinet pour ses collaborateurs et ses clients.

Questions traitées

1- Identification des compétences et différentes familles de *soft skills*

- Équilibre personnel
- Adaptation
- Créativité, proactivité
- Organisation
- Management

2- Utilité des *soft skills* dans le bon fonctionnement et le développement d'un cabinet

- Lister l'ensemble des avantages à développer ses compétences au sein d'un cabinet :
 - Pour les collaborateurs
 - Pour les clients

- Pour les dirigeants
- Intérêt de prendre en compte ces compétences dans le cadre du bon fonctionnement du cabinet et des futurs recrutements

3- Initiation au développement des *soft skills*

- Acquisition d'un outil de repérage de personnalités pour identifier les compétences transversales plus facilement associées aux différents profils, pour soi, pour ses collaborateurs et pour les futurs recrutements
- Identification des *soft skills* mises en œuvre naturellement et celles que nous avons à développer vis-à-vis des collaborateurs et des clients

4- Identification des *soft skills* utiles au bon fonctionnement et au développement du cabinet

- Savoir repérer et exprimer les besoins de développement de *soft skills* d'un collaborateur pour répondre aux besoins de fonctionnement et aux attentes de la clientèle

5. Formation des collaborateurs pour développer leurs *soft skills*

- Être capable d'identifier et de mettre en œuvre des moyens de développement des *soft skills* en interne

6. Intégration de nouveaux profils au cabinet

Identifier les *soft skills* attendues lors d'un recrutement

Bénéfices pour les participants

- Analyser les nouvelles attentes de vos clients et vos collaborateurs
- Impulser le développement de ces compétences auprès des collaborateurs
- Identifier et développer vos *soft skills* par l'analyse de la personnalité
- Améliorer votre relation client et votre management d'équipe

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Échanges d'expérience
- Training sur outils managériaux de progression des compétences
- Jeux de rôles
- Travail en sous-groupes
- Mini cas d'application

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

«Secteurs».....**Erreur ! Signet non défini.**

Secteurs

La location meublée

L'activité de location meublée est de plus en plus pratiquée par nos clients. Répondant à des règles fiscales très strictes, elle nécessite une connaissance très approfondie du secteur et fait appel à de nombreux domaines de la fiscalité.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01SEC0011 .23

Nos collaborateurs maîtrisent-ils ces règles ? Les pièges sont nombreux et les risques de confusion également.

Cette action leur donnera les connaissances nécessaires pour leur permettre de conseiller en toute sécurité leurs clients et donc de développer l'activité du cabinet.

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémemorialiste

Objectifs professionnels

- Décrire le champ d'application des règles fiscales régissant l'activité de location meublée
- Recenser et remplir les obligations déclaratives attachées à ces dispositions fiscales
- Gérer un dossier de travail spécifique aux locations meublées

Questions traitées

1 - Définitions de l'activité de location meublée : juridique et fiscale

2 - Les modes d'exercice de l'activité de location meublée

- Entreprise individuelle : Nom propre, Indivision
- Société : SNC, SARL de famille, SAS, etc.

3 - Les modalités d'imposition des revenus et l'assujettissement aux cotisations sociales

- Le caractère professionnel ou non de l'activité
- Les pièges de l'amortissement
- Les pièges liés à l'application de l'article 39 C qui en limite la déductibilité

4 - Les modalités d'imposition des plus-values

- Qualifier la plus-values
- Détermination de la PV professionnelle ou non

5 - L'imposition à l'IFI

- Les principes
- L'exception des biens professionnels exonérés

6 - Le principe d'exonération ou d'assujettissement à la TVA

7 - Les autres impôts et taxes

- CET
- Impôts locaux, etc.

8 - Cas pratiques

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant d'avoir des connaissances de base en fiscalité.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Échanges d'expériences
- Cas pratiques

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Pharmacie : les principaux points de vigilance

Le traitement d'un dossier de pharmacie nécessite d'en maîtriser les particularités comptables, fiscales, sociales et juridiques, et en particulier les points de vigilance précis à connaître en cabinet.

Cette typologie de formation « points de vigilance » entre dans les précisions techniques et concrètes à connaître sur l'environnement dans lequel évoluent aujourd'hui les pharmacies, et à l'important besoin de conseil qui en découle.

Prise connaissance approfondie des différents acteurs, maîtrise des outils informatiques de gestion utilisés en pratique et suivi précis des risques et évolutions juridiques, commerciales et réglementaires du métier s'avèrent particulièrement importants dans le contexte de la situation actuelle.

Millesime	2023-2024
Type	Classe virtuelle
Durée	3h30
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01SEC0002.23

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé

Objectifs professionnels

- Décrire le cadre des pharmacies et ses différents intervenants.
- Recenser les inquiétudes des pharmaciens et leur besoin de conseil.
- Analyser les risques comptables, fiscaux, sociales et juridiques.
- Gérer les cycles et recenser les points de vigilance.

Questions traitées

Le contenu de ce séminaire reprendra les points précis prévus dans les objectifs préalablement définis. Ces points seront développés sous un angle technique, pratique et très concret, pour une mise en application directe en cabinet.

- 1 : Présentation du secteur et de ses besoins
- 2 : Particularités juridiques du secteur
- 3 : Particularités comptables du secteur
- 4 : Particularités fiscales du secteur
- 5 : Particularités sociales du secteur

Bénéfices pour les participants

- Cibler les zones de risques d'un dossier de pharmacie
- Connaître les particularités juridiques, sociales et fiscales du secteur
- Développer des missions de conseils adaptés

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant de savoir gérer un dossier de travail dans le secteur de la pharmacie.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé.
- Mini cas d'application.
- Échange d'expériences.
- Des mises en situation et des méthodes pédagogiques participatives adaptées de la classe virtuelle seront notamment proposées dans ce séminaire.

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs : Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Rapport de connexion.

Moyens matériels : Nous vous recommandons l'utilisation d'un ordinateur fixe pour suivre cette formation en classe virtuelle.

Règlement comptable 2018-06 applicable aux associations

Cette formation s'adresse aux experts-comptables, commissaires aux comptes et collaborateurs de haut niveau qui souhaitent obtenir toutes les clés pour comprendre et maîtriser le règlement 2018-06 dans le milieu associatif.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	3h30
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01SEC0001 .23

Il présente les enjeux de cette réglementation et son champ d'application, puis il expose, en détail et en pratique, chaque spécificité : cotisations, fonds dédiés, subventions d'investissement, legs et donations, etc.

Un focus sur la présentation des comptes annuels est également essentiel pour prendre en main les spécificités de ces règles particulières à ce secteur.

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Collaborateur confirmé CAC
- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Maîtriser les règles comptables applicables aux associations
- Connaître les points techniques et opérationnels fondamentaux de cette réglementation

Questions traitées

1. Présentation générale de la réglementation et des enjeux, champ d'application

2. Points comptables spécifiques

- Cotisations, droits d'entrée
- Subventions d'exploitation
- Concours publics

- Subventions d'investissement
- Fonds dédiés
- Dons, mécénat et parrainage
- Legs et donations
- Fonds propres
- Dons en nature
- Aides financières
- Contributions volontaires en nature
- Etc.

3. Présentation des comptes annuels

- Plan de comptes
- Modèle des états financiers
- Contenu l'annexe
- État des avantages et ressources provenant de l'étranger

4. Particularités sectorielles

- APG : tableau de passage, CROD, CER et annexe
- ESSMS : spécificités
- Organismes de formation et apprentissage
- Secteur culturel

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé.
- Mises en pratique et illustrations pratiques

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Traiter un dossier Bâtiment

Le secteur du bâtiment, secteur clé de l'économie, présente de très nombreuses spécificités. Cette formation permet de faire le point sur celles-ci et de reprendre les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à une bonne gestion comptable, fiscale et sociale du dossier.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01SEC0008 .23

Les participants à cette formation sauront donc traiter leur dossier avec efficacité et sécurité.

La formation fera une large part à l'élaboration du dossier de travail en harmonie avec le référentiel normatif et déontologique et la lutte anti-blanchiment.

Les différentes séquences seront également axées sur l'analyse des risques dans le secteur (sous-traitants, main-d'œuvre étrangère et travail dissimulé).

La formation apportera une méthodologie permettant de développer la mission de conseil dans ce secteur (reconnaissance du chiffre d'affaires, résultat par chantier).

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé

Objectifs professionnels

- Gérer un dossier de travail sur le bâtiment
- Respecter les normes de la mission de présentation selon le référentiel normatif
- Appliquer les spécificités comptables, fiscales, juridiques et sociales des entreprises de ce secteur
- Analyser les risques de l'entreprise en matière sociale et fiscale

Questions traitées

Introduction : Les chiffres-clés - 10 questions essentielles pour bien gérer le dossier

1- Gérer le dossier comptable

- Le cadre de référence des missions de l'expert-comptable
- Méthodes de comptabilisation des chantiers
- La reconnaissance du chiffre d'affaires
- La valorisation des travaux en cours et des factures à établir
- Savoir maîtriser les devis de travaux
- L'intérêt de suivre le prix de revient du chantier
- Les provisions constituées dans l'entreprise de bâtiment
- Gérer les sous-traitants
- Gérer le prêt de main-d'œuvre
- Gérer les risques encourus par le donneur d'ordre
- Prévenir le travail dissimulé
- Blanchiment et autres risques d'ordre pénal

2- Gérer le dossier fiscal

- Suivi et contrôle de la TVA dans le bâtiment
- Calculer les taxes assises sur les salaires
- Contrôler la CET – CFE – CVAE

3- Gérer le dossier social

- Appliquer les règles sociales du BTP - entreprises à activités multiples
- Gérer les frais professionnels
- Gérer les heures supplémentaires
- Gérer les particularités du BTP
- Gérer la main d'œuvre étrangère
- Gérer le Document Unique des risques professionnels
- Le contrat de travail pour la durée du chantier

4- Gérer le dossier juridique

5- Gérer le dossier permanent

Bénéfices pour les participants

- Être capable de développer la mission de conseil dans le secteur du bâtiment, permettant une meilleure maîtrise du suivi des chantiers
- Savoir apprécier la reconnaissance du chiffre d'affaires et l'arrêté des comptes (problème des travaux en cours)

Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant d'avoir des connaissances générales en comptabilité, fiscalité et de droit du travail, ainsi qu'une expérience professionnelle.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Échange d'expériences
- Analyse de documentation
- Étude de cas
- Mini cas d'application

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Traiter un dossier association et fondation

Le secteur non-marchand comprend de nombreuses particularités qu'il faut maîtriser pour pouvoir jouer le rôle de conseil auprès des dirigeants, souvent bénévoles, qui gèrent ces organismes.

Les collaborateurs sont-ils aptes à s'adapter aux règles spécifiques, à gérer pratiquement un tel dossier ?

Les thèmes étudiés au cours de cette formation permettent de traiter un tel dossier dans ses différents aspects, et donc d'améliorer ainsi de façon très sensible la qualité de l'intervention du cabinet.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01SEC0012 .23

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste

Objectifs professionnels

- Appliquer les spécificités juridiques, fiscales, comptables et sociales des associations
- Recenser les aspects particuliers des fondations
- Gérer un dossier de travail spécifique au secteur

Questions traitées

1 - Les spécificités des associations

- Juridiques : La loi 1901, ses contraintes, liées à son caractère succinct, les textes complémentaires et l'importance des statuts dans l'organisation de la vie sociale
- Fiscales : Les particularités fiscales au travers des textes fiscaux récents et de la jurisprudence
- Comptables : Les spécificités comptables et le plan comptable « Associations » à la lumière du règlement ANC 2018-6 applicable aux associations

- Sociales : Mise en évidence de quelques contrats de travail particuliers
- Du contrôle légal

2 - Missions particulières du secteur associatif

- L'élaboration des budgets
- Le passage comptabilité de trésorerie / comptabilité d'engagement
- L'organisation du contrôle interne

3 - Les aspects particuliers des fondations et fonds de dotation

Un point est effectué dans le support de cours relatif à l'organisation du dossier :

- *Les particularités du dossier permanent*
- *L'organisation du dossier annuel*

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant de comprendre et de savoir comptabiliser une écriture comptable.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Échanges d'expériences
- Mini cas d'application

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Traiter un dossier Pharmacie

Comment répondre aux besoins de conseils et d'accompagnement des pharmaciens ?

Le traitement d'un dossier de pharmacie nécessite d'en maîtriser les particularités comptables, fiscales, sociales et juridiques.

Au-delà de ces aspects, une maîtrise de l'environnement dans lequel évoluent aujourd'hui les pharmaciens va s'avérer indispensable pour pouvoir faire face à l'important besoin de conseil de ces clients.

Cette maîtrise de l'environnement va notamment passer par une connaissance approfondie des différents acteurs de ce secteur, une maîtrise des mécanismes de valorisation des officines et un suivi des évolutions juridiques, commerciales et comportementales des pharmaciens.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01SEC0004 .23

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste

Objectifs professionnels

- Décrire le secteur de la pharmacie et son organisation
- Appliquer les normes comptables et les spécificités fiscales dans le secteur pharmacie
- Gérer les cycles
- Gérer un dossier de travail spécifique au secteur
- Évaluer une pharmacie

Questions traitées

1- Présentation du secteur et de ses besoins

2- Les spécificités comptables

- Le fonds de commerce
- Le stock
- Les clients
- Les achats
- Les produits
- Ratios à analyser
- Procédure de récupération des factures

3- Les spécificités sociales et fiscales

4- Développement de missions de conseil adaptées

- Missions récurrentes
- Missions ponctuelles

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant d'avoir des connaissances de base du secteur de la pharmacie.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Mini cas d'application

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Traiter un dossier profession libérale (BNC)

Les professions libérales, qui ont souvent recours à des cabinets d'expertise comptable, semblent souvent des dossiers simples à gérer, ne nécessitant pas de connaissances particulières.

Or, il y a beaucoup de spécificités qu'il est indispensable de bien maîtriser si l'on veut aider son client sans lui faire courir de risques, ainsi qu'au cabinet (règles comptables spécifiques, déclarations fiscales particulières, environnement).

Le dossier de travail doit donc être géré pour tenir compte de toutes ces spécificités.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01SEC0013 .23

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable stagiaire
- Memorialiste

Objectifs professionnels

- Connaître la diversité et la complexité des situations concernées par le régime fiscal des BNC
- Connaître les particularités comptables et fiscales des BNC et les spécificités de certains secteurs (déclaration 2035)
- Connaître la démarche proposée par le CNOEC pour la conduite de la mission

Questions traitées

1- Les professions libérales en BNC

2- Les obligations fiscales et comptables

- Régimes d'imposition
- Micro-entrepreneur

- Régime de la déclaration contrôlée : commentaires, rappels pratiques des règles d'imposition des recettes et de déduction des dépenses
- Spécificités comptables
- Déclaration 2035
- Les particularités de quelques régimes d'imposition sectoriels
- Impôts indirects
- Autres points

3 - La conduite de la mission BNC

- Prise de connaissance
- Appréciation du risque et acceptation / maintien de la mission
- Référentiel normatif
- Organisation du client
- Conseils pratiques et organisation

4 - Les principaux logiciels BNC

5 - Synthèse et conclusion

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Échanges d'expériences
- Étude de cas
- Analyse de documentation

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Traiter un dossier de très petite association (sportive, culturelle, caritative...) : points de vigilance

Le traitement d'un dossier de petite association nécessite d'en maîtriser les particularités comptables, fiscales, sociales et juridiques, et en particulier les points de vigilance précis à connaître en cabinet.

Cette typologie de séminaire « points de vigilance » entre dans les précisions techniques et concrètes à connaître sur l'environnement dans lequel évoluent aujourd'hui les petites associations, et à l'important besoin de conseil qui en découle.

Prise connaissance approfondie des différents acteurs, maîtrise des outils informatiques de gestion utilisés en pratique et suivi précis des risques et évolutions juridiques, commerciales et réglementaires du métier s'avère particulièrement important dans le contexte de la situation actuelle.

Millesime	2023-2024
Type	Classe virtuelle
Durée	3h30
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01SEC0007 .23

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé

Objectifs professionnels

- Comprendre le contexte et l'origine de la mission.
- Appliquer les normes comptables, fiscales, sociales et juridiques du secteur.
- Recenser les points de vigilance.

Questions traitées

Introduction : Qu'est-ce qu'une très petite association ?

1. Pourquoi l'association s'adresse à un conseil ?

2. Comment le conseil peut aborder le dossier ? Les points de vigilance

- L'analyse de l'activité et des ressources de l'association : le point d'entrée de la compréhension du dossier.

- Approche des risques juridiques.
- Approche des risques fiscaux.
- Approche des risques comptables.
- Approche des risques sociaux.

Conclusion : comment vendre les missions de conseil adaptées à cette taille de dossier ?

Ces points seront développés sous un angle technique, pratique et très concret, pour une mise en application directe en cabinet.

Des mises en situation et des méthodes pédagogiques participatives adaptées au format « classe virtuelle » seront notamment proposées dans ce séminaire.

Bénéfices pour les participants

- Décrire le cadre des petites associations et ses différents intervenants.
- Appliquer les normes juridiques, fiscales, sociales et comptables.
- Gérer les cycles et identifier les points de vigilance.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant d'avoir des connaissances générales du secteur associatif.

Le participant doit avoir téléchargé le diaporama et le fichier Excel mis à sa disposition sur le portail de l'IRF.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Mini-cas pratiques donnant lieu à la production d'une check-list des points de vigilance
- Échange d'expériences

Qualification des formateurs :Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :Rapport de connexion.

Moyens matériels :Nous vous recommandons l'utilisation d'un ordinateur fixe pour suivre cette formation en classe virtuelle.

Traiter un dossier du secteur social et médico-social

Maîtriser les règles comptables, fiscales et de financement(s) du secteur

Le traitement d'un dossier social et médico-social nécessite d'en maîtriser les particularités comptables, fiscales, sociales et juridiques, et en particulier les points de vigilance précis à connaître en cabinet. Cette typologie de formation entre dans les précisions techniques et concrètes à connaître sur l'environnement dans lequel évolue aujourd'hui le secteur, et l'important besoin de conseil qui en découle.

Il s'avère particulièrement important dans le contexte actuel d'aborder de manière concrète et pratique les éléments suivants :

- Actualité et enjeux des réformes en cours de ce secteur en pleine mutation.
- Procédures et modes de financements, ainsi que leurs évolutions.
- Référentiel comptable sectoriel et schémas d'écritures complexes.
- Panorama des spécificités fiscales et sociales.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01SEC0003 .23

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Appliquer les normes comptables et les spécificités fiscales dans le secteur social et médico-social.
- Gérer un dossier de travail spécifique au secteur.
- Décrire les difficultés d'application du règlement du CRC et les opérations complexes.
- Décrire les difficultés comptables et orienter ses contrôles en conséquence dans le cadre de la certification des comptes.

1- Présentation du secteur social et médico-social

- Historique
- Présentation des différentes catégories d'autorités tarifaires et des publics pris en charge relevant du secteur médico-social
- Les modes de financements et la transition récente de la plupart des ESMS vers les CPOM (contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens) et le passage en environnement ERRD-EPRD
- Actualités du secteur (et notamment principales mesures issues de la LFSS2023)

2- Les spécificités comptables du secteur, à la réforme de l'instruction M22 (consécutives à la réforme du plan comptable des associatives et fondations)

- Présentation du référentiel applicable
 - Écritures dites complexes du secteur (essentiellement sur les affectations de résultats et/ou certains comptes de fonds propres)
 - Les règles applicables en matière d'affectation des résultats
 - Présentation des nouveaux tableaux et des informations à fournir en annexe aux comptes annuels des gestionnaires d'ESMS

3- Les questions fiscales et sociales liées aux ESMS

- Volet fiscal :
 - Un point sur la TVA, notamment pour les EHPAD lorsqu'ils sont assujettis à la TVA, mais aussi sur la TVA sur les opérations immobilières (avec en 2021 L'extension aux établissements de la protection de l'enfance du bénéfice du taux réduit de TVA sur les constructions affectées à l'hébergement)
 - Taxe sur les salaires
 - Taxe d'habitation
 - Taxe foncière
 - Autres dispositions spécifiques (notamment les conséquences de l'arrêt LA FORET pour les EHPAD fiscalisés).
- Volet social :
 - La présentation des principales conventions collectives présentes dans ce secteur
 - Un développement sur la déclinaison dans les ESMS du SEGUR de la Santé qui se traduit par 3 dispositifs : le SEGUR ESMS, le LAFORCADE et l'avenant 43 pour la branche de l'Aide à Domicile)

4- Les effets sur les missions d'expertise ou de commissariat aux comptes au profit d'entité gestionnaire d'ESMS, des zones de risques et bonnes pratiques à mettre en œuvre

Bénéfices pour les participants

- Maîtriser la comptabilité des entités de droit privé intervenant dans le secteur social et médico-social
- Appréhender les différentes missions d'expertise comptable susceptibles d'être confiées au cabinet au regard notamment du nouveau référentiel normatif
- Disposer, pour l'activité d'audit légal, des spécificités sectorielles au regard des risques opérationnels des entités contrôlées et de l'interprétation spécifiques de certaines normes

Pré-requis

V=Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant d'avoir une connaissance du secteur médico-social.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Quiz
- Cas pratiques
- Echanges d'expériences
- Annexes

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

«Social/Paie».....**Erreur ! Signet non défini.**

Social/Paie

Les réductions et allègements de cotisations

Les réductions et allègements de cotisations sont multiples et complexes.

Dans l'urgence de l'actualité, il n'est pas toujours possible d'avoir le recul nécessaire sur leur champ d'application, leurs règles et les calculs. Cette formation est un rappel sur les essentiels de cette thématique.

Millesime	2023-2024
Type	Classe virtuelle
Durée	3h30
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01SOC007 1.23

Vous êtes concernés

- Collaborateur paie

Objectifs professionnels

- Connaître les principales règles issues de la législation, de la jurisprudence, de la réglementation, liées aux réductions et allègements de cotisations
- Savoir procéder aux vérifications nécessaires pour valider les réductions et allègements de cotisations

Questions traitées

1. Conditions générales d'éligibilité
2. Présentation et fonctionnement de la réduction générale de cotisations
3. Calcul de la cotisation d'allocations familiales et cotisations d'assurance maladie
4. Réductions des cotisations salariales sur les heures supplémentaires

Bénéfices pour les participants

- Être capable d'appréhender les spécificités applicables dans le secteur.
- Pouvoir auditer ses dossiers en vue de les sécuriser en cas de contrôle URSSAF.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Mini cas d'application.
- Exposé.

Qualification des formateurs :Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :Rapport de connexion.

Moyens matériels :Nous vous recommandons l'utilisation d'un ordinateur fixe pour suivre cette formation en classe virtuelle.

Sécurisation de la reprise d'un dossier paie : atelier pratique

Nouveau

Comment mettre en œuvre la méthodologie dans le court délai imparti pour la reprise du dossier de paie ?

Comment déployer utilement et efficacement les techniques et outils d'audit existant ?

Comment matérialiser les contrôles à opérer ?

Comment rédiger le rapport d'audit ?

Existe-t-il des exemples concrets sur lesquels s'appuyer ?

En matière de reprise informatique du dossier de paie, quels sont les écueils principaux à éviter ?

C'est en vue de répondre à ces nombreuses interrogations, posées par les participants eux-mêmes, que cette formation est proposée.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	3h30
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01SOC006 0.23

Vous êtes concernés

- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Mettre en œuvre *in situ* les procédures d'audit identifiées dans le programme de travail
- Conduire le raisonnement de l'auditeur en exploitant les techniques et outils disponibles
- Élaborer le dossier de travail afin de justifier des diligences accomplies
- Construire le rapport d'audit
- Discerner les principaux écueils lors la phase de reprise informatique du dossier de paie

Questions traitées

1- Atelier pratique (2 h 15 environ) sur :

- La mise en œuvre des vérifications indispensables à mener lors de la phase de réalisation des travaux d'audit.
- Le déploiement des techniques et outils d'audit existants.
- L'élaboration du dossier de travail.
- La construction du rapport d'audit.

Nota 1 : Cet atelier vise à mettre en œuvre de manière tangible les étapes 2 à 4 de la méthodologie de reprise d'un dossier de paie présentée dans le support précédent.

2- Approfondissement sur le montage informatique du dossier de paie : points de vigilance (1 h environ).

Nota 2 : Au moyen de la présentation d'exemples concrets issus du terrain, il s'agit de mettre en exergue les écueils les plus courants pouvant exister lors de la phase de montage informatique du dossier de paie (étape 5 de la méthodologie).

Bénéfices pour les participants

- Mise en œuvre des principaux contrôles à opérer au travers d'un cas d'application en présentiel
- Utilisation des techniques et outils de l'audit, notamment les outils spécialisés diffusés par la profession
- Exemple de dossier de travail dans le cadre de la matérialisation des travaux d'audit
- Exemple de rapport d'audit
- Approfondissement sur le montage informatique du dossier de paie : points de vigilance

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant de savoir appliquer une méthodologie de reprise et de connaître les techniques et outils de l'audit.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Cas de synthèse
- Échange d'expériences
- Étude de cas
- Exposé
- Tests d'auto-évaluation

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels : Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Principaux pièges de la paie

Le métier de l'expert-comptable ne l'amène pas à traiter au quotidien la paie, sa formation ne l'y prépare pas.

Cette formation doit permettre à l'expert-comptable d'acquérir ou de maintenir une base de connaissance sociale tout en sachant éviter les pièges de la paie.

Elle doit aussi permettre d'organiser les feuilles de travail ou le dossier permanent afin de sécuriser le dossier du client.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01SOC000 6.23

Vous êtes concernés

- Expert-comptable
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Savoir détecter les difficultés de la paie
- Comprendre le contexte juridique de ces difficultés
- Savoir mener un questionnaire d'analyse pour pouvoir traiter le problème
- Savoir anticiper les régularisations de fin d'année
- Savoir sécuriser le traitement de la paie

Questions traitées

Pour chaque thème sélectionné, le plan sera le suivant :

1- Rappel de la réglementation et points d'alerte pour les EC

2- Questionnaire d'analyse permettant d'auditer la matière (sous la forme du diagnostic) à titre indicatif sur les thématiques suivantes :

- Application et détermination de la convention collective

- Salaires et composantes de la rémunération
- Détermination du plafond de sécurité sociale applicable
- Régime des indemnités de rupture
- Décompte des « effectifs sécurité sociale »
- Contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance
- Formalisme du bulletin de paie
- Etc.

Bénéfices pour les participants

- Savoir détecter les difficultés de la paie et mener un questionnaire d'analyse pour pouvoir traiter ces difficultés
- Être capable d'anticiper les régularisations de fin d'année
- Savoir sécuriser le traitement de la paie et connaître le contexte juridique de ces difficultés

Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant d'avoir établi des bulletins de paie et d'avoir des connaissances en droit du travail et droit de la sécurité sociale

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Mini cas d'application

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport

de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Calcul des effectifs, gestion des effets de seuils et obligations afférentes

Le franchissement de certains seuils d'effectif génère des obligations pour les entreprises.

Les règles de décompte des effectifs diffèrent selon que l'on se situe sur le terrain du droit de la sécurité sociale ou du droit du travail.

Malgré une volonté de simplification et d'harmonisation, les règles restent complexes. Faites le point !

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	3h30
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01SOC007 2.23

Vous êtes concernés

- Collaborateur paie

Objectifs professionnels

- Savoir évaluer et suivre les franchissements de seuil d'effectifs :
 - Appréhender les calculs d'effectifs
 - Comprendre les mécanismes de franchissements de seuil
 - Maîtriser les impacts : cotisations, allègements, obligations
 - Contrôler et gérer le dossier social sur une période pluriannuelle

Questions traitées

Les règles de calcul des effectifs étant à géométrie variable selon le domaine, la formation s'articule autour de 2 axes :

- Règles de calcul des effectifs en droit de la sécurité sociale :
 - Règles générales : période de référence, cadre et décompte
 - Franchissement de seuils
 - Obligations déclaratives
- Règles de calcul des effectifs en droit du travail :
 - Règles générales : période de référence, cadre et décompte

- Franchissement de seuils

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Cas pratiques
- Débat
- Echanges avec les participants

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Retraite collective : article 39 (e-learning)

La loi PACTE du 22 mai 2019 a apporté de nombreuses modifications au niveau des dispositifs de retraite et d'épargne salariale. Le législateur a aussi profité de cette loi pour transposer la directive européenne 2014/50/UE et pour mettre en conformité les dispositifs de retraite à prestations définies français avec le droit européen. Cette mesure représente une véritable opportunité d'optimisation en matière de retraite pour les dirigeants bénéficiaires du dispositif, encore faut-il en maîtriser toute la finesse.

Ce parcours vous permet de faire un point précis sur les nouvelles opportunités.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	2h00
Prix	100.00€ HT
Réf.	17.01SOC000 7.23

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Collaborateur social
- Expert-comptable
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Identifier les obligations des entreprises à l'égard de leurs salariés.
- Maîtriser la mise en place des contrats retraite à prestations définies.
- Connaître le cadre fiscal et social des cotisations et des prestations.

Questions traitées

- 1- Comprendre ce qu'est un contrat retraite article 39 (10')
- 2- Maîtriser les zones de risque du contrat (80')
- 3- Maîtriser le cadre social et fiscal de la contribution employeur pour les auditer (20')
- 4- Maîtriser le cadre fiscal des prestations (10')

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé.
- Tests d'auto-évaluation.
- Évaluation de l'acquisition des connaissances en ligne.

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation e-learning est estimée à 2 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- À la fin de chaque séquence, est disponible en téléchargement une synthèse des éléments essentiels à retenir. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces documents pour s'y référer pendant et après la formation.
- Chaque séquence se termine par un test final de séquence pour évaluer les connaissances acquises.

Passif social et IFC (e-learning)

En matière de passif social et d'IFC, il est indispensable de connaître et d'anticiper les obligations des entreprises envers leur salariés afin de ne pas mettre la santé financière de la société en péril.

Cette formation e-learning permet d'analyser les différentes options existantes afin d'évaluer le montant du passif social et son financement au moyen des Indemnités de Fin de Carrière.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	2h00
Prix	100.00€ HT
Réf.	17.01SOC000 9.23

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Collaborateur social
- Expert-comptable
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Identifier les obligations des entreprises à l'égard de leurs salariés.
- Évaluer le montant du passif social.
- Financer le passif social au moyen des indemnités de fin de carrière.

Questions traitées

1 - Comprendre les sources du passif social pour les auditer (10')

- Les sources du passif social
- Les différents types de dispositifs générant un passif social

2 - L'audit du montant des indemnités dues au titre du passif social (80')

- Le départ volontaire à la retraite
- La mise à la retraite par l'employeur
- Le licenciement individuel ou collectif
- La rupture conventionnelle

- Le montant des IFC pour les salariés à temps partiel

3 - Comprendre le cadre social et fiscal des indemnités versées pour apprécier les zones de risque (20')

- Le statut social des indemnités de rupture
- Le statut fiscal des indemnités de rupture
- La CSG/CRDS des indemnités de rupture
- Le cas particulier de l'indemnité transactionnelle

4 - Apprécier la couverture des obligations au moyen des contrats IFC (10')

- Que peut faire l'employeur face à ses obligations ?
 - L'étude spécifique préalable
 - Établissement d'un fond collectif d'entreprise
 - Versement des indemnités
- Les caractéristiques du contrat IFC

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Tests d'autoévaluation.
- Évaluation de l'acquisition des connaissances en ligne.

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation e-learning est estimée à 2 heures.

- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- À la fin de chaque séquence, est disponible en téléchargement une synthèse des éléments essentiels à retenir. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces documents pour s'y référer pendant et après la formation.
- Chaque séquence se termine par un test final de séquence pour évaluer les connaissances acquises.

Épargne salariale : l'intéressement (e-learning)

Parmi les dispositifs d'épargne salariale, l'intéressement constitue un mécanisme particulièrement attractif.

La loi PACTE du 22 mai 2019 complétée du décret du 26 juin 2020 ont apporté des modifications significatives renforçant encore plus

l'intérêt pour les entrepreneurs d'instaurer un contrat d'intéressement au profit de leurs salariés. Cette formation e-learning permet de faire le tour des différents aspects du sujet.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01SOC001 2.23

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Expert-comptable
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Identifier les obligations des entreprises à l'égard des salariés
- Maîtriser les caractéristiques et incidences des accords d'intéressement
- Connaître le cadre fiscal et social des cotisations et des prestations

Questions traitées

1 - La mise en place de l'intéressement (90')

- Les modifications de l'intéressement par les lois PACTE et ASAP
- Quelles entreprises peuvent mettre en place un accord d'intéressement ?
- Les bénéficiaires de l'accord
- Les modalités de mise en place
- La durée de l'accord

2 - La conformité du plan (45')

- La formule de calcul

- La période de calcul de l'intéressement
- Le délai de conclusion
- Le contenu de l'accord
- L'intéressement de projet
- La modification et la dénonciation d'un accord
- La modification de la situation juridique de l'entreprise
- L'information des salariés et le suivi de l'application de l'accord
- Les formalités de dépôt de l'accord
- Les critères de répartition de l'intéressement
- Les limites de l'intéressement
- Les modalités de versement
- Le supplément d'intéressement

3 - Maîtriser les règles fiscales et sociales (45')

- Statut social et fiscal des sommes versées par l'entreprise
- Le crédit d'impôt intéressement
- Statut social et fiscal des sommes versées pour le bénéficiaire

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation e-learning est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- À la fin de chaque séquence, est disponible en téléchargement une synthèse des éléments essentiels à retenir. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces documents pour s'y référer pendant et après la formation.
- Chaque séquence se termine par un test final de séquence pour évaluer les connaissances acquises.

Supervision et sécurisation du secteur paie en cabinet (e-learning)

Le secteur paie du cabinet est un secteur à forte technicité, dans un contexte de sources juridiques multiples agitées par une actualité soutenue. Cette formation décrit les différentes phases de la production de la paie, donner les procédures à respecter permettant la sécurisation des documents sortant du service.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01SOC001 9.23

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Expert-comptable
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Organiser la mission paie dans le cabinet
- Mettre en place les procédures de suivi et de contrôle du travail effectué
- Utiliser une méthode de supervision des travaux des collaborateurs

Questions traitées

1 - Les contraintes et l'organisation du pôle social

- Les obligations professionnelles
- La rentabilité du secteur paie
- La reprise d'un dossier

2 - Le contrôle et l'approche par les risques

- Cibler, organiser les contrôles et définir les zones de risques

- L'étude de zones de risque

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Ressortissants de la Sécurité Sociale des Indépendants : maîtriser sa prévoyance (e-learning)

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a mis en exergue l'importance, pour les artisans et commerçants, d'être bien protégés en cas d'arrêt de travail et de décès.

En sachant décrypter les mécanismes de la prévoyance obligatoire de la Sécurité Sociale des Indépendants, vous détecterez les vides de garantie préjudiciables à vos clients et pourrez leur apporter un conseil éclairé en matière d'indemnités journalières, d'invalidité et de décès.

Un conseil essentiel pour vos clients artisans et commerçants.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01SOC005 5.23

Vous êtes concernés

- Expert-comptable
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Décrypter les mécanismes de la prévoyance obligatoire des ressortissants de la Sécurité Sociale des Indépendants
- Mettre en œuvre une stratégie de protection sociale personnelle des ressortissants de la Sécurité Sociale des Indépendants

Questions traitées

1. Environnement de la prévoyance (30 min)

1. Définir les structures de prévoyance et les cotisations obligatoires
2. Expliquer les dispositions relatives aux contrats Madelin

2. Indemnités journalières (45 min)

1. Expliquer comment sont calculées les indemnités journalières
2. Identifier les vides de garanties
3. Maîtriser les arguments commerciaux qui font la différence

3. Invalidité (60 min)

1. Expliquer comment sont calculées les pensions d'invalidité
2. Identifier les vides de garanties pour chaque risque
3. Maîtriser les arguments commerciaux qui font la différence

4. Décès (45 min)

1. Expliquer les règles de calcul et de versement des garanties décès par la Sécurité Sociale des indépendants
2. Identifier les vides de garanties pour chaque risque
3. Maîtriser les arguments commerciaux qui font la différence

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation e-learning est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- À la fin de chaque séquence, est disponible en téléchargement une synthèse des éléments essentiels à retenir. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces documents pour s'y référer pendant et après la formation.
- Chaque séquence se termine par un test final de séquence pour évaluer les connaissances acquises.

Tout savoir sur le PER Individuel (loi Pacte) (e-learning)

Retraite du dirigeant TNS ou salarié

Tout comme le PER Entreprise, le PER Individuel a été mis en place par la loi PACTE du 22 avril 2019.

Il est indispensable de maîtriser son cadre juridique, ses modes d'alimentation, de gestion et de liquidation pour en faire une véritable source d'optimisation en matière de retraite.

Un conseil essentiel pour vos clients.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01SOC001 6.23

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur social
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Maîtriser les caractéristiques du PER individuel
- Connaître le cadre fiscal et social des cotisations et des prestations
- Conseiller efficacement vos clients

Questions traitées

1 - Pourquoi une réforme de l'épargne retraite ? (30 min)

- L'épargne retraite individuelle avant la loi Pacte
- Rappels sur les caractéristiques, avantages et inconvénients des produits individuels d'épargne retraite avant la loi Pacte

2 - Cadre juridique et fonctionnement du PER individuel (50 min)

- Quel est le nouveau cadre juridique du PER ?
- Comment fonctionnent les nouveaux PER individuels ?

3 - Quel est le régime fiscal et social des PER individuels ? (50 min)

- Le traitement fiscal des versements

- Le régime fiscal et social en sortie
- Traitement en cas de décès du titulaire

4 - Transferts et conseils (50 min)

- Quelles sont les possibilités de transferts ?
- Quel avenir pour les anciens contrats ?
- Information et devoir de conseil renforcés à chaque étape

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation e-learning est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- À la fin de chaque séquence, est disponible en téléchargement une synthèse des éléments essentiels à retenir. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces documents pour s'y référer pendant et après la formation.
- Chaque séquence se termine par un test final de séquence pour évaluer les connaissances acquises.

Tout savoir sur le nouveau PER entreprise (e-learning)

Retraite du dirigeant TNS ou salarié

Tout comme le PER Individuel, le PER Entreprise a été mis en place par la loi Pacte du 22 avril 2019.

Il est indispensable de maîtriser son cadre juridique, ses modes d'alimentation, de gestion et de liquidation pour en faire une véritable source d'optimisation en matière de retraite.

Un conseil essentiel pour vos clients.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01SOC001 7.23

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur social
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Maîtriser les caractéristiques du PER entreprise
- Connaître le cadre fiscal et social des cotisations et des prestations
- Conseiller efficacement vos clients

Questions traitées

1 - Pourquoi une réforme de l'épargne retraite d'entreprise ? (35 min)

- Les objectifs de la loi Pacte pour la retraite d'entreprise
- L'épargne-retraite collective avant la loi Pacte
- Les produits d'épargne-retraite collectifs avant la loi Pacte

2 - Cadre juridique et modalités de mise en place des PER d'entreprise (40 min)

- Quel est le nouveau cadre juridique du PER Entreprise ?
 - Les textes officiels
 - Le régime juridique des deux PER d'entreprise
 - Les organismes et la nature des nouveaux PER d'entreprise

- Les garanties complémentaires des PER assurances
- Quelles sont les modalités de mise en place du PER Entreprise ?
 - Les modalités de mise en place et gouvernance

3 - Comment fonctionnent les nouveaux PER ? (50 min)

- Une nouvelle structure de produit
- Les modes d'alimentation des PER d'entreprise
- La gestion financière des PER d'entreprise
- Les modalités de liquidation des PER d'entreprise

4 - Transferts et conseils (55 min)

- Le traitement fiscal et social des versements
- Le régime fiscal et social en sortie
- Les possibilités de transferts

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation e-learning est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- À la fin de chaque séquence, est disponible en téléchargement une synthèse des éléments essentiels à retenir. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Chaque séquence se termine par un test final de séquence pour évaluer les connaissances acquises.

Social - Prérequis (e-learning)

Tout ce que vous devez connaître du social avant de faire une paie ou de tenir une comptabilité ! Pour vous, collaborateur de cabinet, parce que :

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	7h00
Prix	350.00€ HT
Réf.	17.01SOC003 9.23

- la matière sociale envahit la vie des affaires ;
- si vous ne faites plus de paies, vous devez entretenir votre culture sociale ;
- si vous faites de la paie, vous avez également besoin d'une vision globale du cadre social ;
- le risque en matière sociale se paie « cash » ;
- les erreurs en matière sociale mettent en péril la relation client et la mission générale du cabinet pour votre client ;
- le devoir de conseil s'impose chaque jour davantage dans vos obligations professionnelles, y compris et surtout dans le domaine social.

Vous êtes concernés

- Collaborateur débutant CAC
- Chef de mission EC
- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur juridique
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Responsable service juridique

Objectifs professionnels

- Présenter les règles de base en matière de :
 - Paie

- Règles juridiques sociales
- Protection sociale
- Fonctionnement d'un service social au sein d'un cabinet

Questions traitées

1- Les missions de conseil dans un service social

- Les renseignements de base à réunir sur une entreprise
- L'embauche
- Le droit disciplinaire et la rupture du contrat
- Les obligations légales – Audit de conformité
- La durée de travail
- Les représentants du personnel

2- Protection sociale

- Les régimes de base de la sécurité sociale
- L'assurance retraite
- La prévoyance complémentaire
- Paie et politique de rémunération : le brut
- Paie et politique de rémunération : temps de travail et absentéisme
- Paie et politique de rémunération : les charges sociales
- Piloter l'épargne salariale : intéressement, participation et plan d'épargne collectif

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Approche pédagogique :

- Analyse de documentation
- Travail personnel préparatoire

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 7 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Cotisations TNS : maîtriser les calculs et les régularisations (e-learning)

Particulièrement destinée aux collaborateurs des cabinets comptables, cette formation est indispensable pour maîtriser les fondamentaux en matière de cotisations des TNS.

À l'issue de la formation, vous aurez la capacité d'identifier précisément les cotisations et contributions sociales personnelles obligatoires des TNS et de maîtriser les différents modes de calculs et de régularisations.

Une formation indispensable à ceux qui accompagnent des clients TNS.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	5h00
Prix	250.00€ HT
Réf.	17.01SOC004 0.23

Vous êtes concernés

- Collaborateur paie
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Identifier avec précision les cotisations et contributions sociales personnelles obligatoires des TNS
- Maîtriser les différents modes de calculs et de régularisations

Questions traitées

1- Les grands principes (20 min)

- Présenter les différentes cotisations et contributions sociales personnelles obligatoires des TNS
- Identifier les interlocuteurs institutionnels
- Définir le rythme de calcul et de paiement des cotisations
- Expliquer l'affectation des cotisations et contributions

2- Les revenus pris en compte (20 min)

- Définir le revenu pris en compte pour le calcul des cotisations et des contributions personnelles obligatoires des TNS
- Analyser la déclaration des revenus des indépendants

- Identifier le lien entre la déclaration de revenus et les différentes liasses professionnelles

3- Vitesse de croisière (20 min)

- Maîtriser le rythme de calcul des cotisations
- Expliquer les taux de cotisations et les assiettes de cotisations
- Identifier les différentes étapes du calcul des cotisations

4- Créateurs d'entreprise (20 min)

- Définir la notion de création d'entreprise et le statut d'auto-entrepreneur
- Identifier les règles de calcul des cotisations et contributions sociales personnelles obligatoires des chefs d'entreprise en début d'activité
- Présenter le paiement des cotisations de début d'activité

5- Les dispenses et exonérations (45 min)

- Citer les différentes dispenses et exonérations de paiement des cotisations
- Savoir expliquer les différentes mesures existantes afin de minimiser le risque de passer à côté de l'une d'elles le moment venu

6- Le PER 154 bis (95 min)

- Faire le tour complet du traitement des aspects comptables, fiscaux et sociaux des contrats Madelin
- Analyser les situations particulières traitées par la jurisprudence depuis 1994

7- Traitement comptable et fiscal des rémunérations des gérants majoritaires soumis à l'IS (80 min)

- Quels sont les impacts fiscaux et sociaux pour le gérant majoritaire ?
- Et si les cotisations n'étaient pas comptabilisées en 641 ?
- Quelle est la période d'imposition ?
- Qui décide de la fixation de la rémunération du gérant ?
- Peut-on provisionner les régularisations des cotisations payées plus tard ?
- Peut-on provisionner au bilan les régularisations des cotisations sociales du gérant majoritaire qui seront payées les exercices suivants ?
- Les obligations déclaratives

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation e-learning est estimée à 5 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- À la fin de chaque séquence, est disponible en téléchargement une synthèse des éléments essentiels à retenir. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces documents pour s'y référer pendant et après la formation.
- Chaque séquence se termine par un test final de séquence pour évaluer les connaissances acquises.

Avantages en nature : identifier, calculer et sécuriser (e-learning)

Outil de recrutement et de fidélisation de plus en plus valorisé par les entreprises, les dispositifs d'avantages en nature sont nombreux, mais doivent faire l'objet de contrôles et de calculs précis pour ne pas pénaliser l'entreprise.

L'occasion de faire un point précis des différents mécanismes possibles.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01SOC001 8.23

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Responsable service social
- Collaborateur

Objectifs professionnels

- Connaître les différents dispositifs offerts aux entreprises
- Savoir calculer et contrôler les avantages en nature
- Connaître leurs caractéristiques afin de mieux les analyser

Questions traitées

1- Définition, principes et caractéristiques des avantages en nature (60 min)

- Qu'est-ce qu'un avantage en nature ?
- Comment les mettre en place et les dénoncer ?
- Le caractère collectif
- Le principe de non substitution

2- Analyse détaillée de chaque dispositif (120 min)

- Les avantages en nourriture
- Les avantages en logement
- Les avantages en véhicule

- Les avantages en NTIC
- Les avantages en nature et bons d'achat
- Les chèques vacances
- Les CESTU
- Les avantages « Comités d'entreprise »
- Les vêtements de travail
- Les avantages en nature constitués par la fourniture à tarifs préférentiels de produits et services réalisés ou vendus par l'entreprise
- Les avantages alloués aux salariés par une personne n'ayant pas la qualité d'employeur
- Les voyages d'affaires et séminaires
- La prise en charge par l'employeur des cotisations normalement dues par les salariés

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Analyse de documentation
- Mini cas d'application

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation e-learning est estimée à 3 heures.

- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- À la fin de chaque séquence, est disponible en téléchargement une synthèse des éléments essentiels à retenir. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces documents pour s'y référer pendant et après la formation.
- ***Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.
Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.***
- Chaque séquence se termine par un test final de séquence pour évaluer les connaissances acquises.

Outil et méthodologie de supervision et sécurisation du dossier paie (e-learning)

Comme en matière comptable, l'expert-comptable doit organiser la délégation et la supervision de la mission paie. La mission paie se clôture à l'année civile ou en fonction de l'exercice social, tout comme le bilan et le compte de résultat en matière comptable. Le dossier de travail doit mettre en évidence les vérifications effectuées et permettre la supervision pour établir le compte rendu annuel.

Le logiciel « Le rendez-vous annuel du social : outil de supervision et de sécurisation de vos dossiers paie, communication et fidélisation de vos clients », a été développé par le Club Social. Il est utilisé afin d'illustrer cette formation dans ses trois volets : dossier de révision, compte rendu de mission et communication au client.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	7h00
Prix	350.00€ HT
Réf.	17.01SOC004 6.23

Vous êtes concernés

- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémemorialiste
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Savoir mettre en place et appliquer des procédures de suivi et de contrôle du travail effectué par les collaborateurs
- Sécuriser la mission paie par la formalisation de la supervision du dossier
- Savoir établir le rapport de fin de mission en matière sociale
- Savoir préparer l'entretien annuel avec le client sur la prestation sociale

Questions traitées

1 - Méthodologie du contrôle

- L'organisation du travail dans la mission paie
- Les points de contrôle

- L'organisation de la sécurisation
- La formalisation du travail effectué – le dossier de travail

2 - La supervision

- L'organisation de la supervision
- Le retour d'informations
- Les contrôles de l'administration
- Le compte rendu de mission

3 - La communication avec le client

- Le rendez-vous avec le client
- Les médias de communication

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 7 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.

- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Les stratégies de rémunération dans l'entreprise – le tableau de bord du social (e-learning)

L'accompagnement de l'entreprise en matière RH est complémentaire et va permettre de valoriser la mission paie. Deux modules ouvrent une réflexion sur de nouvelles missions : la politique de rémunération et son utilité en gestion du personnel, puis le pilotage de la masse salariale, ainsi que les indicateurs nécessaires à son suivi.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	5h00
Prix	250.00€ HT
Réf.	17.01SOC004 7.23

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur paie
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Savoir identifier et analyser les éléments d'un système de rémunération
- Connaître les différents modes de rémunération
- Savoir piloter et suivre la masse salariale
- Savoir mettre en place des indicateurs de suivi

Questions traitées

- Réflexion sur les différentes formes de rémunération dans l'entreprise et leur utilisation en matière de GRH
-

Le pilotage de la masse salariale ; les indicateurs utiles / nécessaires pour le suivi et l'information du chef d'entreprise

1- Rémunérer

- Enjeux et objectifs
- Différentes formes de rémunération
- Les attentes des salariés

2- Construire le système de rémunération

- Intégrer les contraintes économiques
- Intégrer les contraintes juridiques
- Rémunérer quoi ?

3- Rémunération : dialogue, échange, négociation, communication

4- Le tableau de bord social (TBS)

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 5 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Calcul des disponibles PER : Maîtriser les fondamentaux (e-learning)

Pour vos clients ayant souscrit un contrat de retraite supplémentaire, le calcul des disponibles fiscaux et sociaux du PER constitue un passage obligé.

Entre les 4 dispositifs possibles (PERECO, PERO, PERIN 154 Bis et PERIN 163 Qv), les règles applicables ne sont pas simples à respecter.

Ce module e-learning vous permet d'avoir une parfaite compréhension des règles applicables pour établir une déclaration fiscale juste et optimisée.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	2h30
Prix	125.00€ HT
Réf.	17.01SOC006 3.23

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur social
- Expert-comptable
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Savoir calculer concrètement les disponibles PER pour les cas les plus fréquents.

Questions traitées

UA1. Introduction (15 min)

- Les 4 dispositifs d'épargne retraite
- Qui sont concernés par ces dispositifs ?

UA2 : Plafond fiscal abondement PERECO (15 min)

- Le calcul du plafond
- Régime fiscal et régime social
- Versement d'amorçage et versements périodiques

UA3. Plafond fiscal PERO et versements individuels facultatifs (25 min)

- Calcul du plafond
- Régime fiscal et régime social
- Versements individuels facultatifs

UA4. Plafond fiscal des contrats PERIN article 154 bis (25 min)

- Calcul du plafond
- Mais qu'en est-il du gérant majoritaire d'une SARL passible de l'IS ?
- Le saut de classe

UA5. Plafond fiscal des contrats PERIN article 163 quatervicies (20 min)

- Le cas des salariés
- Le cas des non-salariés

UA6. Utilisation des plafonds des 3 années précédente et mutualisation avec le plafond du conjoint (20 min)

- Calcul du plafond
- Mais qu'en est-il du gérant majoritaire d'une SARL passible de l'IS ?

UA7. Articulation des plafonds entre les différents dispositifs (30 min)

- Articulation plafond fiscal abondement PERCO ou PERECO et plafond fiscal des contrats Madelin retraite et PER article 154 bis
- Articulation plafond fiscal abondement PERCO ou PERECO et Plafond fiscal article 83, PERCO et versements individuels facultatifs
- Articulation plafond fiscal abondement PERCO ou PERECO et Plafond fiscal PERP et PERIN article 163 quatervicies

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Approche pédagogique :

- Exposé.
- Tests d'auto-évaluation.
- Tutorat asynchrone.

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation e-learning est estimée à 2 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- À la fin de chaque séquence, est disponible en téléchargement une synthèse des éléments essentiels à retenir. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces documents pour s'y référer pendant et après la formation.
- Chaque séquence se termine par un test final de séquence pour évaluer les connaissances acquises.

Santé collective : Conseillez efficacement vos clients (e-learning)

Le formalisme en matière de santé collective est de plus en plus complexe et anxiogène pour les chefs d'entreprise.

La récente réforme des catégories objectives apporte un changement supplémentaire avec une nouvelle obligation de mise en conformité.

Identifier avec précision les obligations des employeurs et des assureurs vis-à-vis des salariés permet de sécuriser les dossiers et d'éviter des redressements URSSAF extrêmement préjudiciables.

Une formation essentielle pour les collaborateurs du service social.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	4h00
Prix	200.00€ HT
Réf.	17.01SOC006 5.23

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur social
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Maîtriser l'environnement de la santé collective
- Identifier avec précision les obligations des employeurs et des assureurs vis-à-vis des salariés
- Mieux conseiller les entreprises sur le pilotage de leurs contrats

Questions traitées

1- Connaître l'environnement de la santé collective (24 min)

- Dépenses de santé, chiffres clés, contexte, fonctionnement de l'Assurance maladie de base

2- Complémentaire santé en entreprise (20 min)

- Obligations des employeurs, généralisation de la complémentaire santé

3- Mise en place des garanties collectives santé (26 min)

- Accord de branche, clauses obligatoires, clauses des actes juridiques

4- Mise en conformité des définitions des catégories objectives (22 min)

- Caractère collectif et obligatoire, mandataire social, contribution patronales

5- Dispense d'adhésion et versement santé : maîtriser les règles (22 min)

- Dispense d'adhésion et versement santé

6- Suspension du contrat de travail et maintien des garanties santé : obligations de l'employeur (26 min)

- Mettre en conformité les régimes santé
- Combler les carences en cas de suspension de contrat de travail

7- Critères responsables et réforme du 100 % santé (24 min)

- Critères solidaires et responsables, 100 % santé

8- Le cadre social et fiscal (14 min)

- Vérifier les limites de déduction fiscales et sociales

9- Maintien des garanties au profit des anciens salariés (30 min)

- La portabilité, le maintien des garanties

10- Résiliation infra-annuelle des contrats santé (32 min)

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation e-learning est estimée à 4 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.

- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- À la fin de chaque séquence, est disponible en téléchargement une synthèse des éléments essentiels à retenir. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces documents pour s'y référer pendant et après la formation.
- Chaque séquence se termine par un test final de séquence pour évaluer les connaissances acquises.

Prévoyance collective : Conseillez efficacement vos clients (e-learning)

Paru le 30 juillet 2021, le décret relatif à la définition des catégories objectives des bénéficiaires d'une couverture de protection sociale complémentaire collective vient apporter un nouveau changement en matière de prévoyance.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	4h00
Prix	200.00€ HT
Réf.	17.01SOC006 6.23

Identifier avec précision les obligations des employeurs et des assureurs vis-à-vis des salariés permet de sécuriser les dossiers et d'éviter des redressements URSSAF extrêmement préjudiciables.

Un parcours essentiel pour les collaborateurs du service social.

Vous êtes concernés

- Collaborateur social
- Expert-comptable
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Maîtriser l'environnement de la prévoyance collective
- Identifier avec précision les obligations des employeurs et des assureurs vis-à-vis des salariés
- Mieux conseiller les entreprises sur le pilotage de leurs contrats

Questions traitées

1- Chiffres clés & Fonctionnement du régime de base (38 min)

- Chiffres clés et contexte, points de repère sur les régimes de base, régimes de base des salariées et garantie incapacité de travail

2- Les obligations communes à tout employeur (26 min)

- Maintien de salaire
- Assurance prévoyance des cadres

3- Mise en place des garanties collectives prévoyance dans l'entreprise (30 min)

- Mise en place les garanties collectives, accord de branche, clauses de recommandation

4- Respect du caractère collectif, obligatoire, catégories objectives et dispenses d'adhésion (36 min)

- Comment bénéficier du cadre social et fiscal
- Caractère collectif, obligatoire, catégories objectives et dispenses d'adhésion

5- Suspension du contrat de travail et maintien des garanties de prévoyance complémentaire (26 min)

- Suspension du contrat de travail
- Obligations de l'employeur

6- Garanties de prévoyance et portabilité (32 min)

- Garanties de prévoyance complémentaire
- Portabilité

7- Loi Evin et obligations des organismes assureurs (28 min)

- Règles juridiques encadrant les garanties, règles juridiques encadrant le contrat

8- Cadre fiscal et social des garanties collectives de prévoyance complémentaire (24 min)

- Traitement des cotisations
- Traitement des prestations

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation e-learning est estimée à 4 heures.

- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- À la fin de chaque séquence, est disponible en téléchargement une synthèse des éléments essentiels à retenir. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces documents pour s'y référer pendant et après la formation.
- Chaque séquence se termine par un test final de séquence pour évaluer les connaissances acquises.

Professions libérales : maîtriser leur prévoyance (e-learning)

Depuis le 1^{er} juillet 2021, la mise en place d'indemnités journalières (IJ) pour les libéraux renouvelle leur intérêt pour les garanties prévoyance.

Pour autant, malgré cette réforme, la protection des libéraux demeure insuffisante.

En sachant décrypter les mécanismes de la prévoyance obligatoire des principaux régimes de libéraux, vous détecterez les vides de garanties préjudiciables à vos clients et pourrez leur apporter un conseil éclairé en matière d'indemnités journalières, d'invalidé et de décès.

Un conseil essentiel pour vos clients libéraux.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01SOC005 7.23

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur social
- Expert-comptable
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Décrypter les mécanismes de la prévoyance obligatoire des principales professions libérales (le parcours traite des principaux régimes de libéraux : Carmf, Carcdsf, Carpimko, Cavec, Cavp, Cipav et Cnbf).
- Mettre en œuvre une stratégie de protection sociale personnelle des libéraux.

Questions traitées

1 - Environnement de la prévoyance (45 min)

- Les organismes gestionnaires de la prévoyance et les cotisations obligatoires
- Les dispositions relatives aux contrats supplémentaires

2 - Indemnités journalières (45 min)

- Quelle est l'origine de la réforme applicable au 1^{er} juillet 2021 ?
- Expliquer comment sont calculées les prestations des régimes obligatoires

- Identifier les vides de garanties pour chaque risque
- Maîtriser les arguments conseil qui font la différence

3 - Invalidité (45 min)

- Expliquer comment sont calculées les prestations des régimes obligatoires
- Identifier les vides de garanties pour chaque risque
- Maîtriser les arguments conseil qui font la différence

4 - Décès (45 min)

- Expliquer les règles de calcul et de versement des garanties décès
- Identifier les vides de garanties pour chaque risque
- Maîtriser les arguments conseil qui font la différence

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Évaluation de l'acquisition des connaissances en ligne.
- Tutorat asynchrone.

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation e-learning est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.

- À la fin de chaque séquence, est disponible en téléchargement une synthèse des éléments essentiels à retenir. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces documents pour s'y référer pendant et après la formation.
- Chaque séquence se termine par un test final de séquence pour évaluer les connaissances acquises.

Professions libérales : maîtriser leur retraite (e-learning)

Sujet de fond pour accompagner et conseiller vos clients, la retraite est devenue l'une des préoccupations phares des libéraux. La réforme imminente du système de retraites français pousse de plus en plus de professionnels à s'interroger sur leurs droits à retraite, comment les optimiser tout en garantissant efficacement le conjoint.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01SOC005 8.23

Il est essentiel que vous sachiez décrypter les mécanismes des retraites de base et complémentaires des principaux régimes de libéraux afin d'aider vos clients à mettre en œuvre une stratégie de protection sociale personnelle et éviter les chausse-trappes des régimes obligatoires.

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur social
- Expert-comptable
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Décrypter les mécanismes de la retraite obligatoire des principales professions libérales (le parcours traite des principaux régimes de libéraux : Carmf, Carcdsf, Carpimko, Cavec, Cavp, Cipav et Cnbf).
- Mettre en œuvre une stratégie de protection sociale personnelle des libéraux.

Questions traitées

1 - Environnement de la retraite (45 min)

- Définir les structures de retraite et les cotisations obligatoires
- L'articulation entre régimes obligatoires et dispositifs supplémentaires au sein des caisses de libéraux

2 - Bâtir une stratégie retraite cohérente pour un libéral (30 min)

- Quelques notions préalables pour se repérer

- Bâtir une stratégie cohérente pour un professionnel libéral
- Le droit à l'information : contenu, apports et limites

3 - Maîtriser la retraite obligatoire des assurés (60 min)

- Comment se calcule la retraite de base (hors avocats) ?
- Comment se calcule la retraite de base des avocats ?
- Comment se calculent les retraites complémentaires ?
- Quelles sont les optimisations et les limites des retraites obligatoires ?

4 - Garantir efficacement le conjoint du libéral (45 min)

- Quel est l'impact de la situation matrimoniale ?
- Quelle est la logique des droits à réversion ?
- Comment se calcule la réversion des retraites complémentaires ?

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Évaluation de l'acquisition des connaissances en ligne.
- Tutorat synchrone.

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation e-learning est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.

- À la fin de chaque séquence, est disponible en téléchargement une synthèse des éléments essentiels à retenir. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces documents pour s'y référer pendant et après la formation.
- Chaque séquence se termine par un test final de séquence pour évaluer les connaissances acquises.

Ressortissants de la Sécurité sociale des indépendants : maîtriser sa retraite (e-learning)

Depuis l'origine des régimes obligatoires, les artisans-commerçants cotisent moins pour leur retraite que les salariés. De manière logique, le montant de leurs pensions est donc moins élevé.

Il est essentiel que vous sachiez décrypter les mécanismes de la retraite de base et complémentaire afin d'aider vos clients à mettre en œuvre une stratégie de protection sociale personnelle et d'éviter les chausse-trapes des régimes obligatoires.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01SOC005 6.23

Vous êtes concernés

- Expert-comptable
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Décrypter les mécanismes de la retraite de base et de la complémentaire des ressortissants de la Sécurité sociale des indépendants.
- Mettre en œuvre une stratégie de protection sociale personnelle des ressortissants de la Sécurité sociale des indépendants.

Questions traitées

1 - L'organisation de la retraite (50 min)

- Définir les structures qui gèrent la retraite obligatoire
- Expliquer les dispositions relatives aux contrats Madelin

2 - Bâtir une stratégie retraite cohérente (45 min)

- Quelques notions préalables
- Bâtir une stratégie cohérente pour un TNS
- Le droit à l'information : contenu, apports et limites

3 - Maîtriser les droits des assurés (50 min)

- Comment sont organisés les droits à retraite ?

- Qui relève de la Sécurité sociale des indépendants et quelles sont les cotisations ?
- Comment se calcule la retraite de base ?
- Quelles sont les optimisations et les limites de la retraite de base ?
- Comment se calculent les retraites complémentaires ?
- Quelles sont les limites des retraites complémentaires ?

4 - Protéger le conjoint (35 min)

- Quel est l'impact de la situation matrimoniale ?
- Quelle est la logique des droits à réversion ?
- Comment se calcule la réversion de la retraite de base ?
- Comment se calcule la réversion de la retraite complémentaire ?

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Évaluation de l'acquisition des connaissances en ligne.
- Tutorat synchrone.

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation e-learning est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.

- À la fin de chaque séquence, est disponible en téléchargement une synthèse des éléments essentiels à retenir. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces documents pour s'y référer pendant et après la formation.
- Chaque séquence se termine par un test final de séquence pour évaluer les connaissances acquises.

Frais professionnels et frais d'entreprise (e-learning)

La législation établit une distinction entre les avantages en nature, les remboursements de frais professionnels et les frais d'entreprise. Les remboursements de frais professionnels et les frais d'entreprise sont encore trop souvent des motifs de redressements de la part de l'URSSAF. Anticipez et sachez conseiller vos clients : formez-vous !

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	4h00
Prix	200.00€ HT
Réf.	17.01SOC004 1.23

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur juridique
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Identifier les frais professionnels, les frais d'entreprise
- Connaître les différentes modalités de remboursement
- Traiter les remboursements d'un point de vue social et fiscal
- Anticiper les redressements de l'URSSAF

Questions traitées

1- Distinction entre avantages en nature, remboursement de frais professionnels et remboursement de frais d'entreprise

2- Les frais d'entreprise

- Définition
- Exemples
- Le traitement social et fiscal

3- Les frais professionnels

- Définition
- Les différentes catégories
- Les modalités de remboursement
- Le traitement social et fiscal

4- La pratique de la déduction spécifique pour frais professionnels

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 4 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.

- À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

Sécurisation de la reprise d'un dossier paie : les contrôles incontournables

La reprise d'un dossier en paie nécessite des contrôles afin d'éviter les mises en cause de responsabilité pour des reprises de pratiques inadaptées ou en perpétuant des erreurs ou des omissions. De surcroît, elle se fait rarement dans des conditions idéales, après un double traitement pendant une période transitoire et en début d'année sociale, par des gestionnaires non formés à cet effet. Cette formation vise à organiser cette reprise en se concentrant sur les principaux contrôles adaptés à la sécurisation et la communication des résultats et des préconisations.

Millesime	2023-2024
Type	Classe virtuelle
Durée	3h30
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01SOC002 7.23

Vous êtes concernés

- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Appliquer une méthodologie de reprise
- Mettre en œuvre les principaux contrôles à opérer lors de la phase de mise en œuvre de l'audit de reprise
- Connaître les techniques et outils de l'audit
- Mesurer l'importance de communiquer sur les contrôles et leurs résultats

Questions traitées

1 - Introduction

- Les enjeux existants autour de la sécurisation de la reprise d'un dossier en paie
- La question du « timing » de façon à pouvoir procéder à une reprise sécurisée
- La notion de « référentiel de paie »

2 - Proposition et mise en œuvre (cas pratiques / outils) d'une méthodologie de reprise d'un dossier en paie organisée autour de six étapes

- L'organisation et la préparation de la mission
- La réalisation des travaux de contrôle (audit de reprise)

- L'entretien avec le client
- L'émission du rapport d'audit
- Le montage du dossier de paie
- La production des bulletins de paie

3 - Synthèse

- Présentation des fiches de synthèse ainsi qu'un tableau synthétique regroupant, par nature, les contrôles essentiels à mettre en œuvre lors de la reprise d'un dossier en paie
- Ouverture sur l'opportunité de développer des missions d'accompagnement postérieures

Bénéfices pour les participants

- Comprendre les enjeux majeurs existants autour de la sécurisation de la reprise d'un dossier en paie

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant de connaître les aspects courants de la pratique de la paie.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Mini cas d'application (proposition de méthodologie décliné en six étapes; feuille de révélation et d'analyse de problème (FRAP), etc.)
- Annexe

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Rapport de connexion.

Moyens matériels : Nous vous recommandons l'utilisation d'un ordinateur fixe pour suivre cette formation en classe virtuelle.

Pratique de la paie : gestion des absences et des jours non travaillés

Les absences du salarié amènent à déduire de son salaire la rémunération de la période non travaillée.

Mais, pour certaines de ces absences, la rémunération doit être maintenue comme, par exemple pour les congés, la maladie, etc.

Le but de cette formation est de permettre au collaborateur de maîtriser les règles de la paie dans des situations complexes liées aux absences du salarié pour quelque motif que ce soit et d'en analyser les conséquences.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01SOC003 6.23

Vous êtes concernés

- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Responsable service juridique
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Identifier et traiter l'incidence des différentes absences sur la rémunération et le bulletin de paie
- Identifier les conséquences de ces événements sur la rémunération et le calcul des cotisations sociales, ainsi que l'acquisition de droits ou non (congés, etc.)

Questions traitées

1- Règles et principes pour le traitement des absences

- Mois incomplet
- Absences des salariés au forfait en heures ou en jours
- Incidences pratiques des absences sur : le SMIC de référence, le plafond de sécurité sociale, le calcul de la durée du travail
- Impact sur la DSN

2- Maladie, maternité, accident de travail

- Règles de maintien de salaire
- Incidences sur la rémunération, les congés, l'ancienneté
- Traitement des indemnités journalières de sécurité sociale et de prévoyance et incidences du PAS

3- Congés payés

- Décompte et prise des congés
- Congés payés et préavis
- Calcul et traitement des indemnités de congés payés et des indemnités compensatrices

4- Les jours fériés

5- Les congés particuliers

- Congés parentaux : congé parental, paternité, congé de présence parentale, congé de décès et congé de deuil, etc.
- Congés de formation : le plan de développement des compétences, le projet de transition professionnelle

Bénéfices pour les participants

- Appréhender l'importance du respect des dispositions légales, conventionnelles et contractuelles

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis..

Informations particulières

Nous recommandons au participant d'avoir une expérience confirmée dans la pratique de la paie.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Étude de cas
- Exposé

- Mini cas d'application

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Pratique de la paie : les aspects courants (Niveau 1)

Environnement juridique, calcul des plafonds, cotisations sociales, gestion des situations courantes, élaboration des bulletins

Cette formation vise à mettre en évidence les règles de bases d'élaboration de la paie en tenant compte de la diversité des situations rencontrées au sein des cabinets d'expertise comptable. Très pratique, elle concerne les gestionnaires de paie débutants ou ceux d'une faible ancienneté qui ont besoin d'un rappel des règles de bases sécurisant la production des paies.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	14h00
Prix	740.00€ HT
Réf.	17.01SOC003 0.23

Vous êtes concernés

- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Expliquer le cadre juridique des relations du travail et se situer dans les différentes règles applicables à l'entreprise
- Identifier les règles de base de calcul d'un bulletin de paie
- Identifier l'incidence des événements les plus courants sur la paie et les principaux cas particuliers pouvant affecter la rémunération

Questions traitées

1- État des lieux de la réglementation du travail

- Code du travail, conventions et accords collectifs, usages, règlement intérieur, contrats de travail

2- Les préalables à l'embauche (formalités)

3- Les règles de base de calcul des bulletins de paie

- Les éléments constitutifs d'un bulletin : principes généraux et formalisme
- Aspects pratiques : calcul de la rémunération, durée du travail

4- Charges sociales sur salaire

- Plafond et tranches (principes et cas pratiques)
- Cotisations sociales et volet déclaratif (DSN, PAS, etc.)

5- Particularités courantes – incidence sur la rémunération et le bulletin de paie, incidence du PAS

- Approches : arrêts maladie, maternité, accident du travail
- Approches : congés payés, jours fériés, absences
- Avantages en nature, remboursement de frais

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Étude de cas
- Exposé
- Mini cas d'application

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Atelier pratique : Préparer et défendre son client lors d'un contrôle URSSAF

Nouvelle version

Les contrôles de l'URSSAF sont fréquents et couvrent, au-delà des cotisations de sécurité sociale, celles du régime chômage et celles des retraites complémentaires. La matière est complexe. La convention de gestion de l'ACOSS prévoit une augmentation de la fréquence de redressements lors des contrôles. Préparez-vous !

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01SOC007 3.23

Cette formation vient compléter les éléments théoriques proposées en e-learning et se compose d'un cas d'application en présentiel.

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Maîtriser le déroulement du contrôle
- Savoir contester les redressements

Questions traitées

1- La mission du cabinet dans le cadre d'un contrôle URSSAF

1.1- Les préalables au contrôle

- Préparation des documents demandés
- Préparation du dossier : audit de vérification

1.2- Le suivi du contrôle

- Formalisation de la mission : rédaction d'une lettre de mission
- Organisation du contrôle au cabinet
- Rôle du cabinet lors du contrôle
- Suivi des pouvoirs d'investigation de l'inspecteurs

2- Le contentieux URSSAF

2.1- Que faire suite à un contrôle ?

2.1.1- Les observations de l'inspecteur et réponses de l'employeur

2.1.2- Le redressement et mise en demeure

2.1.3- Quelle stratégie suite à un redressement ?

- Faut-il payer avant de contester ?
- Peut-on demander un sursis à poursuites ?
- Peut-on demander une réduction des majorations de retard ?

2.1.4- Les moyens de défense de l'employeur

- L'irrégularité du contrôle
- La décision explicite prise en connaissance de cause
- La portée des contrôles antérieurs
- La prescription

2.2- Comment contester les redressements ?

2.2.1- La saisine de la Commission de recours amiable

- Procédure
- Intérêts de la saisine
- Bilan de l'activité 2016

2.2.2- La saisine du Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale

Bénéfices pour les participants

- Appréhender un contrôle URSSAF de A à Z
- Maîtriser les différentes étapes du contrôle et du contentieux
- Connaître les risques URSSAF récurrents

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Étude de cas
- Exposé

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Actualités sociales et de la paie

Nouveau

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.17SOC000 3.23

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Responsable service social

Objectifs professionnels

Questions traitées

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Actualités sociales

Apports de la loi et de la jurisprudence

La maîtrise des nouvelles règles en matière sociale est déterminante pour mener à bien les missions sociales du cabinet et l'information des clients.

Au cours de cette formation, l'examen des nouveaux textes et de la jurisprudence est axé sur les problématiques du quotidien des entreprises.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01SOC004 8.23

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur juridique
- Collaborateur paie
- Responsable RH cabinet
- Responsable service juridique
- Responsable service social
- Responsable secteur d'activité

Objectifs professionnels

- Maîtriser les nouvelles règles à connaître dans le cadre de la mission sociale du cabinet et mener des actions de sensibilisation auprès des clients
- Actualiser ses connaissances pour permettre l'identification des risques encourus par l'entreprise, ainsi que l'analyse critique de leurs conséquences

Questions traitées

1- Les nouveaux textes législatifs et réglementaires

2- Décrets

3- Actualité jurisprudentielle

- Relations individuelles du travail
 - Exécution du contrat de travail
 - Modification du contrat de travail

- Rupture du contrat de travail
- Relations collectives du travail
 - Environnement juridique de l'entreprise
 - Durée du travail
 - Épargne salariale
 - Représentants du personnel
- Protection sociale
 - Cotisations sociales
 - Protection sociale complémentaire
- Travail illégal

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Débat
- Échange d'expériences
- Exposé

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

«Système d'information et Numérique»**Erreur ! Signet non défini.**

Systeme d'information et Numérique

Le commissaire aux comptes, acteur de la cybersécurité

Réaliser une mission de diagnostic de l'exposition et de la maturité face aux risques cyber à l'aide de l'outil CyberAUDIT

Les sénateurs MEURANT et CARDON dans leur rapport proposent de développer l'accompagnement des dirigeants de PME à la Cybersécurité. Ils mettent en avant le rôle essentiel d'alerte des commissaires aux comptes, qu'ils considèrent comme les premières vigies face aux cyberattaques. Ils appellent à la mobilisation des commissaires aux comptes pour réaliser un diagnostic cybersécurité annuel, et concluent leurs propos en soulignant la nécessité de faire primer le rôle d'alerte et de sensibilisation sur une expertise technique.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	450.00€ HT
Réf.	17.02SIN0041.23

Alors que les cyberattaques sont le premier péril pour les entreprises, les dirigeants délaissent malheureusement ce sujet pour le déléguer à leur DSI, RSSI ou autre prestataire informatique. Comme le rappelle l'ANSSI, par la voix de Guillaume POUPARD, « les entreprises et les collectivités doivent intégrer la dimension cyber dans tous leurs projets et porter le sujet au niveau de la direction générale ». Le sujet cyber est avant tout un sujet stratégique, donc relevant de la gouvernance.

De par sa connaissance des systèmes d'information et des risques qui pèsent sur l'entité, et de sa maîtrise des données financières, le commissaire aux comptes est un acteur légitime de la cybersécurité. En réalisant un diagnostic cyber, il sensible la gouvernance sur l'exposition et la maturité face aux risques d'attaques, et en évalue les conséquences financières probables. Ce diagnostic est une première étape indispensable pour améliorer la cyber-résilience des entreprises.

La CNCC a développé l'outil CyberAUDIT pour accompagner les professionnels dans la réalisation d'une mission de diagnostic sur l'exposition et la maturité d'une entité face aux cyber-risques. Un outil indispensable pour mener à bien et sécuriser vos missions de manière efficace et structurée. Le compte-rendu émis permet de sensibiliser le dirigeant sur les conséquences financières éventuelles d'une cyberattaque.

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Commissaire aux comptes stagiaire

Objectifs professionnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Mesurer l'exposition et la maturité aux risques cyber d'une entité
- Elaborer des recommandations pour améliorer la maturité de l'entité
- Sensibiliser vos clients sur les risques financiers significatifs
- Proposer des missions complémentaires à votre client dans une démarche d'amélioration continue

Questions traitées

- Panorama des cyberattaques (actualités, motivations, profils des attaquants)
- Ecosystème de la cybersécurité et organisation des réponses (CyberMalveillance, police, gendarmerie, ANSSI)
- Quelle place pour un commissaire aux comptes dans la prévention et l'appréhension de ce risque ?
- Comment vendre cette mission ?
- Quels sont les avantages pour l'entité ?
- Pourquoi et comment mener à bien cette nouvelle mission ?
- Quelles sont les diligences à mener ?
- Quelle formalisation prévoir au sein du dossier ?
- Comment maintenir ses compétences ?

En se basant sur des cas réels d'attaques subies par les entreprises, les participants travailleront sur les conséquences opérationnelles et financières. Une méthodologie sera proposée pour conduire l'évaluation des préjudices suivant les différents scénarios d'attaques retenus.

Bénéfices pour les participants

- Prendre connaissance des principaux vecteurs d'intrusion et des motivations des attaquants au travers de cas réels
- Comprendre les bonnes pratiques à mettre en place dans toute organisation

- Identifier les principes d'installation, d'utilisation et de restitution de l'outil
- Savoir réaliser une mission de diagnostic dans sa globalité au moyen de l'outil CyberAUDIT :
 - Etablissement de la lettre de mission
 - Détermination des documents / informations à recueillir
 - Réalisation et formalisation des scenario
 - Edition du compte-rendu de mission
- Etre en mesure de proposer la mission de diagnostic cyber en ayant identifié les diligences à réaliser et à formaliser sur l'outil CyberAUDIT développé par la CNCC.

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

- Pour suivre cette formation, il est indispensable :
 - D'apporter votre ordinateur portable
 - **D'avoir activé l'authentification forte sur votre compte et de vous munir du téléphone mobile sur lequel l'application a été installée. Pour plus d'information sur l'activation de l'authentification forte, nous vous invitons à consulter la [notice détaillée](#).**
 - **L'accès à l'outil CyberAUDIT se fait depuis le portail de la CNCC dans [l'espace « LabAUDIT Services »](#) après connexion en tant que commissaire aux comptes. Si vous ne disposez pas d'un tel accès, nous vous invitons à consulter [la fiche explicative dédiée](#)**
 - De vous assurer en amont de la formation que vous pourrez vous connecter à internet au cours de la journée. Il est donc conseillé de prévoir un moyen de connexion (clé 4G, partage de connexion avec votre smartphone) afin d'en garantir la stabilité et éviter d'avoir à vous connecter sur un wifi partagé
- Pour toute question relative aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

Le FEC : les règles enfin connues (e-learning)

Ce rapide e-learning apporte les dernières réponses apportées par l'administration aux nombreuses questions que pose le FEC : quelles sont les entreprises qui entrent dans ce périmètre ? Que veut dire comptabilité informatisée ? Quelles sont les dates et les éléments des écritures qui doivent figurer sur le FEC ? Etc.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	2h30
Prix	125.00€ HT
Réf.	17.01SIN0002. 23

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Chef de mission CAC
- Chef de mission EC
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémemorialiste

Objectifs professionnels

- Décrire les obligations légales et réglementaires liées au FEC
- Appliquer les aspects comptables et fiscaux du FEC
- Analyser les évolutions liées aux contrôles fiscaux

Questions traitées

- 1 - Les obligations légales et réglementaires
- 2 - Le FEC en pratique
- 3 - Obligation de fournir un FEC
- 4 - Notion de comptabilité informatisée
- 5 - Les dates devant figurer sur le FEC
- 6 - Le détail des écritures et autres éléments du FEC
- 7 - Autres questions diverses

8 - Les nouvelles questions en cours

9 - Évolution du contrôle fiscal et conclusion

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 2 heures 30.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.

- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances

Dématérialisation des documents : factures et bulletins de salaires (e-learning)

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01SIN0006. 23

Ce rapide e-learning vise :

- à mesurer l'importance de la dématérialisation des documents dans nos pratiques professionnelles ;
- à faire le point sur le calendrier et le cadre légal de la dématérialisation des factures et des bulletins de paie ;
- et à mettre en place un système de dématérialisation de ces documents au sein des cabinets et chez les clients.

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Expliquer les impacts de la dématérialisation sur les factures et bulletins de paie.
- Organiser les procédures internes pour une dématérialisation des procédures.
- Traiter des factures et bulletins de paie dématérialisés.

Questions traitées

- 1- Introduction
- 2- Les principes de la dématérialisation
- 3- Le droit de la dématérialisation
- 4- Quels documents dématérialisés et quelles technologies ?
- 5- Authentification et signature électronique
- 6- La facture électronique
- 7- Le bulletin de paie électronique
- 8- La stratégie de dématérialisation du cabinet

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Analyse des textes légaux
- Exposé

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

La facture électronique (e-learning)

Cette formation en e-learning permet de maîtriser les éléments fondamentaux de la facturation électronique. Elle offre la possibilité de découvrir les principes de la facturation électronique. Elle permet d'étudier les normes applicables, ainsi que les recommandations nécessaires à la mise en œuvre de ce nouveau type de facturation.

La formation donne les éléments essentiels pour construire la réflexion et la stratégie du cabinet en matière de facturation électronique.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	2h00
Prix	100.00€ HT
Réf.	17.01SIN0007. 23

Vous êtes concernés

- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Expliquer les principes clés de la mise en place de la facturation électronique
- Appliquer les aspects légaux ainsi que les normes applicables
- Analyser les éléments à maîtriser pour une mise en place efficace de la facture électronique
- Comprendre la stratégie numérique du cabinet

Questions traitées

- 1- Les principes de la facture électronique
- 2- Aspects légaux
- 3- Les normes applicables à la facturation électronique
- 4- L'exemple Chorus Pro
- 5- Organiser la collecte de factures au sein du cabinet
- 6- Le déploiement de la facture électronique
- 7- L'avenir du cabinet : le Full service

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 2 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Les espaces d'échanges sécurisés (e-learning)

Échange et archivage sécurisés

Cette formation en e-learning favorise la compréhension de la notion d'espaces d'échanges sécurisés.

Elle permet d'étudier les différentes formes d'espaces sécurisés.

La formation donne les éléments essentiels pour construire la réflexion et la stratégie du cabinet en matière de mise en place d'espaces d'échanges.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	2h00
Prix	100.00€ HT
Réf.	17.01SIN0009. 23

Vous êtes concernés

- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Comprendre les principes de l'archivage sécurisé
- Appliquer les principes du coffre-fort électronique

Questions traitées

- 1- Pourquoi des échanges et un archivage sécurisés
- 2- L'archivage électronique : une nécessité pour longtemps
- 3- Le CFN (coffre-fort numérique) : un outil bientôt indispensable
- 4- Fonctionnement du coffre-fort numérique
- 5- L'espace d'échanges sécurisés du cabinet
- 6- Une stratégie numérique indispensable

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Analyse de la dématérialisation des cabinets et normes
- Exposé
- Mini cas d'application

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 2 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Le bulletin de paie électronique (e-learning)

Cette formation en e-learning permet de maîtriser les règles applicables au bulletin de paie électronique (BPE). Elle permet d'étudier les normes applicables ainsi que les recommandations nécessaires à la mise en œuvre du BPE pour les clients mais aussi pour le cabinet.

La formation donne les éléments essentiels pour construire la réflexion et la stratégie du cabinet en matière de mise en place du BPE.

Millesime	2023-2024
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01SIN0008. 23

Vous êtes concernés

- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Expliquer les principes clés de la mise en place du bulletin de paie électronique
- Appliquer les aspects légaux ainsi que les normes applicables pour réaliser des BPE de manière sécurisée
- Appliquer le vocabulaire à maîtriser pour une mise en place efficace
- Comprendre la stratégie numérique du cabinet et l'offre de service aux clients

Questions traitées

- 1 - Les aspects légaux du BPE
- 2 - Les normes applicables pour la réalisation du BPE
- 3 - Comment mettre en place le BPE
- 4 - Quelques outils indispensables
- 5 - Exemples d'outils pour sa mise en œuvre
- 6 - Le BPE pour l'expert-comptable numérique

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Analyse de textes et normes
- Exposé
- Présentation de produits pour les cabinets

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.

- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

La facture électronique : la comprendre et étudier sa mise en oeuvre

Les factures électroniques se mettent en place progressivement au sein des PME et des TPE, après les grandes entreprises.

Depuis 2020, 100 % des factures à destination des acteurs du secteur public sont censées être numériques.

Or la facture électronique est au cœur du système comptable des entreprises ; l'expert-comptable doit maîtriser les concepts, les enjeux, les opportunités et les risques de ce process afin de pouvoir accompagner ses clients.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01SIN0005. 23

Vous êtes concernés

- Expert-comptable
- Responsable serv. informatique

Objectifs professionnels

- Identifier les principes des solutions et plateformes de « facturation électronique »
- Connaître le calendrier de mise en œuvre de la « facturation électronique »
- Connaître la réglementation en matière de facturation électronique
- Identifier les opportunités en matière de facturation électronique pour son cabinet et ses clients
- Connaître les règles en matière de conservation de factures « papier » ou « numérisée » ou « électronique » et notamment les dispositions publiées au BoFip
- Entrer en réflexion sur la conduite FE du projet au sein de son cabinet

Questions traitées

1- Comprendre la facturation électronique

- Les principes de la facturation électronique

- Pourquoi la facturation électronique se développe-t-elle actuellement ?
- Les termes indispensables à connaître en matière de facturation électronique
- Motivations et objectifs de la mise en place d'un process de facturation électronique
- Les aspects juridiques et fiscaux de la facturation électronique
- Les principes des solutions de facturation et les plateformes
- Panorama des solutions acheteurs et vendeurs
- Comment choisir une solution adaptée : quels sont les points d'attention ?

2- Comment se servir de la facturation électronique ?

- Mettre en place une facturation électronique et gagner en productivité comptable
- Gérer la mise en place du projet de facturation électronique
- Automatiser la récupération des flux électroniques de facturation
- Mettre en œuvre des solutions de facturation électronique pour ses clients
- Auditer les process de facturation électronique : les travaux du commissaire aux comptes

Bénéfices pour les participants

- Comprendre ce que recouvre la notion de « facturation électronique »
- Décrire les nouveaux termes des technologies : PDF signé, signature électronique des factures, etc.
- Définir la stratégie informatique de son cabinet sur le sujet

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Étude de cas
- Exposé

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Facture électronique : Mise en œuvre pratique du projet au sein du cabinet

Nouveau

L'arrivée de la facture électronique représente un événement majeur pour la profession comptable.

Cet événement nécessite préparation et anticipation. Il doit également s'appuyer sur une véritable conduite de projet permettant d'aborder sereinement la mise en œuvre de la facture électronique au sein du cabinet.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01SIN0051. 23

Vous êtes concernés

- Expert-comptable
- Responsable de projet FE au sein du cabinet

Objectifs professionnels

- Connaître les éléments indispensables à la conduite d'un projet
- Réaliser un état des lieux au sein du cabinet
- Définir la stratégie et choisir les outils pour la facturation électronique
- Organiser le cabinet en vue de la mise en place de la facture électronique
- Communiquer sur le projet facturation électronique au sein du cabinet
- Formaliser pour passer à l'action

Questions traitées

1- Contexte

- L'expert-comptable, les entreprises, et la facture électronique
- La démarche de conduite de projet « Facture électronique »

2- La méthodologie pour la conduite du projet FE au sein de votre organisation

- État des lieux et diagnostics de votre cabinet
- Les étapes pratiques du projet FE au sein du cabinet
- Segmentation des clients et identification des enjeux par typologie de clients

- Quel plan de communication ? Et pour quels clients ?
- L'analyse des outils technologiques disponibles
- Choix des outils PdP or Not Pdp : aspects pratiques
- Critères de Benchmark des plateformes
- Quelles compétences disponibles dans votre équipe ?
- Comment accélérer la montée en compétence ?
- L'analyse de vos offres de services « Facture électronique »
- Construire de nouvelles offres : les préalables
- Quelles missions, pour quels clients ?
- Comment organiser mon cabinet pour ce projet ?
- Les étapes indispensables à suivre pour réussir le projet : calendrier d'actions
- Se fixer des objectifs et des critères de mesure du projet « Facture électronique »

Bénéfices pour les participants

- Préparer son cabinet à la mise en œuvre de la facture électronique
- Identifier les principes des solutions et plateformes de « facturation électronique »
- Les notions fondamentales de la conduite du projet "facture électronique" au sein de la structure d'exercice professionnel
- Définir la stratégie « facturation électronique » de son cabinet
- Maîtriser les impacts stratégiques de la facture électronique au sein de son cabinet
- Organiser son cabinet pour la mise en place de la réforme

Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant d'avoir suivi le Webinaire « Tout comprendre sur l'obligation de la facturation électronique » du CNOEC

Approche pédagogique :

- Échanges d'expérience
- Exposé
- Mini cas d'application
- Fiches pratiques
- Check-list "état des lieux"
- Glossaire

Qualification des formateurs

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Auditer le système d'information comptable de la PME

L'audit du système d'information par l'expert-comptable

L'expert-comptable bénéficie d'une opportunité intéressante via l'audit du système d'information de ses clients.

Même s'il est parfois difficile d'appréhender la globalité du système, le professionnel utilise de nouvelles méthodes pour mieux détecter les erreurs, les omissions, les anomalies dans les comptes.

L'évaluation du système d'information va bien au-delà d'une analyse du système informatique : l'expert-comptable analyse l'infrastructure, la qualité de l'information financière et non financière, des flux d'informations, le contrôle interne de la PME, etc.

Il y détecte des risques liés à la fonction informatique, ayant un impact sur la gouvernance de l'entreprise.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01SIN0003. 23

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Memorialiste
- Responsable serv. informatique

Objectifs professionnels

- Décrire l'importance de la fonction informatique dans l'optimisation des processus, l'automatisation des traitements, le stockage et la transmission des données
- Utiliser la démarche, étape par étape, de l'analyse des systèmes d'information
- Appliquer l'évaluation et la maîtrise des risques liés à la fonction informatique dans une PME et recenser les risques liés aux logiciels ou progiciels utilisés par l'entreprise

Questions traitées

1- Les grands concepts de l'audit SI à connaître

- Le système d'information, c'est quoi ?

- Quelques termes à connaître au préalable
- Les actifs et ressources du SI à analyser
- Focus sur le référentiel COBIT

2- S'organiser et identifier les opportunités de mission

- Les typologies d'audit des systèmes d'information pouvant être réalisées
- Organiser le cabinet à partir des normes et des référentiels existants
- Comprendre les besoins du client dans la conception de son système d'information
- Comprendre les besoins du client dans leur mise en conformité légale et réglementaire
- Une prise de conscience nécessaire en matière de sécurité informatique

3- Réaliser le diagnostic et l'audit du SI

- En amont, la réalisation de l'enquête préalable
- L'audit du système d'information pas à pas
- Le rapport d'audit, un outil de communication

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons aux participants d'avoir une appétence pour la « culture générale SI » à titre personnel ou professionnel.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Étude de cas

-

Exposé

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Facture électronique : Les nouvelles offres de services du cabinet

Nouveau

L'arrivée de la facture électronique représente un événement majeur pour la profession comptable.

Cet événement va conduire à une profonde évolution des offres de services des structures d'exercice professionnel.

De nouvelles opportunités sont possibles pour les professionnels comptables afin de développer leurs chiffres d'affaires et mieux accompagner les évolutions des besoins des clients en apportant plus de valeur ajoutée.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01SIN0052. 23

Vous êtes concernés

- Expert-comptable
- Responsable marketing comm.
- Responsable de projet FE au sein du cabinet

Objectifs professionnels

- Comprendre les opportunités offertes par la mise en place de la facture électronique
- Analyser son offre actuelle de services pour la faire évoluer
- Savoir identifier les nouvelles offres de services possibles

Questions traitées

1- Contexte

- L'opportunité « Facture électronique »
- Les risques de ne pas faire évoluer son offre de service
- Projetons-nous dans l'ère de la facture électronique !

2- Transformer son offre de services

- État des lieux et diagnostics des offres actuelles de votre structure d'exercice professionnel
- Les évolutions des attentes clients avant, pendant et après la facture électronique

- Segmentation des clients et identifications des enjeux par typologie de clients
- Que nous enseignent les expériences étrangères sur le « monde post-facture électronique » ?
- Comment bâtir une offre d'accompagnement au passage à la facture électronique ?
- Typologie des missions possibles
- Les offres d'accompagnement « simples »
 - Facturation déléguée, formation FE, assistance au choix Pdp, etc.
- Les offres d'accompagnement « complexes »
 - Assistance à la gestion du poste clients, Mandat de règlements fournisseurs, etc.
- Quelles tarifications pour ces nouvelles offres ?
-
- Savoir présenter et vendre ces nouvelles offres
-
- Quelles compétences disponibles dans votre équipe ?
-
- Comment accélérer la mise en place de ces offres avec les outils disponibles ?
-
- Construire de nouvelles offres : les préalables
-
- REX : Retours d'expérience sur cette transformation d'offres de services

Bénéfices pour les participants

- Déterminer et réfléchir sur les besoins et attentes des clients et de l'écosystème
-
- Maîtriser les facteurs clés de succès de nouvelles missions
- Stimuler une réflexion sur la construction des nouvelles offres du cabinet
- Créer les conditions du passage à l'action

Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant d'avoir suivi le Webinaire « Tout comprendre sur l'obligation de la facturation électronique » du CNOEC

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Échanges d'expérience
- Exposé
- Mini cas d'application

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Facture électronique : La transformation des compétences des collaborateurs

Nouveau

L'arrivée de la facture électronique représente un événement majeur pour la profession comptable. Cet événement va conduire à une profonde évolution des offres de services des structures d'exercice professionnel.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01SIN0053. 23

De nouvelles compétences seront nécessaires pour l'ensemble des équipes au sein des organisations. Experts-comptables, associés, collaborateurs, tous sont concernés par une évolution de leurs tâches à l'heure de l'automatisation induite par la facture électronique et de la manipulation des données.

Vous êtes concernés

- Expert-comptable
- Responsable RH cabinet
- Responsable de projet FE au sein du cabinet

Objectifs professionnels

- Comprendre les nouvelles tâches et actions à mettre en œuvre à l'ère de la facture électronique.
- Identifier les nouvelles compétences nécessaires pour nos collaborateurs.
- Cartographier les compétences clés des métiers et des tâches.
- Créer les conditions d'une gestion dynamique des compétences en lien avec la mise en place de la facture électronique.

Questions traitées

1- Contexte

- La facture électronique bouleverse les tâches et actions de nos équipes
- Les risques de ne pas faire évoluer les compétences
- Passons du flux de factures aux flux de données

2- Transformer les compétences à l'heure de la facture électronique

- Les nouvelles tâches et actions à l'heure du passage à la facture électronique

- Comment la facture électronique transforme les travaux à réaliser sur un dossier ?
- Quels travaux à mener sur les dossiers en facture électronique ?
- État des lieux et diagnostics des compétences de votre structure d'exercice professionnel
- Segmentation des travaux et typologies des compétences
- Que nous enseignent les expériences étrangères sur le « monde post-facture électronique » en matière d'évolution des métiers et des compétences ?
- Data-contrôleurs, Coach Clients, Spécialistes missions : Profils et enjeux pour le cabinet
- Comment organiser les travaux à l'heure de la FE ?
- Xml, Data, API, Cartographie des flux, etc. : les notions clés pour évoluer à l'heure de la FE
- Savoir réaliser une cartographie des flux
- Comment évaluer les connaissances des collaborateurs ?
- Organiser une gestion prévisionnelle active des compétences des équipes ?
- Construire le plan de formation pour adapter la structure d'exercice professionnel aux nouveaux besoins
- REX : Retours d'expériences sur cette transformation des compétences

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant d'avoir suivi le Webinaire « Tout comprendre sur l'obligation de la facturation électronique » du CNOEC

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Échanges d'expérience

- Exposé
- Mini cas d'application

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

POWER BI (niveau 1)

Coup de cœur

Power BI est devenu en quelques années l'outil « star », incontournable, de l'analyse de données, présent dans bon nombre de services informatique, marketing ou contrôle de gestion. Maîtriser cet outil offre de nouvelles perspectives de missions de conseil à haute valeur ajoutée pour notre profession.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	14h00
Prix	740.00€ HT
Réf.	17.01SIN0054. 23

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Comprendre et savoir utiliser les fonctionnalités d'analyse de la donnée, de conception et de publication de rapports et de tableaux de bord interactifs via Power BI Desktop et/ou Power BI Services
- Construire un tableau de bord simple à partir de fichiers FEC

Questions traitées

Jour 1 : Manipuler et organiser la Donnée avec Power BI

- Introduction
 - Sensibilisation aux théories conceptuelles de la Data
 - Impact sur notre pratique professionnelle d'analyse et de présentation de la donnée
- Prise en main de la Suite Power BI
 - Présentation de Power BI Desktop et du service Power BI
 - Les modules (Desktop, Service, flux et catalogues de données, Mobile)
- Introduction à l'acquisition et à la modélisation des données dans Power BI
 - L'acquisition de données par le QUERY
 - Principe d'utilisation de l'onglet « Modèle »

- Introduction aux notions de « colonne calculée » et de « mesure »
- Interagir et analyser
 - Interagir avec les filtres et les segments
 - Navigation : trouver rapidement le contenu dont vous avez besoin
 - Découvrir les types de visuels de Power BI et les manipuler
 - Comprendre la syntaxe du langage DAX et coder ses premières mesures

Jour 2 : Construire un tableau de bord à partir du FEC

- Pratique des fonctions liées à l'analyse temporelle dans Power BI
 - Savoir créer et utiliser une table de date
 - Introduction aux fonctions DAX de Time Intelligence
- Pratique de la modélisation de donnée dans Power BI par l'analyse d'un grand livre / FEC
 - Organisation des données
 - Travailler avec les hiérarchies de comptes
 - Utiliser les fonctions de Time Intelligence sur les données comptables
- Conception d'un tableau de bord interactif réutilisable
 - Mapping d'une hiérarchie de comptes
 - Modélisation (schéma en étoile)
 - Choix d'interactivité avec l'utilisateur final
 - Combinaison de toutes les notions étudiées
 - Première approche d'une mesure complexe
- Présentation succincte du Power BI service
 - Principales fonctions
 - Publication sur le Web Service du tableau de bord

Bénéfices pour les participants

- Comprendre les enjeux du traitement des données pour les professionnels du chiffre
- Créer un modèle et enrichir le catalogue de données
- Créer un tableau de bord sur les données comptables
- Comprendre la diffusion et la sécurisation des données dans les espaces de travail

Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant d'avoir une bonne connaissance des principes de comptabilité générale et analytique ainsi que des objectifs d'un tableau de bord de gestion.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Étude de cas
- Mini-cas d'application
- Exposé
- Vadémécum des 30 fonctions DAX les plus utilisées

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Le QUERY, outil magique caché dans Excel (pour gagner du temps sur vos manipulations de fichiers)

Nouveau

Savez-vous que le logiciel Excel possède l'un des outils ETL (outil d'extraction, de transformation et de récupération de la donnée) le plus puissant du marché ? Il s'agit du Query caché dans son bandeau. En une seule journée, vous pouvez acquérir le niveau nécessaire pour l'utilisation du Query dans l'automatisation de transformation courante de fichiers et gagner plusieurs par mois sur le traitement des fichiers fournis par vos clients.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01SIN0056. 23

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Automatiser, standardiser et simplifier vos tâches de transformation de fichier (sans macro ni VBA)
- Augmenter la puissance et les fonctionnalités des TCD par l'utilisation du Query, du mode tableaux et des liaisons entre tables

Questions traitées

- Comprendre l'utilité du Query dans Microsoft Excel (différence par rapport à l'utilisation de macro ou de code VBA)
- Apprendre à manipuler le Query grâce aux fonctions présentes dans le bandeau (fonctionnalités NO CODE)
- Comprendre le code M sous-jacent (le Query étant un éditeur de code) et savoir faire quelques modifications simples directement dans l'éditeur de code
- Apprendre à établir des relations entre les requêtes du Query
- Mise en pratique d'une analyse via un Tableau Croisé Dynamique de données issues de plusieurs tables

Bénéfices pour les participants

- Savoir manipuler un outil puissant de traitement de la donnée via Excel avec des applications très pratiques telles que :
 - reformater des fichiers type Stripe, Paypal, Gocardless grâce à des requêtes adhoc pour intégration en comptabilité ;
 - consolider et préparer pour l'analyse tout type de fichiers provenant de sources disparates ;
 - optimiser les tableaux croisés dynamiques en normalisant en amont les fichiers source.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Cas de synthèse
- Échanges d'expérience
- Exposé

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

PROJET > Réaliser un diagnostic RGPD : une nouvelle mission pour le commissaire aux comptes

Savoir utiliser l'outil RGPDAUDIT© avec efficacité

Pour vous accompagner dans la réalisation des missions de diagnostic RGPD auprès des entreprises, la CNCC a développé l'outil RGPDAudit©. Sa bonne utilisation vous permettra de faire un état des lieux, de cartographier les données personnelles, de repérer les traitements à porter sur le registre et d'accompagner les entités dans la protection des données personnelles. Développé par la CNCC, l'outil est disponible sur plateforme et permet de réaliser une mission RGPD, basée sur des temps d'échanges forts avec l'entité.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	450.00€ HT
Réf.	17.02SIN0039. 23

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

Objectifs professionnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Identifier les entités pouvant être intéressées par le diagnostic
- Utiliser efficacement l'outil RGPDAudit©
- Recenser les données personnelles et identifier les traitements
- Analyser les procédures existantes
- Rédiger une note de synthèse comprenant notamment d'éventuelles recommandations
- Proposer un plan de formation / sensibilisation

Questions traitées

Au travers de mises en situation, cette formation vous présentera la démarche pragmatique proposée par l'outil de la CNCC.

La formation se déroulera comme suit :

- Présentation synthétique de l'actualité du RGPD et des principes fondamentaux
 - mot clés (lexique)
 - concepts spécifiques
 - contrôles et sanctions
- Présentation de la démarche proposée par l'outil
- Identification des données personnelles, des traitements, évaluation de la sécurité des données
- Diagnostic des procédures existantes
- Evaluation du coût de violations de données
- Démarche marketing pour identifier les clients et proposer la mission

Par ailleurs, les outils suivants seront fournis :

- Une documentation de base sur le RGPD
- Des guides sectoriels
- Des argumentaires commerciaux
- Un exemple de compte-rendu
- Un accès à l'outil RGPDAudit©

Bénéfices pour les participants

Cette formation permet d'acquérir de nouvelles compétences pour réaliser des missions de diagnostic RGPD au travers d'un outil développé par la CNCC. Fondée sur une bonne connaissance des entreprises, le cas échéant de l'entité auditée, la démarche proposée permettra aux commissaires aux comptes de sensibiliser leurs clients à la sécurité des données personnelles et aux conséquences financières de non-conformité.

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

- Il est conseillé aux participants d'avoir une bonne connaissance des règles du RGPD et des bonnes pratiques préconisées par la CNIL

- Pour suivre cette formation, il est indispensable :
 - D'apporter votre ordinateur portable
 - **D'avoir activé l'authentification forte sur votre compte et de vous munir du téléphone mobile sur lequel l'application a été installée. Pour plus d'information sur l'activation de l'authentification forte, nous vous invitons à consulter la [notice détaillée](#).**
 - **L'accès à l'outil RGPD AUDIT se fait depuis le portail de la CNCC dans [l'espace « LabAUDIT Services »](#) après connexion en tant que commissaire aux comptes. Si vous ne disposez pas d'un tel accès, nous vous invitons à consulter [la fiche explicative dédiée](#)**
 - De vous assurer en amont de la formation que vous pourrez vous connecter à internet au cours de la journée. Il est donc conseillé de prévoir un moyen de connexion (clé 4G, partage de connexion avec votre smartphone) afin d'en garantir la stabilité et éviter d'avoir à vous connecter sur un wifi partagé
- Pour toute question relative aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire

- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

«Stage»**Erreur ! Signet non défini.**

Stage

DECCAC Stage sur 1 an - Actualiser et approfondir sa connaissance des missions de l'expert-comptable et se séparer aux examens

Formation obligatoire

Le programme de formation du stage d'expertise comptable qui se déroule sur deux ans est encadré par les dispositions des articles 67 à 77 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable.

Millesime	2023-2024
Type	Cursus
Durée	91h00
Prix	3600.00€ HT
Réf.	17.17STA0004 .23

Le programme est composé d'1 cycle de formation correspondant aux formations obligatoires d'une année de stage.

Un cycle comprend plusieurs modules de formation :

- Des modules mixtes mêlant e-learning et présentiel. Dans ce format, le e-learning est à suivre en amont de la journée de regroupement car il a pour objectif de délivrer les fondamentaux permettant ensuite une mise en pratique en présentiel.
- Des modules en présentiel exclusivement

Ce cycle cumule 8 jours de présentiel et 35 heures d'e-learning.

Il a pour objectif d'actualiser les savoirs et savoir-faire "métiers" et se préparer aux examens du DEC et concerne les anciens experts-comptables stagiaires dont l'attestation de fin de stage est devenue caduque, sans prorogation possible.

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes stagiaire
- Expert-comptable stagiaire

Objectifs professionnels

Questions traitées

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

DECCAC Stage sur 3 ans - Cycle 1 Découvrir et assimiler les connaissances et savoirs "métiers"

Formation obligatoire

Le programme de formation du stage d'expertise comptable qui se déroule sur trois ans est encadré par les dispositions des articles 67 à 77 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable.

Millesime	2023-2024
Type	Cursus
Durée	91h00
Prix	3600.00€ HT
Réf.	17.17STA0001 .23

Le programme est composé de 3 cycles, chaque cycle de formation correspondant aux formations obligatoires d'une année de stage.

Un cycle comprend plusieurs modules de formation :

- Des modules mixtes mêlant e-learning et présentiel. Dans ce format, le e-learning est à suivre en amont de la journée de regroupement car il a pour objectif de délivrer les fondamentaux permettant ensuite une mise en pratique en présentiel.
- Des modules en présentiel exclusivement

Les trois cycles cumulent 24 jours de présentiel et 98 heures d'e-learning.

Ils ont pour objectifs de compléter la formation pratique du stage, dans une progression logique, au travers des 4 compétences suivantes :

- Comportement du professionnel dans son cadre réglementaire et déontologique
- Pilotage de missions comptables légales ou contractuelles
- Communication spécialisée pour le transfert de compétences
- Préparation au diplôme d'expertise comptable

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes stagiaire
- Expert-comptable stagiaire

Objectifs professionnels

Le cycle 1 a pour objectifs spécifiques de

- Adapter son savoir-être professionnel dans le cadre réglementaire et déontologique
- Acquérir les savoir-faire et les réflexes professionnels de base

- Initier au management et à la communication

Questions traitées

Les modules du programme du cycle 1 sont les suivants :

- Comportement du professionnel dans son cadre réglementaire et déontologique
 - o Découverte de la profession comptable
 - o Lutte contre le blanchiment et financement du terrorisme
 - o Démarche et contrôle qualité
- Pilotage de missions comptables légales ou contractuelles
 - o Audit 1 : Découvrir la mission d'audit
 - o Missions comptes annuels : approche normative et application à la mission de présentation
 - o Autres missions comptes annuels, attestations et missions légales : méthodologie
 - o Confirmation des tiers et assistance aux inventaires physiques
- Communication spécialisée pour le transfert de compétences
 - o Communication et négociation
- Préparation au diplôme d'expertise comptable
 - o Se préparer à l'épreuve 2 et choisir un sujet de mémoire

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

pas de pré-requis

Informations particulières

Qualification des formateurs

Les formateurs sont des professionnels diplômés sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Les procédures d'évaluation des connaissances se concrétiseront par une évaluation de fin de formation à chaud par les stagiaires via questionnaire approprié.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Les stagiaires et l'intervenant-e seront tenus de signer une feuille d'émargement pour chaque demi-journée de formation suivie ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Modalités de validation de formation :

Une attestation de formation sera remise aux participants, sous réserve des conditions cumulatives suivantes :

- Suivre l'intégralité de la formation
- Réaliser le quiz de validation des connaissances

Il sera demandé également à chacun des participants de remplir un questionnaire d'appréciation de la formation suivie (organisation, animation, contenu pédagogique, suggestions...). Ce questionnaire fait l'objet d'une analyse attentive permettant à l'IFRECOM d'améliorer la qualité des formations dispensées.

Modalités d'accès et aménagements spécifiques

Pour faciliter votre venue en formation, pour tout besoin d'aménagement spécifique, ou pour toute question relative aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référent handicap Madame Laetitia CABRIMOL au 0596 64 99 38 – lcabrimol@ifrecom.fr .

Conditions et délais d'accès : Pour bénéficier de nos prestations : - La signature de la présente convention de formation est par le prescripteur est obligatoire. - Le règlement est exigé avant le début de la prestation citée l'article 1. - Pour certaines de nos formations, le e-learning et/ou le test de positionnement doit être obligatoirement suivi et/ou complété par le(s) stagiaire(s) indiqué(s) dans la l'article 3 de la présente convention. Cette formation peut faire l'objet d'une demande de financement auprès de l'OPCO (AKTO) ou du FIF PL. Cette demande doit être effectuée maximum un mois le début de la formation. Le délai de financement est de 6 mois après la fin de la formation sous réserve d'avoir un dossier accepté par l'OPCO.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Salle de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence...) au bon déroulement de la formation.

DECCAC Stage sur 3 ans - Cycle 2 Se perfectionner, acquérir les savoir-faire et réflexes professionnels de base

Formation obligatoire

Le programme de formation du stage d'expertise comptable qui se déroule sur trois ans est encadré par les dispositions des articles 67 à 77 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable.

Millesime	2023-2024
Type	Cursus
Durée	84h00
Prix	3600.00€ HT
Réf.	17.17STA0002 .23

Le programme est composé de 3 cycles, chaque cycle de formation correspondant aux formations obligatoires d'une année de stage.

Un cycle comprend plusieurs modules de formation :

- Des modules mixtes mêlant e-learning et présentiel. Dans ce format, le e-learning est à suivre en amont de la journée de regroupement car il a pour objectif de délivrer les fondamentaux permettant ensuite une mise en pratique en présentiel.
- Des modules en présentiel exclusivement

Les trois cycles cumulent 24 jours de présentiel et 98 heures d'e-learning.

Ils ont pour objectifs de compléter la formation pratique du stage, dans une progression logique, au travers des 4 compétences suivantes :

- Comportement du professionnel dans son cadre réglementaire et déontologique
- Pilotage de missions comptables légales ou contractuelles
- Communication spécialisée pour le transfert de compétences
- Préparation au diplôme d'expertise comptable

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes stagiaire
- Expert-comptable stagiaire

Objectifs professionnels

Le cycle 2 a pour objectifs spécifiques de

- Adapter son savoir-être professionnel dans le cadre réglementaire et déontologique
- Acquérir les savoir-faire et les réflexes professionnels de base

- Initier au management et à la communication
- Avancer dans la préparation du DEC

Questions traitées

Les modules du programme du cycle 2 sont les suivants :

- Comportement du professionnel dans son cadre réglementaire et déontologique
 - o Démarche et contrôle qualité
 - o Lutte contre le blanchiment et financement du terrorisme
- Pilotage de missions comptables légales ou contractuelles
 - o Audit 2 : mettre en œuvre la mission d’audit
 - o Autres missions comptes annuels, attestations et missions légales : méthodologie
 - o Les procédures analytiques : efficacité dans la démarche du commissaire aux comptes
 - o Lutte anti-blanchiment
- Communication spécialisée pour le transfert de compétences
 - o Communication et négociation
- Préparation au diplôme d’expertise comptable
 - o Se préparer à l’épreuve 2 et choisir un sujet de mémoire

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Avoir suivi le cycle 1

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d’encadrement

DECCAC Stage sur 3 ans - Cycle 3 Consolider les connaissances nécessaires pour les épreuves du DEC et développer une capacité de manager

Formation obligatoire

Le programme de formation du stage d'expertise comptable qui se déroule sur trois ans est encadré par les dispositions des articles 67 à 77 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable.

Millesime	2023-2024
Type	Cursus
Durée	84h00
Prix	3150.00€ HT
Réf.	17.17STA0003 .23

Le programme est composé de 3 cycles, chaque cycle de formation correspondant aux formations obligatoires d'une année de stage.

Un cycle comprend plusieurs modules de formation :

- Des modules mixtes mêlant e-learning et présentiel. Dans ce format, le e-learning est à suivre en amont de la journée de regroupement car il a pour objectif de délivrer les fondamentaux permettant ensuite une mise en pratique en présentiel.
- Des modules en présentiel exclusivement

Les trois cycles cumulent 24 jours de présentiel et 98 heures d'e-learning.

Ils ont pour objectifs de compléter la formation pratique du stage, dans une progression logique, au travers des 4 compétences suivantes :

- Comportement du professionnel dans son cadre réglementaire et déontologique
- Pilotage de missions comptables légales ou contractuelles
- Communication spécialisée pour le transfert de compétences
- Préparation au diplôme d'expertise comptable

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes stagiaire
- Expert-comptable stagiaire

Objectifs professionnels

Le cycle 3 a pour objectifs spécifiques de :

- placer le futur professionnel dans les conditions d'exercice de la profession
- développer des compétences de manager
- consolider les connaissances nécessaires pour les épreuves du DEC

Questions traitées

Les modules du programme du cycle 3 sont les suivants :

- Comportement du professionnel dans son cadre réglementaire et déontologique
 - o Déontologie et responsabilité
- Pilotage de missions comptables légales ou contractuelles
 - o Audit 3 : Piloter la mission d'audit
 - o Missions comptes annuels et autres prestations : gestion des missions et panorama des missions ponctuelles
 - o Collaborateurs : comprenez les enjeux et mettez en œuvre les missions d'audit dans une petite entreprise
- Communication spécialisée pour le transfert de compétences
 - o Axe prioritaire : Accompagnement au changement
 - o Management des équipes et choix professionnels
- Préparation au diplôme d'expertise comptable
 - o DEC : demande d'agrément du sujet et rédaction du mémoire

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Avoir suivi le cycle 2

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement
